

## IN MEMORIAM

# MGR DOMINIQUE RACINE

---

Le CANADA-FRANÇAIS porte le deuil en naissant. Il pleure la perte de Monseigneur Dominique Racine, premier Evêque de Chicoutimi, dont la fin prématurée jette dans le chagrin le plus profond, non seulement cette intéressante région du Saguenay, dont il était l'âme et l'un des principaux fondateurs, mais la province de Québec tout entière.

Quoique nous eussions raison de redouter depuis un certain temps le coup qui vient de frapper l'église du Canada, cependant nous avions voulu conserver jusqu'à la fin l'espoir que la forte constitution du vénérable Prélat finirait par triompher d'une maladie que sa soudaineté même nous empêchait de regarder comme insurmontable. Nous ne pouvions croire qu'un homme encore plein d'activité et d'apparente vigueur, il y a trois mois à peine, pût être atteint tout-à-coup, sans avertissement préalable, du jour au lendemain, dans les sources mêmes de la vie.

Hélas! tous nos calculs étaient vains, toutes nos espérances devaient être le plus cruellement déçues, nos larmes et nos prières n'ont pu toucher le cœur de Celui qui donne et ôte la vie selon les desseins mystérieux de son adorable Sagesse! En quelques semaines à peine, après nous avoir fait passer par les plus poignantes alternatives de crainte et d'espérance, un mal secret, impitoyable, a miné et détruit cette chère et noble existence.

La présente livraison du CANADA-FRANÇAIS vient trop longtemps après la fatale issue de ce pénible drame, pour que nous puissions faire autre chose que

déposer sur la tombe de Monseigneur Dominique Racine l'expression de notre vive et inconsolable douleur.

Monseigneur Racine a été l'ami dévoué, constant, sincère et convaincu, d'une institution qui nous est d'autant plus chère qu'elle a eu une existence plus difficile et plus tourmentée. L'Université Laval veut bien permettre au CANADA-FRANÇAIS d'être son interprète pour remplir ici un devoir sacré en proclamant bien haut les services inappréciables que le noble et brave Evêque de Chicoutimi, avec un dévouement sans bornes et la plus inaltérable amitié, n'a cessé de lui rendre pendant toute la durée de sa trop courte carrière.

Dieu veuille acquitter pour elle la dette de reconnaissance qu'elle doit à l'ami fidèle, à l'Evêque courageux et dévoué, qui vient de disparaître de la scène de ce monde, mais dont le nom béni restera inséparablement uni à l'histoire de l'Université catholique du Canada.

*R. I. P.*

# LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

A MONTRÉAL.

Un grain de sénevé devenant l'arbre qui reçoit dans ses rameaux les oiseaux du ciel, voilà bien l'image de toutes les œuvres de foi et de charité : rien de plus humble que leur origine ; leur développement tient du prodige. Au début ce n'est souvent qu'un acte de dévouement obscur ; après quelques années c'est un bienfait pour l'humanité entière. En voici un exemple entre mille : je veux parler de l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres : " Elle sort du grabat d'une paralytique et de la sébile d'un mendiant." <sup>1</sup>

En France, c'est un sujet cent fois traité : dans la chaire, à la tribune, dans la presse, à l'Académie. Ici, c'est une question d'actualité.

Les Petites Sœurs des Pauvres sont à Montréal depuis six mois ; leur maison est déjà sur le point d'être trop petite ; et combien de familles l'ignorent ! Leur voiture qui circule chaque jour dans nos rues pour recueillir la manne des indigents ne s'est pas encore arrêtée devant chaque demeure. Plusieurs en sont intrigués. Quelles sont donc ces religieuses, demande-t-on ? D'où viennent-elles et que font-elles ? Je vais le dire.

\* \* \*

C'est à la Pointe-Saint-Charles, au No 105 de la rue Forfar, que se trouve le nouvel hospice. A ceux qui le visitent on remet une modeste feuille, code complet de la communauté. Certes il est moins long et moins compliqué que le code civil :

" Cette institution, répandue maintenant dans toutes les parties du monde, vient de s'établir dans cette ville sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque. Son but est de procurer un asile, pour le reste de leur vie, aux vieillards des deux sexes, pauvres ou infirmes, d'un caractère respectable, et âgés au moins de soixante ans. Aucune distinction n'est faite en ce qui concerne la croyance ou la nationalité.

<sup>1</sup>. Maxime du Camp.

“ Les Sœurs ont à pourvoir au vêtement, à la nourriture des vieillards, à les soigner dans leur maladie. A cet effet, elles n'ont pas de revenus, elles ne reçoivent pas de pensionnaires, mais vivent entièrement de charité. En conséquence, elles vont elles-mêmes quêter dans les maisons, les hôtels, les marchés, etc.

“ Toute sorte de don en argent, vieux vêtements, restes de table, légumes, viande, est reçue avec reconnaissance et utilisée au profit des habitants de l'asile.”

Nulla autre réclame. C'est simple et touchant comme une de ces pages d'évangile qui racontent les miracles du Christ. Eh quoi ! n'est-ce pas de miracles que ce court règlement nous parle ? et pourquoi n'en sommes-nous pas étonnés, si ce n'est parce qu'ils sont continuellement sous nos yeux ? Le but et les ressources de l'hospice sont clairement indiqués. A quoi bon de longues phrases pour dire aux pauvres qu'on les aime et qu'on en veut prendre soin ? Le mieux est de parler comme le Maître : “ Venez à moi, vous qui souffrez, vous que des fardeaux accablent, et je vous soulagerai.”<sup>1</sup>

Mon Dieu ! peut-on s'empêcher de le dire ? que nous sommes loin des mœurs et des coutumes de la société païenne ! Rappelons-nous que les peuples du vieux Latium, précipitaient les vieillards infirmes du haut d'un pont pour s'en débarrasser et les débarrasser eux-mêmes du fardeau de la vie ; que les Cantabres les écrasaient contre un rocher, et que les Massagètes, les vainqueurs de Cyrus, ne rougissaient pas de se nourrir de leur chair, après les avoir tués par compassion et par honneur. C'est en toutes lettres dans Hérodote et dans Strabon.

“ Les Massagètes, dit le premier, ne prescrivait aucune borne à la vie ; mais quelqu'un est-il arrivé à une extrême caducité, les parents s'assemblent et l'immolent avec quelques animaux dont ils font ensemble un festin, après en avoir fait cuire la chair.”

“ La plus belle mort, selon eux, dit Strabon, c'est, lorsqu'une fois ils touchent à la vieillesse, d'être coupés en morceaux et mangés avec des viandes de boucherie.”<sup>2</sup> Voilà où en était rendue l'humanité. Après cela, les philosophes et les poètes pouvaient écrire d'éloquentes choses à l'honneur des cheveux blancs. Qu'importent les beaux discours au malheureux que l'on méprise et qu'on laisse mourir de faim ? Cicéron a parlé dans des pages harmonieuses et touchantes de l'auréole qui couronne la vieil-

1. Matth., XI, 28.

2. Cités par Mgr Dupanloup : *De la Charité chrétienne*, p. 49.

lesse ; aurait-il pu jamais songer que le vieillard, — et le vieillard infirme, délaissé, — serait un jour aimé à ce point que des milliers de vierges renonçant à tous les enchantements de la jeunesse et du monde s'en feraient exclusivement les servantes et les sœurs ? Ce que Cicéron n'aurait pu rêver, ce qui lui aurait paru chimérique et au-dessus des forces humaines, existe : tout l'univers en est témoin.

\* \* \*

C'est en 1840, à Saint-Servan, en Bretagne, que prit naissance l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. En face est Saint-Malo, d'où sont partis notre Jacques Cartier et ses braves marins. Les deux villes ne sont séparées que par un bras de l'Océan laissé à sec deux fois par jour. Ce coin de la France est particulièrement nôtre. Ses musées conservent quelques débris des vaisseaux qui ont jadis sillonné notre fleuve et touché nos terres. Quel enfant ici n'a pas été souvent endormi au gai refrain de "A Saint-Malo, beau port de mer" ? Eh bien, voici ce qui se passa dans la petite cité bretonne il y a quarante-huit ans.

Un jeune prêtre malouin, l'abbé Le Pailleur, était au début de son ministère. Il avait vingt-cinq ans et venait d'être envoyé à Saint-Servan par son évêque, comme septième vicaire. La première prière qu'il fit devant le tabernacle de son église fut pour demander à Dieu la grâce de connaître sa volonté et de l'accomplir partout et toujours. Que se passa-t-il dans son âme à ce mystérieux moment ? Nous l'ignorons ; mais quand il se releva, il se dit qu'il créerait une œuvre de charité et que ses pauvres de prédilection seraient les vieillards. C'est que les vieillards indigents étaient nombreux sur les côtes de Bretagne, et Saint-Servan n'avait pas un seul hospice pour les recueillir. Ils mendiaient partout, au coin des rues, le long des murailles, sur les grandes routes ; plusieurs se consumaient misérablement dans de tristes réduits. Si on ne leur refusait pas le morceau de pain nécessaire pour sustenter leur corps, qui travaillait au salut de leur âme ? qui cherchait à les consoler, à leur faire goûter un peu de bonheur ? L'hospice ne serait-il pas pour eux un paradis sur terre ? Hélas ! comment le fonder ? Si l'abbé Le Pailleur eût été riche, il eût volontiers consacré à une œuvre si belle toute sa fortune. Mais il était pauvre. Un cœur tendre et généreux, une confiance sans bornes en Dieu, étaient son unique ressource. Cela suffisait. La Providence le choisit pour faire briller

aux yeux des hommes l'éternelle vérité de la parole sainte : " Dieu se sert des faibles pour confondre les puissants." Le grand apôtre de la charité, celui devant lequel s'inclina la gloire du dix-septième siècle, n'était-il pas lui-même un pauvre ? Pendant son enfance il avait gardé les troupeaux.

L'humble vicairie de Saint-Servan attendait et priait.

Un jour, une jeune fille, Marie Jamet, vint se mettre sous sa direction. C'était une modeste ouvrière de dix-huit ans environ, qui vivait du travail de ses mains. Elle aussi aspirait à une carrière de sacrifice et de dévouement. Sa vertu frappa l'abbé Le Pailleur. N'est-ce pas le commencement, se dit-il ? Il encouragea l'enfant et lui recommanda de s'abandonner absolument à la Providence. Bientôt après, une autre de ses pénitentes, jeune orpheline de même condition à peu près que la première, attira son attention. Elle se nommait Virginie Tredaniel. L'abbé Le Pailleur les réunit, leur parla de vocation religieuse, de charité, et leur prédit qu'elles entreraient toutes deux dans le même institut. Mais quel serait cet institut ? Mystère.....

Voilà les deux jeunes filles unies par les liens de la plus sainte et de la plus étroite amitié. Il y avait dans cette amitié quelque chose de tendre et de respectueux à la fois. Marie et Virginie se regardaient comme deux sœurs ; Marie était l'aînée, Virginie voyait en elle sa supérieure et se faisait un bonheur de lui obéir. L'une et l'autre se laissaient conduire par l'homme de Dieu sans savoir où il les menait. Car il y avait une sorte de mystère dans les conseils et les instructions qui leur étaient donnés. Par exemple, dans le règlement de vie qu'elles avaient reçu, elles lisaient : " Nous aimerons surtout à agir avec bonté envers les pauvres vieillards infirmes et malades ". Spectacle touchant : on voyait ces deux jeunes ouvrières, fuyant les compagnies, se retirer chaque dimanche, après la messe paroissiale, sur le bord de la mer ; et là elles s'entretenaient de Dieu, de la piété, des œuvres de miséricorde et de leur avenir. Je ne fais que résumer une histoire qui a souvent été écrite dans ses moindres détails.

Deux années se passèrent dans cette vie de préparation, de prière et d'espérance. L'heure de la Providence arrive toujours il suffit de l'attendre ; elle arriva.

Une vieille aveugle, misérable, abandonnée, avait attiré la sympathie de l'abbé Le Pailleur. " Je vous la confie, " dit-il à ses deux jeunes dirigées, " prenez-en soin." Elles s'en chargèrent en effet et se firent ses anges consolateurs. Le croira-t-on ? c'était le début de l'œuvre aujourd'hui répandue par le monde. Bientôt une autre compagne se joignit aux deux Sœurs. Elle possédait

six cents francs qu'elle donna de grand cœur pour les malheureux, — toute sa fortune ! — C'était une ancienne servante assez âgée qui se nommait Jeanne Jugan : Jeanne Jugan, devenue célèbre par son dévouement héroïque et son zèle infatigable, couronnée même par l'Académie Française et jugée digne du prix de vertu. Mais à l'époque dont je parle on était loin de songer à ces récompenses honoraires, à un éloge éloquent tombé de la bouche des *Immortels*. Qu'importaient à ces pauvres filles les couronnes, les louanges et le prix Montyon ? Le prix Montyon ! savaient-elles ce que c'était ? Elles ne travaillaient que pour le ciel. En vérité, elles avaient choisi la meilleure part, et parce qu'elles avaient fait ce choix, tout leur vint d'abondance.

Est-il possible de passer sous silence une bienfaitrice que Dieu mit alors sur leur chemin ? Quand je parle de bienfaitrice, qu'on ne se figure ni une reine ni une duchesse. Non ; le tour de celles-ci viendra plus tard. Comme fondateurs, la Providence semble ne vouloir que des pauvres. Fanchon Aubert habitait la même mansarde que Jeanne Jugan. Un petit avoir, amassé à force d'économie et de travail, un chétif mobilier, c'étaient toutes ses ressources : elle donna tout, puis se donna elle-même. Elle voulut partager la vie de dévouement de ses pieuses amies. Malgré ses soixante ans elle leur rendit mille services et mourut plus tard entre leurs bras. Sa mansarde fut le vrai berceau de l'institut. La vieille aveugle, dont les annales des Petites Sœurs ont gardé le nom, Anne Chauvin, veuve Hanau, y fut transportée. Il serait difficile de dire avec quelle tendresse on la soigna. Cette chambre était étroite. Une des jeunes filles, Virginie Tredaniel, en religion Marie Thérèse, y demeurait ; sa compagne, Marie Catherine Jamet, — disons Marie Augustine, — continuait de travailler au profit de la pauvre femme et venait passer là toutes les heures libres de ses journées. Restait une petite place, une seule ; on y installa un lit. Près du port, on trouva une misérable mendicante, faible, incapable d'aller à l'aumône ; on la donna pour compagne à la vieille aveugle. *L'hospice* était rempli. Fallait-il en rester là ? A Dieu ne plaise. On loua une maison. Mais où prendre l'argent pour payer le loyer ? Est-ce que la charité se pose cette question ? On en trouvera toujours : au besoin il en tombera du ciel. Du reste, n'allons pas croire que la communauté naissante passait de la mansarde dans une spacieuse demeure. Non ; on prit ce que l'on put avoir, un rez-de-chaussée, une salle qui avait longtemps servi de cabaret. On y mit douze lits : c'était déjà un progrès immense. Douze vieillards pour les occuper furent trouvés sans peine. Mais la famille, on le com-

prend, coûtait bien cher, et l'aiguille avait beau courir, elle ne suffisait pas aux dépenses. Les Petites Sœurs se firent alors quêteuses par la ville; oui quêteuses, comme elles le sont aujourd'hui partout, comme elle le seront toujours.

Froidement accueillies d'abord, elles virent bientôt les riches se disputer l'honneur de leur venir en aide. Les vocations leur vinrent aussi; l'Église leur donna sa bénédiction toujours féconde; et voilà que les maisons se bâtirent, et que les vivres et les habits arrivèrent en abondance. Il fallut sortir de Saint-Servan et bâtir des hospices en d'autres villes. Les miracles commencèrent pour ne plus cesser. Ce qui se passa pendant les quarante dernières années, je n'entreprendrai pas de l'écrire: il faudrait pour cela bien des volumes. Mais voici l'état actuel de l'œuvre aux origines si humbles et si touchantes; et qui dira, après cela, que ce n'est pas une œuvre de Dieu?

Les Petites Sœurs sont au nombre de 4,000, et possèdent, dans les cinq parties du monde, 254 maisons; celle de Montréal est la 253<sup>me</sup>. Il n'y a qu'un noviciat, à la Tour-St-Joseph, commune de Saint-Pern, dans le diocèse de Rennes, et, le jour de la fête de sainte Thérèse, on comptait 600 postulantes et novices. L'abbé Le Pailleur et la fondatrice—Marie Jamet—vivent encore. Dans leurs divers asiles il est mort, depuis la fondation, 90,000 vieillards; aujourd'hui ils en ont plus de 30,000 à soutenir. Pauvre père! pauvre mère! quelle immense famille vous avez sur les bras! C'est vous qui chaque matin devez dire avec ferveur au bon Dieu: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotid'ien". Mais vous savez que le pain ne manquera jamais.

\* \* \*

L'étranger qui visite notre jeune cité ne peut s'empêcher d'admirer le nombre d'hospices, d'asiles, de refuges, qu'elle renferme. La religion court au devant de toutes les infortunes. Voyons nos Sœurs Grises par exemple: elles visitent les malades à domicile, recueillent les enfants abandonnés et les petits orphelins; elles ont la direction d'un hôpital, d'une maison pour les vieillards, de salles d'asile et d'une institution pour les jeunes aveugles. Nous pouvons dire la même chose des Sœurs de la Providence, qui à plusieurs de ces œuvres charitables joignent le soin des sourdes-muettes et des aliénés. Quant aux misères morales, les plus grandes de toutes, on sait avec quel zèle et quelle abnégation s'y dévouent les Religieuses du Bon-Pasteur et celles de la Miséricorde.

Mais la ville grandit, la population s'accroît d'une façon étonnante : voici que nous arrivons à 200,000 Ames. Cela veut dire que le nombre des pauvres augmente aussi, et qu'il faut multiplier les moyens de les secourir. Les Petites Sœurs sont venues grossir l'armée de la charité. Qui ne s'en réjouirait ?

C'est aux révérends Pères Rédemptoristes que nous devons le bonheur de les posséder.

Chargés de la desserte de la paroisse de Sainte-Anne de Montréal, les Pères ont compris quel bien ces religieuses feraient au sein de leur population. Ils les ont appelées ; elles sont accourues : *Angeli veloces !*

Le jour de leur arrivée fut pour les paroissiens de Sainte-Anne, irlandais à la foi si vive, un jour de fête. C'était par une belle matinée de septembre. On se porta en foule à la gare, pour les recevoir. Des équipages les attendaient et, parmi les dames les plus riches, il y avait rivalité pour les conduire à leur demeure. Un grand dîner leur avait été préparé. Aux fenêtres de plusieurs maisons flottaient des drapeaux. " Mon Dieu ! nous disait plus tard une des Sœurs, j'étais toute confuse ; j'aurais voulu me faire petite souris pour me cacher. Dans mon pays, on n'en aurait pas fait davantage pour l'Empereur." A ces souvenirs évoqués on reconnaît une française. Elle avait pour compagnes une compatriote, une belge, une acadienne et une canadienne. C'était toute la colonie nouvelle qui venait, n'ayant pas un dollar, que dis-je ? pas un sou, fonder un asile pour quelques centaines de vieillards !

En parlant de centaines, j'exprime son désir et son espérance pour l'avenir. Car la maison destinée aux Petites Sœurs ne pourrait guère contenir plus de soixante pauvres. Laissons faire ; nous ne sommes qu'au début : il ne se passera pas un demi siècle avant que nous ayons vu le vaste hospice rêvé.

M. Maxime du Camp, qui a fait de cet institut l'étude la plus consciencieuse, a porté sur lui un jugement qu'il faut reproduire ici : " La règle, sévère pour les religieuses, est indulgente aux pensionnaires ; en réalité, ceux-ci sont les maîtres et les sœurs sont les servantes, servantes blanchisseuses, servantes cuisinières, servantes infirmières, servantes quêteuses, servantes en toute occasion et pour tout office, si répugnant qu'il soit. On ne demande aux vieillards que d'achever de mourir en paix, à l'abri de la faim, de la misère et du froid. C'est aux sœurs à les nourrir, à les coucher, à les vêtir, à les chausser, à panser leurs plaies, à changer leur linge maculé, à les veiller pendant leurs maladies, à les encourager à la minute suprême, à les ensevelir

dans le drapeau funèbre, à les mettre au cercueil, à prier sur leur dépouille et à les accompagner jusqu'à la porte de la maison hospitalière lorsqu'on les mène à leur dernière demeure. Les sœurs reçoivent de leurs pensionnaires tous les services qu'ils peuvent rendre encore, mais ne les leur imposent pas : elles prient quelquefois, elles n'ordonnent jamais ; car, dans ces refuges, la discipline n'est pas seulement douce, elle est maternelle."

Oui, maternelle, nous avons pu nous en convaincre en visitant l'établissement de la rue Forfar. Le sacrifice, le travail, les privations ne coûtent pas à une mère quand il s'agit du bonheur de ses fils. Telles nous sont apparues les Petites Sœurs des Pauvres : mères dans la plus sublime acception de ce mot. Comme elles aiment les vieillards que Dieu leur envoie ! Pour eux les bons matelas, les salles les plus vastes, les meilleurs morceaux ; pour elles-mêmes les paillasses dures, les rudes vêtements, le pain rassis et souvent les restes de leurs pauvres. Car il ne se fait pas double cuisine : religieuses et pensionnaires sont sur le même pied, et les religieuses ne mangent qu'après tout le monde.

Il faut voir aussi de quel langage naïf et tendre on se sert : la supérieure ne s'appelle pas autrement que "la bonne petite mère", ses compagnes sont "les bonnes petites sœurs", les pensionnaires, "les bons petits vieux" et "les bonnes petites vieilles". Et ces petits vieux, ils sont choyés, gâtés comme des enfants. Tous leurs caprices sont satisfaits : ils fument, ils prisent, jouent aux cartes ; jamais ils n'ont eu tant de jouissances. Or ce superflu si nécessaire au vieillard, ils ne l'ont que parce que la sœur est allée de porte en porte le mendier pour eux. Ils ne l'ignorent pas ; aussi n'est-il que trop juste de dire qu'ils rendent à leurs dévouées bienfaitrices amour pour amour.

Pour avoir accès dans cette paisible retraite, que faut-il ? Deux choses : être vieux et être pauvre. Pas d'admission possible pour celui qui peut payer une pension. On ne considère ni la religion, ni la nationalité ; on ne voit que le malheur, et l'on en prend pitié. O divine charité !

Rappelons-nous ces adorables paroles de Jésus : "Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez ..... Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et votre père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas plus qu'eux ?" Que de fois la Petite Sœur des Pauvres a dû les méditer et se les redire pour ranimer son courage et sa confiance

La Petite Sœur est essentiellement quêteuse. La quête est son unique ressource. Point de fondations, point de rentes, point de propriétés, point d'argent en banque. Elle vit au jour le jour, en comptant sur la Providence. Déjà en France, aux États-Unis, on a voulu par des dons vraiment royaux lui assurer des revenus considérables. Elle a refusé, la règle étant inflexible sur ce point. "Quand nous serons riches, mes enfants, disait le père Le Pailleur, nous ne pourrions plus quêter, et nous sommes faits pour cela."

Donc les Petites Sœurs quêtent : vêtements, vivres, meubles, argent, elles demandent de tout et ne refusent rien. Sont-elles dans l'embarras, elles écrivent à saint Joseph, ce grand procureur de toutes les communautés. Elles lui disent avec une simplicité charmante l'objet ou la somme dont elles ont besoin. Rarement, paraît-il, la réponse se fait attendre. Ainsi à la fin de novembre dernier elles voulaient un tapis pour leur modeste sanctuaire : c'était justice. Que firent-elles ? Elles déposèrent aux pieds de la statue du saint le billet suivant : "Bon saint Joseph, il nous faut soixante-dix verges de tapis pour notre chapelle avant la fête de l'Immaculée." Le tapis s'est empressé de venir. D'autres fois il y a de fortes notes à payer et l'argent manque ; on met les notes entre les mains du procureur céleste en lui disant : "Chargez-vous-en." Il s'en charge en effet. Expliquez cela comme vous le voudrez ; mais il est bien rare qu'au jour de l'échéance, le compte ne soit pas soldé. Les Petites Sœurs alors tout honnêtement débarrassent le saint des papiers dont elles ont rempli ses bras et le remercient de tout cœur, avec l'intention de recommencer à l'importuner le lendemain. Et c'est ainsi que l'on vit et que l'on fait vivre dans le monde trente mille vieillards .....

La rue Forfar est bien loin des quartiers d'affaires, des magasins et des hôtels. Aller à la quête à pied était impossible. Il fallait cheval et voiture. Qu'à cela ne tienne. Le cheval, une superbe bête, arrive le premier. Le dimanche suivant, les Pères Rédemptoristes annoncent à leurs paroissiens qu'un riche citoyen, ministre du gouvernement de Québec.—et il nomme M. McShane.—fera cadeau de la voiture aux Petites Sœurs. C'était hardi, indiscret, dira-t-on peut-être. Mais l'expérience a toujours démontré que Dieu bénit l'audace de ceux qui travaillent pour lui. D'ailleurs n'est-il pas écrit : "Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira" ?<sup>1</sup> M. le ministre

1. Matth., VII, 7.

apprend ce qui s'est passé et fait sur le champ honneur à l'annonce en envoyant deux cents dollars. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Depuis six mois, quelque temps qu'il fasse, la voiture se promène par les rues de Montréal. On la voit souvent à la porte de l'archevêché, des communautés, des presbytères, des grands hôtels. Elle ne retourne jamais à l'asile, nous dit-on, sans une abondante récolte. La sœur quêteuse n'a guère mangé de la journée, elle est épuisée de fatigue; mais ses pauvres mangeront bien le soir, elle leur apporte de la viande, des légumes, du pain frais: tout son bonheur est là..... Une mère !.....

Chers lecteurs, si vous voyez entrer chez vous une religieuse portant " la jupe de laine noire, le manteau noir à capuchon, la coiffe blanche plissée, " et qui implorera votre pitié pour " ses bons petits vieillards", c'est elle, accueillez-la bien; donnez-lui généreusement: c'est prêter à Dieu.

Je suis loin d'avoir tout dit, mais je m'arrête. J'ai voulu simplement souhaiter la bienvenue aux nouvelles héroïnes de la charité que le ciel nous envoie, et écrire la première page de leur histoire sur les bords du Saint-Laurent.

L'abbé P.-N. BRUCHÉSI.

---

# MOUVEMENT

DE LA

## POPULATION FRANÇAISE

DANS LES CANTONS DE L'EST.

Le comte de Montalembert, écrivant sur l'avenir politique de l'Angleterre, disait qu'il était toujours téméraire de raisonner sur l'avenir d'une nation. Cette difficulté qu'éprouvait le grand publiciste en face d'une puissance tant de fois séculaire et solidement assise sur des fondements que ni révolutions politiques, ni guerres gigantesques n'ont pu ébranler, grandit encore pour l'humble écrivain que préoccupent les destinées d'un petit peuple au berceau ! Aussi au lieu de raisonner sur l'avenir de notre nationalité je me contenterai de démontrer par des chiffres, dont l'éloquence parlera pour moi, l'expansion vraiment merveilleuse des Canadiens-Français dans les Cantons de l'Est et dans les quelques autres comtés anglais de la province de Québec, où ils ont eu plus d'obstacles à surmonter, plus de préjugés à vaincre.

Je ne crois pas sans intérêt de faire connaître le développement régulier et normal d'une population qui, comme la nôtre, subit à un certain degré l'influence des races nombreuses qui l'entourent, et lutte pour maintenir un équilibre toujours menacé par le flot croissant de l'immigration anglo-saxonne.

En ce siècle où les diplomates semblent fixer leurs préoccupations sur les grandes agglomérations, on a vu des savants et des penseurs s'appliquer à faire connaître le développement des populations de la péninsule des Balkans, leurs efforts pour échapper à l'étreinte de la Turquie dégénérée, et leurs luttes ardentes pour conquérir leur autonomie. Mais pendant que ces divers groupes slaves formés de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Serbie, et nés du fameux principe de l'équilibre européen, attiraient l'attention du vieux monde, un groupe important, de souche gauloise, se développait sur les rives du Saint-Laurent, luttant avec effort pour conserver son autonomie. Certes, bien différentes étaient les conditions politiques, économiques et géographiques dans lesquelles se sont développés ces deux

groupes ; toutefois le mouvement de la race gauloise a provoqué, dans une sphère plus restreinte, l'intérêt de ceux qui désirent ou qui craignent l'influence de la race française en Amérique. En effet si les trois petits peuples slaves ont surgi des nécessités politiques, et s'ils doivent leur indépendance à la jalousie mutuelle de leurs puissants voisins plutôt qu'à leurs propres forces, le Canada français, au contraire, a à redouter les nécessités politiques qui tendent à l'unité des races se partageant le *Dominion* ; et s'il maintient son autonomie, il ne le devra qu'à sa tenacité et à sa force d'expansion ; car le canadien-français n'a pas à combattre un pouvoir dégénéré, mais bien à lutter contre la plus puissante organisation politique du monde, et à résister à l'influence d'une race robuste dont la puissance d'absorption se fait sentir sur presque tous les points du globe. Et certes si nous comptons encore pour quelque chose dans les destinées de ce pays nouveau, c'est surtout à ce développement prodigieux de notre race que nous le devons, développement qui fait l'étonnement de l'étranger et renverse les calculs des populations hétérogènes qui nous entourent.

Aussi s'il fallait juger de l'avenir par le dernier siècle de notre histoire, et calculer la force future de la race franco-canadienne par la vitalité remarquable et les progrès dont elle a donné un si mémorable exemple depuis 1760, elle aurait lieu de se réjouir des destinées qui l'attendent et du rôle qu'elle est appelée à jouer sur ce continent. En effet quand on jette un regard sur les jours néfastes de la cession, lorsqu'on considère cette poignée de français livrés par la mère-patrie au ressentiment d'une nation orgueilleuse autant que puissante, on est étonné de la lutte si longtemps et si vaillamment soutenue avec les seules armes de la foi et du patriotisme. En vain remontons-nous aux époques les plus reculées de l'histoire, en vain interrogeons-nous les temps fabuleux, nous ne trouvons rien qui surpasse la constance, je dirai même l'obstination de la race canadienne-française dans la défense de ses droits politiques, civils et religieux. Et lorsque les orages de la tribune et du forum ont fait naître parmi nos hommes publics de malheureuses dissensions, le peuple, lui, grande et mémorable leçon, a poursuivi sa conquête pacifique et a sauvé, sans s'en douter, sa nationalité mise en péril par nos divisions politiques.

Il est beau de contempler cette œuvre admirable, de voir cette nation si faible d'abord, marcher sous le souffle de la Providence, réussir, sans menaces, sans intrigues, à s'emparer du sol, et à briser, par la seule puissance de son expansion, la barrière que

lui opposent les races étrangères. Les anglo-saxons ont senti la supériorité d'un pareil procédé, et ils n'ont pu s'empêcher de pousser ce cri devenu célèbre : *French Domination!* Il faut bien l'avouer, sans cet accroissement naturel de la race française, les brillantes luttes soutenues par l'épée ou par la parole seraient restées vaines : les Canadiens-Français auraient fini par succomber et par subir le sort de cette malheureuse Irlande, qui depuis un siècle se débat impuissante, entre les serres de l'aigle britannique. Ils auraient fini par disparaître comme sont disparues les races primitives du Saint-Laurent si, pour se protéger de la tombe qui s'ouvrait, béante, sous ses pas, le paysan canadien-français n'eût peuplé sa chaumière de nombreux berceaux.

Cette fécondité étonnante, qui nous a sauvé d'une absorption en apparence inévitable, mérite donc d'être étudiée. Mais suivre les développements de notre race depuis la cession et dans la sphère immense où ils se sont accomplis, c'est une tâche que le manque de matériaux et le cadre relativement restreint de cet article m'interdisent. La nation canadienne-française, en effet, a pris pour champ de ses travaux et de ses courses toute l'Amérique du Nord. Je me bornerai donc à faire connaître le mouvement de la population de 1831 à 1881, c'est-à-dire depuis cinquante ans, dans la partie de cette province qu'on nomme Cantons de l'Est. J'y ajouterai quelques statistiques concernant les autres comtés anglais de la province : Ottawa, Huntingdon, Argenteuil et Pontiac. Faire voir que ce développement s'est effectué à notre avantage, c'est démontrer le plus énergiquement possible la vitalité de notre race, car, dans cette partie du pays, le progrès des nôtres s'est accompli dans des conditions plus difficiles qu'ailleurs, le courant anglo-saxon s'étant dirigé surtout de ce côté.

Les Cantons de l'Est comprennent les comtés suivants : Arthabaska, Drummond, Mégantic, Richmond, Wolfe, Compton, Sherbrooke, Shefford, Stanstead, Brome et Missisquoi. Lors de la cession la population française était disséminée le long des rives du Saint-Laurent et formait, même de Québec à Montréal, des établissements peu nombreux. Plus tard ces groupes épars, grâce à leur développement rapide, se rejoignirent, et bientôt, dépassant ces étroites limites, ils pénétrèrent peu à peu dans l'intérieur. Peu portés d'abord à s'enfoncer dans le *Grand-Nord* inexploré, les colons étaient attirés vers les vallées au sud du grand fleuve, dont de hardis pionniers sondaient déjà les profondeurs.

Mais à l'époque où la population française commençait à envahir cette partie de la province, l'Angleterre y avait déjà dirigé un grand nombre d'immigrés anglo-saxons et anglo-américains. Voulait-elle en faire un rempart contre l'expansion de la race française, et la contenir dans les étroites limites des établissements primitifs? Il nous est permis de supposer que ce projet est entré dans les calculs des hommes d'état anglais. L'ancienne Rome, dont l'Angleterre, par sa puissance d'absorption, est, dans les temps modernes, la plus fidèle imitatrice, n'avait-elle pas pour politique d'implanter sur le sol conquis des colonies romaines? Quoiqu'il en soit, peu d'années après le traité par lequel la France livrait nos *quelques arpents de neige* à sa puissante rivale, on divisa en *Townships* une vaste étendue de territoire située entre les seigneuries des bords du fleuve et la frontière américaine, et l'on donna à ces *Townships* des noms qui devaient rappeler aux colons des Îles Britanniques les lieux qu'ils avaient quittés et leur faire oublier ainsi les ennuis de l'exil sur une terre étrangère. Étrangère! je ne devrais pas écrire ce mot, car ces colons ne venaient-ils pas s'établir sur un sol devenu britannique? D'ailleurs l'anglais, comme autrefois le citoyen romain, est chez lui partout : *I am a Britisher* a remplacé l'ancien *Ego sum Romanus!* et c'est un talisman qui suffit au fils d'Albion pour le mettre à l'aise en toutes contrées où le poussent son audace et son amour du gain.

Bientôt anglais, écossais, irlandais, auxquels se joignirent un bon nombre d'anglo-américains que l'état d'hostilité existant entre la jeune république et la vieille monarchie faisait émigrer sur une terre française devenue britannique, arrivèrent en foule et s'établirent surtout dans les comtés de Sherbrooke, Stanstead, Missisquoi et Mégantic. Confiant dans cette immigration qui promettait de créer une petite province anglaise dans une province française, quelques francophobes du temps crurent avoir trouvé le moyen d'étouffer notre petit peuple au berceau. et bon nombre de nos compatriotes commencèrent à désespérer de notre avenir sur une terre pourtant si souvent arrosée du sang de nos prêtres et de nos soldats. Mais pendant que ces âmes patriotiques se désolaient, le peuple poursuivait son œuvre. La cognée et la charrue prenaient la revanche du mousquet et de l'épée. Les colons canadiens-français, en effet, semblèrent ne pas voir la barrière que, volontairement ou non, on leur opposait, et ils crurent dans leur naïveté que, sur cette terre de la Nouvelle-France, ils avaient conquis le droit de s'établir partout. Ils pénétrèrent donc dans les *Townships* et se heurtèrent bientôt

aux établissements anglais. Que de fois on a vu un hardi pionnier s'établir seul au milieu d'une population qui lui était tout-à-fait étrangère de langage et de religion, et vivre là isolé comme dans un *vaste désert d'hommes*, pour me servir de la pittoresque expression du poète, jusqu'au jour où il voyait enfin venir se grouper autour de lui une colonie de ses *gens* !

En attendant, il n'y avait généralement pas d'autres voies de communication avec les anciennes paroisses qu'un sentier péniblement tracé dans la forêt et souvent à travers la savane ; aussi parlait-on de la paroisse qu'on avait laissée presque comme d'un pays éloigné. Mais là où l'élément anglo-saxon n'avait pas pénétré, l'isolement du défricheur était plus rude encore, et souvent il n'apprenait l'arrivée d'un voisin que par le bruit lointain de la hache retentissant dans la forêt, et le sourd craquement produit par la chute d'un arbre qui devait fournir les matériaux grossiers de la première chaumière. La plupart des hardis pionniers de ce temps ne sont plus, mais la tombe n'a pas englouti avec eux le secret de leur héroïsme obscur, et un jour

A défaut des vieillards les jeunes le diront.

Cependant là où l'élément étranger dominait, le canadien-français eut à lutter pour avoir sa part d'influence. mais si justice lui fut quelquefois disputée, ce fut plutôt par une fierté naturelle à la race anglo-saxonne que par intolérance. Ces colons des Iles Britanniques nous croyaient un peuple conquis ; ils ignoraient que Lévis gagna la dernière bataille, et que la cession de ce pays ne fut que le contre-coup des revers essayés par les armées françaises sur le vieux continent. Ils ne se doutaient peut-être pas non plus que, bien avant l'arrivée de la plupart d'entre eux, les Canadiens-Français s'étaient faits les glorieux défenseurs de l'honneur britannique.

Mais chaque maison devint un essaim ; les groupes se formèrent, l'église catholique se dressa sans peur à côté du temple protestant, et grâce à la puissante organisation paroissiale, les Canadiens-Français virent croître peu à peu leur ascendant, qu'ils finirent par faire prédominer d'une manière définitive. La *paroisse* a été le plus puissant facteur de l'œuvre de la colonisation, dans ces temps difficiles où l'isolement aurait été fatal : pendant que les protestants se trouvaient nécessairement divisés par la diversité de leurs cultes, les Canadiens-Français, groupés autour de leur unique clocher, y trouvaient un centre de rallie-

ment et d'union qui doublait leurs forces, et leur permettait de se compter et de se connaître.

A eux se joignaient, pour l'exercice du culte, les Irlandais catholiques; mais, chose aussi étrange à dire que difficile à expliquer, on a vu souvent ces derniers se ranger du côté de leurs persécuteurs, prouvant par là que souvent l'unité de langue est un lien plus fort que l'unité de religion.

Pour donner une idée exacte du mouvement de la population dans les Cantons de l'Est, venons-en aux chiffres. Ceux qui suivent sont puisés aux sources officielles. Je ne puis remonter au delà de 1831. Et même le recensement fait à cette époque ne donne pas l'origine des populations, mais ne fait mention que de leur religion. Au reste, avant cette époque, la *marche en avant* de l'élément français était à peine commencée, comme le prouve le tableau suivant des cantons habités en 1831 :

COMTÉS	CATHOLIQUES	PROTESTANTS
Drummond.....	2,063	1,493
Mégantic.....	343	2,333
Missisquoi.....	757	9,979
Shefford.....	218	4,876
Sherbrooke.....	747	7,150
Stanstead.....	114	12,130
	<hr/> 4,242	<hr/> 37,964

Comme, dans ce chiffre de 4242, se trouvent compris un bon nombre d'irlandais catholiques, on peut affirmer sans crainte que le nombre des canadiens-français ne dépassait pas à cette époque le chiffre de 3,000, contre près de 40.000 appartenant à des races différentes. Cette disproportion entre les deux éléments ne devait pas durer: en effet, le recensement qui se faisait treize ans plus tard, en 1844, donnait déjà le résultat suivant :

COMTÉS	FRANÇAIS	AUTRES RACES
Drummond.....	5,739	3,850
Mégantic.....	2,565	4,192
Missisquoi.....	1,498	9,435
Shefford.....	2,889	7,258
Sherbrooke.....	1,295	12,284
Stanstead.....	636	11,379
	<hr/> 14,622	<hr/> 48,398

L'élément français avait donc presque quadruplé en treize ans, tandis que les autres races n'accusaient qu'une augmentation de 8,000, ou de vingt par cent environ. Dès cette époque on

peut voir que la place est fortement entamée. Mais les Anglo-Saxons, formant près des trois-quarts de la population, ne s'étaient pas encore émus de cet envahissement. Les Canadiens-Français n'étaient-ils pas abandonnés à leur accroissement naturel ? La France n'avait-elle pas oublié son ancienne colonie, et renoncé pour toujours à y envoyer des colons ? Les Anglais, au contraire, pouvaient compter sur une immigration constante, qui devait venir en aide à leur expansion naturelle, et leur permettre de prendre pied définitivement dans cette partie de la province.

Cependant, sept ans plus tard, en 1851, un nouveau dénombrement avait lieu, qui renversait quelque peu les calculs précédents. En voici le tableau :

COMTÉS	FRANÇAIS	AUTRES RACES
Drummond.....	11,416	5,136
Mégantic.....	8,423	5,412
Missisquoi.....	2,628	10,856
Shefford.....	7,290	9,192
Sherbrooke.....	3,017	16,997
Stanstead.....	1,292	12,606
	<u>34,066</u>	<u>60,199</u>

La population française avait donc beaucoup plus que doublé en sept ans, tandis que les autres races n'avaient vu leur nombre augmenter que de vingt-cinq par cent. Les français formaient déjà un peu plus du tiers de la population totale: c'était certes un progrès extraordinaire et qui donnait des espérances que devait réaliser le recensement de 1861, dont voici les chiffres officiels :

COMTÉS	FRANÇAIS	AUTRES RACES
Arthabaska.....	11,620	1,853
Brome.....	1,644	11,088
Compton.....	1,885	8,325
Drummond.....	7,592	4,764
Mégantic.....	11,161	6,728
Missisquoi.....	5,360	13,248
Richmond.....	1,312	7,572
Shefford.....	12,034	5,747
Sherbrooke.....	1,419	4,480
Stanstead.....	935	11,323
Wolfe.....	5,357	1,195
	<u>60,319</u>	<u>76,317</u>

Dans ce dernier recensement le lecteur voit les noms de plusieurs comtés figurer pour la première fois ; mais cela ne fait

pas sortir des limites des premiers comtés. En effet, depuis 1851, on avait démembré les comtés primitifs. Ainsi Arthabaska, plus récemment établi, fut formé d'une partie de Drummond; Compton, d'une partie de Sherbrooke; etc., etc. Ce remaniement explique aussi certaines anomalies apparentes dans les chiffres: le comté de Sherbrooke, par exemple, qui en 1851 avait une population de 20,014 âmes, se trouve à n'avoir plus que 5,899 en 1861, grâce à la subdivision de ce comté.

D'après le recensement de 1861, l'élément anglais avait suivi la même progression que dans les sept années précédentes, tandis que la population française s'était accrue de 26,000 âmes, c'est-à-dire de plus de cinquante par cent. Cette dernière formait donc alors près de la moitié de la population totale.

Le recensement de 1871 réservait une surprise plus grande encore et devait stupéfier la population de langue anglaise par l'irréfutable signification des chiffres suivants :

COMTÉS	FRANÇAIS	AUTRES RACES
Arthabaska .....	16,111	1,500
Brome .....	3,471	10,286
Compton .....	3,787	9,878
Drummond .....	10,487	3,794
Mégantic .....	12,074	6,805
Missisquoi .....	7,114	9,808
Richmond .....	3,718	7,495
Shefford .....	12,683	6,808
Sherbrooke .....	3,544	4,972
Stanstead .....	3,212	9,926
Wolfe .....	7,504	1,319
	83,705	72,591

Les Anglais constataient avec chagrin une diminution de 4,000 tandis que leurs émules ajoutaient 23,000 au chiffre de 1861, ce qui faisait pour ceux-ci une augmentation de trente-trois par cent. La majorité était définitivement acquise à l'élément français et elle devait s'accroître encore.

Un moment cependant l'on put craindre les effets de l'émigration aux Etats-Unis, qui a enlevé à l'agriculture des milliers de bras. Aussi ce n'est pas sans anxiété que l'on attendait le recensement de 1881 qui, suivant les pessimistes, devait faire constater un arrêt dans la marche progressive de l'élément français.

Or ce recensement, pas plus que les précédents, ne devait causer de déception. Il ne surprit pas les autres races, résignées

déjà au rapide développement de la population française, mais il eut lieu d'étonner cette dernière. En voici les chiffres :

COMTES	FRANÇAIS	AUTRES RACES
Arthabaska.....	18,677	1,444
Brome.....	4,910	10,117
Compton.....	7,706	11,875
Drummond.....	13,300	3,939
Mégantic.....	12,960	6,096
Missisquoi.....	8,009	9,775
Richmond.....	6,259	8,330
Shefford.....	16,494	6,739
Sherbrooke.....	5,828	6,393
Stanstead.....	4,749	10,807
Wolfe.....	10,154	1,490
	<hr/>	<hr/>
	109,042	77,805

Malgré une émigration considérable qui dispersait notre race sur tous les points de la république voisine ; malgré le départ d'un bon nombre de familles pour la vallée du lac Saint-Jean, qui attirait déjà l'attention ; la population canadienne-française s'était accrue de 26,000, ou de près de trente par cent, tandis que l'élément anglais ne comptait qu'un accroissement de 5,000, ou environ neuf par cent ; et encore cette augmentation était-elle due en grande partie à une immigration d'industriels et de cultivateurs américains dans les comtés de Compton et de Sherbrooke.

Résumons en peu de mots : la population française, de 3,000 qu'elle était il y a cinquante ans, s'est élevée au chiffre imposant de 109,000. Pendant que les autres nationalités réunies doublaient à peine leur nombre dans le même laps de temps, nous avons multiplié la nôtre trente-cinq fois !

Depuis le dernier recensement, le mouvement qui emporte les Canadiens-Français vers les États-Unis ne s'est guère ralenti, en dépit des fréquentes crises financières qui ont sévi chez nos voisins ; mais en compensation, un certain nombre d'anglo-canadiens ont laissé les Cantons de l'Est pour se diriger vers l'Ouest : de sorte que les progrès de la race française ont dû se continuer dans la présente décade. Tout fait donc pressentir un résultat favorable en 1891, et nous pouvons dire avec confiance :

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,  
Cantons de l'Est, dotés des plus étranges noms,  
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,  
Vous nous apparteniez, et nous vous reprenons !

¶ Maintenant, si nous passons aux autres comtés anglais de la province, Argenteuil, Huntingdon, Ottawa et Pontiac, nous constaterons un progrès moins rapide mais aussi constant. Je commence mes statistiques au recensement de 1861, parce que, avant cette époque, Argenteuil et Pontiac ne sont pas mentionnés, et qu'il est difficile de donner les limites exactes des deux autres comtés. Avant cette époque, Huntingdon avait une étendue beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, et contenait une large population française qu'un remaniement territorial a transportée aux comtés limitrophes. Je prends donc les quatre comtés anglais à l'époque où on leur a donné des limites définitives.

¶ Voici en regard les recensements de 1861, de 1871 et de 1881 :

Comtés.	1861.		1871.		1881.	
	Français.	Autres races.	Français.	Autres races.	Français.	Autres races.
Argenteuil.....	2,781	10,116	3,902	8,904	6,414	9,618
Huntingdon.....	4,060	13,431	4,922	11,380	4,617	10,878
Ottawa.....	14,357	13,400	21,514	16,378	30,433	18,999
Pontiac.....	2,122	11,703	3,455	13,092	5,051	14,885
	23,620	48,650	33,795	49,754	46,518	54,410

¶ Par ces statistiques on constate que la population française a doublé en vingt ans, et que l'élément anglais ne s'est accru, durant la même période, que de 6,000, c'est-à-dire d'un sixième seulement. La majorité n'est pas encore acquise dans ces comtés réunis, et même Huntingdon fait exception à la règle en vertu de laquelle la race française augmente plus rapidement que les autres, puisque, dans ce comté, elle ne s'est accrue que de six cents seulement en vingt ans. Mais elle peut se consoler en constatant que durant le même laps de temps l'élément anglais y a diminué de 3,000 !

Voilà le progrès accompli dans ces comtés, dont une clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord fixait définitivement les limites en même temps que celles de Brome, Compton, Mégantic, Missisquoi, Shefford, Stanstead, Richmond et Wolfe. Cette clause avait pour but d'éviter tout morcellement tendant à diminuer l'influence des Anglais dans ces douze comtés et à leur enlever peut-être le privilège d'être représentés au parlement par des hommes de leur race. Mais quelques lignes insérées

dans les statuts n'entravent pas la marche pacifique et par là même irrésistible d'un peuple. Une invasion armée se repousse, car là toutes les chances sont souvent livrées aux hasards d'une bataille ; mais la lutte devient impossible contre l'expansion plus forte d'une race qui n'a d'autres armes que son énergie, sa constance, son respect des lois et son amour de l'ordre. Aussi, malgré la ténacité proverbiale de l'anglo-saxon, il cède devant la marche envahissante de l'enfant de la Gaule. Cependant cette lutte pacifique n'amène entre les deux races aucune acrimonie. Ayant, par des relations journalières, appris à se connaître et à s'estimer, les deux éléments vivent aujourd'hui en bonne intelligence, et l'anglais, avec son sens pratique admirable, comprend la légitimité de nos efforts pour acquérir l'influence qui nous est due, car "à qui donne part de force on doit part de pouvoir, *ubi pars virium ibi et imperii pars est*".

Pour clore ces statistiques, il ne sera pas sans intérêt, je crois, de constater quelle part revient à l'immigration française dans ce développement extraordinaire de notre race. Or le recensement de 1881 relève dans les 15 comtés plus haut nommés 571 personnes nées en France !

J'ai parlé des progrès de la race française au point de vue de la nationalité, c'est assez dire que sous le rapport religieux le développement a été aussi accentué. En effet, qui dit canadien-français dit catholique. Aussi le voyageur qui a visité les Cantons de l'Est a pu remarquer les superbes institutions religieuses qui indiquent partout la présence de la race canadienne-française ; et on peut dire des catholiques de cette partie de la province ce qu'un grand écrivain disait de ceux d'Angleterre : "Placés sous la sauvegarde des principes et des pratiques d'un gouvernement sincèrement et sérieusement constitutionnel, les catholiques ont triomphalement bravé leurs ennemis. Leurs églises, leurs maisons d'éducation et leurs monastères des deux sexes se fondent, se peuplent et s'administrent avec une facilité et une liberté qui, non seulement n'est pas surpassée, mais qui n'est pas même égalée dans aucune autre contrée du monde, catholique ou protestante."

Et comment pourrait-il en être autrement quand nos institutions se développent depuis la confédération sous l'action vigilante d'un gouvernement canadien-français et catholique, dépositaire de l'autorité britannique ?

Tel est le progrès que nous permet de constater ce rapide coup d'œil jeté sur les comtés intentionnellement destinés d'abord à favoriser l'élément anglais. Mais ce progrès n'est pas

tout. Il faudrait, pour juger de ce que nous serons plus tard, étudier les éléments de prospérité ou de décadence que notre population porte dans son sein. Qu'importerait ce principe de vie qui multiplie notre nationalité, s'il existait chez elle des défauts propres à nuire à son entier épanouissement ! Mais cette étude du caractère et du tempérament de notre peuple demanderait une plume plus autorisée que la mienne et serait la tâche d'un observateur plus érudit que je ne le suis. Quoiqu'il en soit, et puisque les chiffres, dans ce siècle positif, veulent dire quelque chose, nous devons être fiers du travail accompli. Et si jamais sur cette terre restée française nous avons un rôle à jouer, ce sera une des plus grandes gloires de l'Angleterre d'avoir, sous l'égide de son puissant drapeau, protégé notre développement et laissé le champ libre à nos aspirations légitimes. Rien en effet ne fera plus oublier la conduite arbitraire qu'on lui reproche à l'égard de la malheureuse Irlande que le spectacle de ce petit peuple qui, grâce aux bienfaits de ses institutions politiques, aura marché sans trop d'entraves vers les destinées que lui réserve l'avenir.

Je ne puis déposer la plume sans rendre une dernière fois hommage aux vaillants compatriotes qui sont en train de franciser les Cantons de l'Est, et je ne puis mieux finir qu'en citant, pour les leur appliquer, ces beaux vers de Brizeux :

Où nous sommes encor les hommes d'Armorique,  
 La race courageuse et pourtant pacifique,  
 Comme aux jours primitifs la race aux longs cheveux,  
 Que rien ne peut dompter quand elle dit : " Je veux !"  
 Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,  
 Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres,  
 Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons !  
 Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons :  
 Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,  
 O terre de granit recouverte de chênes !

J.-A. POISSON.

# LE BOUQUET

HOMMAGE A MADAME \*\*\*

---

Loin, bien loin de son humble source  
Parmi la mousse et les roseaux,  
La Chaudière aux rapides eaux,  
Vers la fin de sa longue course  
Se jette en un gouffre profond,  
Puis, perçant le roc jusqu'au fond,  
Entre au fleuve, sous la Grande Ourse.  
Loin, bien loin de son humble source.

Sur un vieux bac un vieux passeur.  
Armé d'une pesante rame,  
Reçoit depuis longtemps, madame,  
Cousin, cousine, frère, sœur.....  
Tous ceux qui lui donnent l'obole.  
Mais nul ne peut—sur ma parole—  
Payer par un mot de douceur  
Sur un vieux bac un vieux passeur.

Que d'amours restent sur la rive  
Ou s'éteignent sur le rocher  
Par la faute du vieux nocher !  
Quand le jour fuit ou qu'il arrive,  
On croit entendre avec les flots  
Passer des soupirs, des sanglots.....  
A l'heure où s'envole la grive  
Que d'amours restent sur la rive!

Tous les vieillards, les jeunes gens,  
 Tous ceux qui suivent cette voie  
 Cherchant de l'or ou de la joie,  
 Les heureux et les indigents  
 Demandaient à Dieu, dans leurs zèles,  
 Un pont léger ou bien.....des ailes.  
 Ils n'étaient pas trop exigeants  
 Tous les vieillards, les jeunes gens.

Et le ciel finit par entendre.  
 Un pont unira les deux bords.  
 Déjà la foule est aux abords :  
 L'œuvre qui s'était fait attendre  
 Commence à l'éclat du flambeau.  
 Vous étiez là ce jour si beau.  
 On vit battre plus d'un cœur tendre,  
 Et le ciel finit par entendre.

Sous les dais aux riches couleurs  
 Quelques enfants en robes blanches,  
 Ecartant le rideau de branches,  
 Vinrent vous présenter des fleurs.  
 C'était, cela, la gratitude  
 D'une naïve multitude  
 Dont vous séchez souvent les pleurs  
 Sous les dais aux riches couleurs.

Au roc où le soleil ruisselle.  
 Aux bois d'où l'arôme s'épand.  
 Mainte grappe humaine se pend.....  
 La main du noble ouvrier scelle  
 La première pierre du pont.  
 Au bruit joyeux l'écho répond ;  
 La truelle d'or étincelle  
 Au roc où le soleil ruisselle.

Pendant qu'on folâtre et qu'on rit,  
Pendant que se choquent les verres,  
Pendant que chantent les trouvères,  
Vous sortez doucement, sans bruit ;  
Et toutes vos jeunes compagnes  
Suivent vos pas dans les campagnes  
Où la violette fleurit.  
Pendant qu'on folâtre et qu'on rit.

Dans sa robe de pierre grise,  
Là-bas, on voit sur la hauteur  
Qui ceint le village enchanteur,  
S'élever une vaste église ;  
Son clocher plonge au ciel serein ;  
Pour Dieu chantent ses voix d'airain ;  
Les oiseaux nichent dans sa frise,  
Dans sa robe de pierre grise.

C'est là que vous portiez vos pas.  
Vous alliez dans l'anguste enceinte,  
A l'autel de la vierge sainte,  
Sous l'œil de Dieu prier tout bas.  
Vous alliez offrir à Marie  
Ce bouquet qu'une main chérie  
Vous avait donné. N'est-ce pas ?  
C'est là que vous portiez vos pas.

La belle fête était finie.  
Mais les drapeaux laissaient aux vents  
Flotter toujours leurs plis mouvants,  
Et des restes de symphonie  
Semblaient se noyer dans les airs  
Ou voltiger sur les flots clairs...  
C'était ta prière bénie...  
La belle fête était finie.

# LE ROMAN AU FOYER CHRÉTIEN

---

## I

C'est, paraît-il, une croyance parmi nos *habitants* canadiens, qu'on ne doit pas dire "entrez", mais "ouvrez", lorsqu'on entend frapper à la porte; et cela, parce qu'un jour une femme ayant ainsi répondu "entrez", ce fut le diable qui entra et qui emporta l'imprudente. <sup>1</sup>

La morale que nous pouvons trouver dans cette légende, c'est que le foyer, sanctuaire de la famille, ne doit pas être accessible à tout venant.

— "Ouvrez", mais tenez-vous sur le seuil, pour qu'on ait le temps de reconnaître qui vous êtes.

Le fabuliste a donné la même leçon :

Montrez-moi patte blanche. . . .

Et vraiment la précaution n'est pas inutile. Si le diable ne rôde pas toujours sous une forme humaine, il a des légions d'émissaires qui font sa vilaine besogne et cherchent à se glisser partout.

Or, parmi ces propagateurs du mal, il faut compter les milliers de romans naturalistes et réalistes qui sont aujourd'hui répandus dans le monde, sous le couvert du livre ou sous la bande du journal.

Invasion redoutable, dont notre pays n'a pu se garantir, mais dont nous devons chercher à atténuer les tristes effets par tous les moyens possibles, si nous voulons demeurer, comme par le passé, un peuple essentiellement moral et religieux.

## II

Quand on considère le nombre prodigieux des mauvais livres, la vogue dont ils jouissent et les ravages qu'ils causent, on comprend que des moralistes aient proscrit en masse, et sans aucune distinction, tous les romans, en disant que les meilleurs ne valent rien !

1. Ph. Aubert de Gaspé, *Le Chercheur de trésors*.

Et de fait la lecture des romans, même de ceux qui ne sont pas immoraux ou impies, ne laisse pas de présenter encore des inconvénients et des dangers : j'entends la lecture assidue et passée en habitude. Elle peut exalter outre mesure l'imagination, et avoir, sur des tempéraments faibles et impressionnables, les effets les plus désastreux. Elle expose à perdre le temps, à prendre l'habitude de lire à la volée et sans profit. Elle peut enfin dégoûter de la vie réelle et mettre dans les jeunes imaginations toutes sortes de rêves et d'aspirations impossibles à satisfaire.

Ces dangers montrent qu'il faut user de précautions en permettant la lecture des œuvres de fiction. Mais doivent-ils faire rejeter absolument ce genre de littérature ? Non, si nous en croyons un grand nombre d'écrivains catholiques qui ont étudié cette question, et qui ont montré le bien que le roman peut produire, s'il est écrit dans un esprit chrétien.

Dans ce genre attrayant de littérature on a vu un excellent moyen de répandre la bonne semence et de faire accepter des vérités et des leçons qui, présentées dans leur austère nudité, courraient grand risque d'être rejetées. Le roman peut ainsi réussir là où échouerait un traité sérieux de philosophie ou de religion.

C'est dans ce sens que s'est prononcée dernièrement une revue catholique, *The Dublin Review*. Constatant les progrès alarmants du matérialisme littéraire, elle a reconnu l'urgence, pour les catholiques, de combattre l'ennemi par ses propres armes, en opposant au roman immoral et impie le roman honnête et chrétien <sup>1</sup>.

M. Léon Gauthier soutient la même opinion, et il revendique avec énergie, en faveur des écrivains catholiques, le droit de peindre les mœurs, les caractères et les passions, dès que cette peinture ne scandalise point les âmes et ne les amoindrit point. Il assigne au roman un rôle important et très efficace dans l'œuvre de la régénération sociale. " Les romanciers, dit-il, ne sont, par de certains côtés, que des moralistes.....moins ennuyeux..... N'abandonnons pas ce genre puissant, ce genre fécond du roman ne l'abandonnons pas à nos adversaires. J'affirme qu'avec des romans profondément catholiques on a déjà sauvé des milliers d'âmes; j'affirme qu'on en peut sauver des millions." <sup>2</sup>

1. *Catholicism and modern literature*, by W. Barry, D. D. *Dublin Review*, July, 1885.

*Novelists and Novels*, by C. C. Longridge. *Ibidem*, July, 1886.

2. *Lettres d'un catholique*. D. dixième série, 1879.

L'affirmation peut paraître hasardée. Mais il faut remarquer que M. Gauthier parle de romans *profondément catholiques*. Il expose les conditions que doivent réunir ces ouvrages. Sans doute, pas de naturalisme, pas de sensualisme,—mais aussi pas de moralité indécise et niaise, rien de flasque et d'efféminé. " Il nous faut quelque chose de plus nerveux, de plus viril et aussi de plus actuel. Le roman est une arme dont il convient de se servir en soldat, et il y faut quelque rudesse de poigne avec quelque vigueur de muscles."

Louis Veillot s'est aussi prononcé en faveur du roman. Il a soutenu que ce genre de littérature n'est nullement antipathique aux règles strictes de la morale et du bon sens, et que l'on peut intéresser et émouvoir, même un lecteur français, sans aborder l'étrange, sans outrer les sentiments, en un mot sans sortir de la vie commune ni de ses devoirs, et rien qu'en faisant tout marcher par les seuls battements du cœur le plus droit et le plus ingénu.<sup>1</sup>

Nous pourrions encore citer nombre d'hommes éminents et d'écrivains sérieux qui, en adoptant cette forme de littérature, lui ont donné la plus explicite des approbations. Ainsi ont fait Mgr Wiseman, Mgr Newman, le père Bresciani, MM. Poujoulat, Anatole de Ségur, de Margerie, Chs d'Héricault, et bien d'autres que nous nommerons dans le cours de ce travail.

### III

Il y a des degrés et des nuances dans le bien comme dans le mal. Plusieurs, sans atteindre l'idéal chrétien, l'ont cependant entrevu et compris. Nous trouvons ainsi, en dehors de l'école catholique proprement dite, des productions saines et honnêtes auxquelles nous pouvons, sans inconvénient, donner droit de cité.

Certains romanciers protestants nous fournissent de ces livres : entre autres Walter Scott et Dickens. L'auteur d'*Ivanhoe* ne s'est pas toujours mis au-dessus des préjugés anti-papistes, et dans ses ouvrages il a souvent dénaturé l'histoire et calomnié les institutions catholiques. Le même esprit protestant l'empêche aussi de prendre son vol, et sa morale est assez terre-à-terre. Cependant elle est de bon aloi, au jugement de Louis Veillot, dont je citerai les paroles.

1. Corbin et d'Aubecourt. — Introduction.

“ J'aimerais toujours le baronnet, je le remercie toujours. J'ai pris dans ses livres le goût des gens honnêtes et du bon sens. Ce sont des garçons généreux qui aiment de généreuses filles. Garçons et filles s'aiment sans vilenie et sans métaphysique. On ne voit point là de ces faquins et de ces pécores qui se faufilent illégalement pour réformer le mariage et le monde.

“ Dans les romans du baronnet, l'amour s'engage à la vieille mode. Quand on cherche à se plaire, déjà l'on s'estime; on s'est plu parce que l'on s'estimait. Le héros, s'il n'était homme de cœur, n'aurait rien à prétendre; l'héroïne n'oserait aimer si elle n'était fille de bien. L'amour tend au mariage, comme l'eau pure du fleuve au lit pur de l'Océan. Ne peut-on s'épouser, on verse de belles larmes, et l'on se dit adieu. Celui-là perdrait l'amour qui perdrait l'honneur.”<sup>1</sup>

Nous citons encore le jugement que le même auteur a porté sur un autre écrivain protestant :

“ Madame Frederika Bremer, une suédoise protestante, consacre ses livres à glorifier la femme dans toutes les conditions, à la peindre ornée de tous les dons sans orgueil, affligée de toutes les disgrâces sans rancune contre le monde ni contre Dieu. Entre ses mains la vie réelle, laide et chétive étoffe, sert à habiller quelque chose de charmant, l'idéal.”<sup>2</sup>

Une romancière américaine, Mrs. Cummins, s'est acquis une légitime popularité par la publication de *l'Allumeur de réverbères* et de *Mabel Vaughan*. Ces livres, comme ceux de Mlle Bremer, montrent l'idéal du bonheur dans l'accomplissement du devoir, coûte que coûte. C'est vraiment l'idée catholique.

Mentionnons deux auteurs allemands qu'on a bien fait de traduire : Cremer, qui a adopté le même genre qu'Henri Conscience, c'est-à-dire la peinture des mœurs simples et pures des paysans, et Marlitt, l'auteur d'*Elizabeth aux cheveux d'or* et de plusieurs autres ouvrages, écrits dans le meilleur esprit et pleins d'attraits.

N'oublions pas de nommer ici Toppfer, l'auteur des *Nouvelles genevoises* et du *Voyage en zigzag*, esprit modeste et fin, conteur agréable et très aimable compagnon.

En France, au milieu de l'invasion du matérialisme et des succès du naturalisme, il s'est toujours rencontré des auteurs qui, sans arborer ouvertement les couleurs catholiques, ont cependant essayé de réagir contre le naturalisme. ou ont dédaigné

1. Louis Veuillot. *Ça et là*.

2. Louis Veuillot. *Ça et là*.

du moins le succès que trouve si facilement l'écrivain en flattant les passions du lecteur.

Ces auteurs ne sont peut-être pas toujours restés au même niveau, et leurs œuvres ne pourraient pas toutes être recommandées comme également bonnes. Il s'agirait de faire un choix judicieux. Ainsi, avec M. Léon Gauthier, nous accueillerions favorablement plusieurs ouvrages de Jules Sandeau et d'Émile Souvestre : *Mademoiselle de la Sciglière*, la *Maison de Pénarvan* et le *Château de Monsabray*, du premier ; le *Mémorial de famille* du second ; le chef-d'œuvre de Saintine, *Picciola*, et les romans et nouvelles de M. de Pontmartin. Les œuvres du grand romancier voyageur, Jules Verne, peuvent aussi entrer, sans inconvénient, dans toutes les bibliothèques. Si elles ne font pas de bien, elles ne font pas de mal. et avec elles le temps passe fort agréablement.

#### IV

Les écrivains que je viens de nommer ont certainement réagi contre le naturalisme littéraire, mais d'autres ont poussé cette réaction plus loin encore : ils ont voulu faire des romans ouvertement et franchement chrétiens et catholiques, et se servir de ce genre attrayant pour enseigner la vérité et prêcher la saine morale. Ces auteurs ont prouvé qu'on peut peindre les passions en restant dans les bornes de la décence, charmer l'imagination sans la troubler de visions impures, toucher le cœur sans le corrompre ou l'affaiblir.

Ces romanciers sont peu nombreux, si on les compare à la multitude des écrivains matérialistes ou libres penseurs. Et parmi eux, il faut encore choisir, et ne pas tenir compte seulement des bonnes intentions. Ce n'est pas tout d'avoir des principes religieux et des idées saines ; il faut encore du style pour les exprimer. Pour que le roman, aussi bien que la poésie, soit digne d'être recommandé, il faut que ce soit une œuvre à la fois bonne et belle, dont la lecture soit profitable et pour l'intelligence et pour le cœur. Non seulement il est permis, mais il est nécessaire de se montrer exigeant en cette matière, et il ne faut pas craindre de fermer sa bibliothèque à tous les livres médiocres.

Notre qualité de canadien-français nous faisant un devoir d'être galant, nous donnerons la préséance aux dames.

Nombre de femmes auteurs se sont acquis, en ce siècle, une regrettable renommée par leurs écrits licencieux jusqu'à l'ex-

trême. Louis Veillot a donné comme type du genre la Pécora qui figure dans les *Libres-penseurs*. Mais à ces tristes célébrités, nous pouvons, avec joie, opposer d'autres femmes qui, dans le camp catholique, ont consacré leurs talents à la défense de la vérité et de la morale.

Bien que la présente étude ait trait principalement aux auteurs français, nous ne voulons cependant pas laisser de côté ceux des écrivains catholiques des autres pays dont les œuvres ont été traduites en français et sont répandues parmi nous.

De tous les romans catholiques, l'*Enthousiasme*, de Mme Gjertz, est un de ceux qui ont une plus haute portée et qui contiennent le plus de nobles aspirations.

Madame Gjertz était une norvégienne convertie, qui vint à Paris lutter par le travail contre la misère, et qui succomba dans la lutte. Son nom ne fut guère connu que d'un petit nombre d'amis, parmi lesquels était Louis Veillot. Ce judicieux écrivain avait su apprécier la haute intelligence et les éminentes qualités de Madame Gjertz.

L'*Enthousiasme* est appuyé sur une thèse que l'on peut définir ainsi : le catholicisme, seul, répond pleinement aux instincts de liberté, de gloire et de bonheur que renferme l'âme humaine ; seul il peut donner à l'art son véritable idéal ; seul il découvre aux individus et aux nations, leurs véritables destinées.

Telle est la conviction à laquelle est arrivée, d'instinct, une jeune norvégienne protestante, Brigitte, descendante des anciens rois de Norvège, et héritière des héroïques traditions de sa famille. Dès l'enfance elle s'est vouée au service de la patrie, qu'elle veut régénérer. Gémissant de sa faiblesse, elle trouve un auxiliaire énergique et puissant dans le comte Stjernkrona, qui partage toutes les idées de la jeune fille et qui s'efforce de les faire prévaloir. Ces deux nobles cœurs s'aiment, mais Brigitte, comprenant l'immense valeur du sacrifice, veut immoler son amour sur l'autel de la patrie. De là une lutte intérieure qui la brise. Cédant aux supplications de son vieux père et aux désirs du comte, elle épouse Stjernkrona, mais la mort de ses fils en bas-âge lui fait croire que Dieu la punit d'avoir sacrifié la patrie à son amour. Une révolte des paysans, le danger que court Stjernkrona, blessé et prisonnier des rebelles, et la disparition d'un médaillon de la Vierge, talisman mystérieux, lui portent le dernier coup. Elle meurt en offrant sa vie pour sa patrie et en promettant à son mari et à ses amis qu'elle leur enverra un signe. Ce signe, c'est le médaillon mystérieux qui est

retrouvé le jour même où la religion catholique reparait en Norvège.

Ce livre est écrit sous forme de lettres, dans lesquelles Brigitte, le comte et leurs amis dissertent sur la religion, la politique, mais surtout sur l'art. On pourrait croire qu'un ouvrage de ce genre est froid et ennuyeux. Mais, si l'auteur y a mis son esprit et ses connaissances, elle y a mis aussi son cœur plein de vie, de chaleur, et de ces deux grands amours : Dieu et la patrie. C'est le caractère et c'est le mérite singulier de ce livre, dont le titre est si bien trouvé.

Mais l'enthousiasme a ses dangers, et je ne conseillerais pas au premier venu de suivre les traces de Mme Gjertz. Elle-même n'a pas réussi deux fois, et son autre ouvrage, *Gabrielle*, est de beaucoup inférieur à *l'Enthousiasme*. C'est encore une thèse qu'elle y soutient, une thèse vraie, je le veux bien, mais dont l'exposition ne laisse pas d'être dangereuse. L'auteur veut montrer l'odieuse des unions mal assorties, faites seulement dans des vues d'intérêt. Le cœur n'a pas été consulté, mais il revendique ses droits ; il se tourne du côté où lui apparaît le bonheur. Cette situation est fautive, et quoique Gabrielle ne fasse rien contre ses devoirs d'épouse, j'estime qu'il eût autant, sinon mieux, valu ne pas faire la peinture d'un sentiment qui peut éveiller des sympathies déplacées.

C'est du reste un reproche qu'ont encouru d'autres romanciers catholiques qui ont traité le même sujet.

Et malheureusement ce thème n'a que trop d'actualité dans un pays et à une époque où les mariages ne se font, le plus souvent, que pour des raisons d'intérêt ou de soi-disant convenances.

Que ce mal doive être signalé et puisse faire l'objet d'un livre, il n'y a pas à en disconvenir. Mais l'écrivain, dans son œuvre, doit bien se garder de tout ce qui pourrait flatter, en aucune façon, les faiblesses du cœur. C'est une règle que Madame Augustus Craven n'a pas suffisamment observée dans le *Mal de l'énigme*, non plus que M. Arthur Tailhand dans le *Testament de Berthe*.

Madame Léonie Donnet s'en est certainement mieux tiré dans son livre *Un mariage en province*, que Lady Georgina Fullerton a traduit en anglais sous le titre de *The notary's daughter*.

L'union malheureuse dont il s'agit est une de celles que les parents intéressés arrangent sans autre considération que les avantages de fortune et de position qui doivent en résulter.

Mais nous n'y voyons pas apparaître le tiers consolateur que nos modernes mettent trop volontiers en scène. Dans ses shagrins, la jeune femme recourt à la prière, et elle prend conseil de la tante Médée, une de ces femmes admirables qui ne vivent que pour faire du bien aux autres. Et, d'un autre côté, le mari, qui veut s'enfuir parce qu'il se croit haï de sa femme, est rappelé au devoir, et très vertement, par la noble jeune fille à laquelle il a voué un amour idéal et qui est devenue sœur de Charité. De sorte qu'en définitive tout s'arrange de la façon la plus pratique et la plus chrétienne du monde.

Nous venons de nommer Lady Georgina Fullerton. Ses œuvres, dont la plupart ont été traduites en français, l'ont placée au premier rang des écrivains catholiques. Un jugement sûr, de l'érudition et du savoir-faire justifient la grande faveur dont jouit l'auteur de *Constance Sherwood*, et de *Rose Leblanc*.

Les réserves que nous avons faites au sujet du *Mot de l'énigme* ne doivent pas nous empêcher de rendre hommage à l'esprit profondément catholique qui anime ce livre aussi bien que les autres ouvrages de Mme Craven : *Le récit d'une sœur*, *Anne Sévérin*, *Fleurange*, *Eliane*, etc. Tous les critiques ont reconnu le mérite littéraire aussi bien que la haute portée morale de ces livres. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur, dit M. Godefroy<sup>1</sup> "c'est de manifester une horreur trop vive des réalités de l'existence...de rendre ses personnages trop subtils et de créer parfois des types sans analogues au monde."

C'est un reproche qu'on ne saurait faire à Madame Bourdon, née Lippens, qui débuta en littérature sous le nom de Mathilde Froment, et qui prit pour carrière spéciale le roman d'éducation. Le caractère, le but et la portée de ses œuvres peuvent se résumer dans ce que M. Nettement a écrit au sujet de l'auteur de la *Vie réelle*. "Au roman de la vie telle que les jeunes imaginations la voient dans leurs rêves et telle que la plupart des romanciers la présentent dans leurs tableaux de mœurs, elle a opposé l'histoire de la vie telle qu'elle se déroule pour la plupart des femmes, avec un mélange de joies et d'épreuves, avec plus d'épreuves que de joies, avec bien des espérances déçues, bien des rêves dorés que le temps dissipe d'un coup de son aile, des adversités à subir, des deuils à porter, des peines, des inquiétudes et des douleurs interrompues par quelques minutes rapides de bonheur, et partout, toujours, des devoirs à remplir."<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Histoire de la littérature française.*

<sup>2</sup> Nettement, *Le roman contemporain.*

C'est donc une lecture sérieuse et fortifiante qu'offrent les livres de Madame Bourdon : *L'ouvrière des fabriques*, *L'ouvrière de Paris*, les *Souvenirs d'une institutrice*, *Léontine*, *Une parente pauvre*, le *Mariage de Thède*, etc. L'auteur s'est plus préoccupée de faire une œuvre morale qu'une œuvre littéraire. Cependant son style, très simple, est toujours correct et ne manque pas de charme.

Mlle Zénaïde Fleuriot, aussi dévouée à la cause du bien que Mme Bourdon, a mis plus d'art, de vie et de variété dans ses romans. Comme l'auteur de la *Vie réelle*, elle est solide et pratique. " On est frappé, dit M. de Pontmartin, de cet air de santé qui circule dans toutes les pages de ses compositions. Pas de vague, pas de brouillard ; de l'expansion, du bruit, des rires, et les fenêtres grandes ouvertes à tous les rayons du soleil." Ses héros et ses héroïnes sont des cœurs vaillants qui ne cèdent jamais à la mélancolie et luttent courageusement contre l'adversité. Ses peintures de mœurs et de caractères indiquent un esprit fin et droit, qui voit le mal sans s'effrayer ni s'aigrir, et le bien sans se laisser illusionner. Toujours elle prêche l'amour du foyer, le culte des vieilles et saines traditions et la pratique des humbles vertus.

Comme Mlle Fleuriot dans *Sans beauté*, Mme Claire de Chandeneux (Emma Bailly), dans *Une fille laide*, démontre ou rappelle que la beauté n'est rien sans la bonté, et qu'une femme, dépourvue des dons extérieurs de la nature, peut encore conquérir l'admiration et l'amour : juste et opportune réaction contre la tendance quasi-universelle des romanciers à n'adorer que la beauté matérielle. Certes, l'héroïne de Mme de Chandeneux a assez de grandeur d'âme et de noblesse de sentiments pour se passer de beauté. Aussi le commandant Maxime de Saint-Ebre ne s'y trompe pas : il laisse de côté la belle et vaniteuse Paula, pour prendre Etiennette, la pauvre disgraciée, en qui il a reconnu le trésor qu'il faut aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre : *Procul et de ultimis finibus pretium ejus.* <sup>1</sup>

Faisons une mention honorable, mais rapide, car l'espace nous manque, de plusieurs autres romancières et nouvellistes qui occupent une place distinguée dans les annales du roman chrétien : Madame Ernest Hello, qui, sous le pseudonyme de Jean Lander, a publié des récits d'une inspiration à la fois religieuse et poétique ; Mme la comtesse de Ségur et sa fille, Mme la vicomtesse de Pitray, qui ont écrit pour les enfants des livres d'une

1. Prov., XXXI, 10.

grâce charmante ; Mme Emmeline Raymond, qui a traduit les romans de Marlitt ; Mme Maryan, dont les nombreuses productions jouissent d'une vogue bien méritée à tous les égards ; Mlles Marie Maréchal, Marthe Lachèse, et Julie Gouraud, Mme Julie Lavergne, etc.

Ces auteurs ont fait des études de mœurs et de sentiment. Si leur talent d'observation est un peu superficiel, elles ont, en revanche, la grâce et la délicatesse. Ce que nous reprocherions à quelques-unes d'elles c'est la persistance avec laquelle elles mettent en scène des jeunes filles pauvres, qui se font gouvernantes ou institutrices, et finissent inévitablement par épouser des princes ou des millionnaires. Les jeunes imaginations seraient trop portées à se bercer d'un tel rêve, qui se réalise rarement, il faut en convenir.

Madame Marie David, plus connue sous le nom de Raoul de Navery, a écrit un grand nombre de romans d'aventures. Elle a certainement assez d'imagination ; elle en a même trop parfois. La critique a reconnu l'inspiration honnête qui anime ses œuvres, mais elle lui a reproché de trop affectionner les aventures extraordinaires, les crimes et les drames de cours d'assises.

Par son nom de plume et par le genre qu'elle avait adopté, Raoul de Navery s'est éloignée des femmes pour se rapprocher des hommes. Elle peut ainsi nous servir de transition pour passer des romancières aux romanciers.

## V

M. Léon Gauthier recommande aux écrivains catholiques de se consacrer surtout au roman historique, mais pour en faire une œuvre sérieuse et savante, et il leur propose comme exemple la *Fabiola* du cardinal Wiseman.

Ce livre mérite bien en effet d'être placé au premier rang. C'est une œuvre d'érudition chrétienne, suffisamment dramatique pour quiconque n'a pas l'esprit blasé et la sensibilité émoussée par la lecture des romans de Dumas et de Soulié.

On pourrait présenter aussi comme un autre modèle du roman chrétien les *Fiancés* de Manzoni. Inutile d'en faire l'éloge. La description de la peste de Milan, les portraits admirables du cardinal Federigo Borromeo, de l'Inconnu et de Lucia ont depuis longtemps immortalisé le nom de l'auteur.

1. Godefroy, *Histoire de la littérature française*.

Le grand romancier flamand, Henri Conscience, est un de ceux qui ont pris à cœur de faire de la fiction un puissant auxiliaire de la morale chrétienne. Tous ses livres sont bons et recommandables, mais nous indiquerons de préférence ceux qui ont pour objet de peindre les mœurs honnêtes des paysans et des travailleurs de la Flandre : le *Conscrit*, l'*Avare*, le *Malheur d'être riche*, les *Scènes de la vie flamande*, etc.

Le plus beau génie de l'Angleterre contemporaine, Mgr Newman, a écrit un roman, *Callista*, qui se rapporte, comme *Fabiola*, à l'histoire de la primitive Eglise.

En France, M. l'abbé Bareille a trouvé à la même source le sujet d'*Emilia-Paula*, et M. Quinton celui d'*Aurelia* et de plusieurs autres romans d'un grand mérite.

Il faut compter encore, au nombre des romanciers chrétiens, le vicomte Walsh, MM. Guiraud, Bathild Bouniol, Georges de la Landelle, Balleydier...

M. Paul Féval, après sa conversion, mit sa plume au service de la cause catholique, et corrigea le plus grand nombre de ses premières productions : besogne assez facile, car Féval n'avait guère donné dans les excès du naturalisme. Ses ouvrages, ainsi revus, prennent donc place aujourd'hui dans les bibliothèques chrétiennes. Elles offrent certainement une lecture fort attrayante. On y trouve, avec des situations dramatiques, de l'entrain, du style et de l'esprit, qualités rares et précieuses. Mais, nous l'avouons sans détour, cette lecture est plus agréable que profitable.

Il en est autrement des livres que Paul Féval a écrits après son retour au catholicisme : les *Étapes d'une conversion*, *Pierre Blot*, la *Première communion* et *Le coup de grâce*. Au fond, ces ouvrages appartiennent moins à la fiction qu'à l'autobiographie. Ce sont des souvenirs personnels, des portraits, et non des créations de la fantaisie. Mais l'attrait n'en a pas diminué, et on y trouve en plus l'édification. L'héroïsme de la vertu chrétienne, luttant contre les tentations, sacrifiant ses penchants les plus légitimes au devoir, et triomphant du monde, de ses scandales et de ses fausses maximes, voilà ce que nous montrent le père de Jean, dans la première *Étape d'une conversion*, et le frère Charles dans la *Première communion*. Quant à *Pierre Blot*, c'est une œuvre de polémique, une vigoureuse réfutation du socialisme par la peinture de la dégradation intellectuelle et physique où ces doctrines, prétendues humanitaires, font tomber l'homme du peuple.

M. Alexandre de Lamothe a fait du roman historique une œuvre d'apologétique. Son *Histoire d'une pipe* est la réfutation

d'un grand nombre d'erreurs accréditées par les historiens protestants et libres penseurs. De même les *Camisards* et les *Cadets de la Croix*, appuyés sur des pièces justificatives, font connaître la vérité au sujet des persécutions dont on prétend que les huguenots du Midi ont été victimes sous Louis XIV. La *Filleule du baron des Adrets* se rapporte aux guerres de religion sous les Valois.

Les nations catholiques que la guerre a désolées dans ces derniers temps ont aussi fourni des thèmes à M. De Lamothé : La Pologne, dans les *Faucheurs de la mort* ; la France, dans l'*Orpheline de Jaumont*, le *Taureau des Vosges* et l'*Auberge de la mort* ; l'Espagne, dans la *Fille du Bandit* ; Rome, dans *Pia la San-Petrina* et les *Fils du Martyr*, etc.

Puis cet infatigable producteur s'est tourné vers le roman scientifique et nous a montré un autre Jules Verne, aussi savant, aussi intéressant que le premier, mais, en plus, sincèrement et ouvertement chrétien, comme on peut s'en convaincre en lisant le *Capitaine Ferragus*, *Fleur des Eaux*, le *Secret du Pôle*, etc.

L'abbé Devoille a publié, lui aussi, un grand nombre de romans historiques, d'un mérite réel.

Un autre prêtre, caché sous le pseudonyme de *Jean Loyseau*, a écrit des ouvrages pleins de science et d'esprit, dont le sujet se rapporte soit à l'éducation, soit à l'histoire : *Rose Jourdain*, les *Mémoires de Propre-à-rien*, *Trop belle. Pas méchant*, etc.

M. Charles Buet s'est aussi distingué dans le genre historique. Il y montre une imagination féconde un peu exubérante, un grand talent descriptif, un style énergique, entraînant et correct, et surtout un noble et profond enthousiasme pour la cause du bien.

M. Charles d'Héricault, l'auteur de *Thermidor*, des *Cousins de Normandie*, des *Mémoires de mon oncle*, etc., consacre un rare talent et une grande érudition à faire connaître sous son vrai jour l'époque de la révolution française : œuvre consciencieuse et dont on ne peut nier l'opportunité.

Hippolyte Violeau, le poète si pur et si gracieux, a écrit des contes et des romans où l'on trouve la même noblesse de pensées, le même sentiment religieux, le même amour du foyer et du sol natal qui animent ses *Loisirs poétiques*. Les *Soirées de l'ouvrier*, la *Maison du Cap*, *Souvenirs et naufrages*. *Amile du Guerneur*, offrent de charmantes études sur la Bretagne et ses habitants.

Chrétien et breton comme Violeau, M. Alfred des Essarts s'est aussi distingué dans la peinture des scènes rurales et de la vie domestique.

M. Eugène de Margerie a écrit des contes et des récits destinés à l'instruction religieuse et morale du peuple: *Les Aventures d'un berger*, *Frère Arsène*, la *Légende d'Ali*, les *Six chevaux du corbillard*, etc. On trouve dans ces ouvrages de l'esprit, du cœur, et un style soigné. Que peut-on désirer de plus?

Il y eut deux hommes, et par conséquent deux manières dans Edouard Ourliac. Ses premiers ouvrages sont ceux d'un philosophe sceptique, d'un observateur très perspicace, mais enclin au pessimisme. Le retour de l'auteur aux principes et à la pratique du christianisme s'accuse principalement dans les *Contes du Bocage* et les *Contes enfans et rustiques*. Ces derniers, au jugement de M. Léon Gauthier<sup>1</sup>, sont le chef-d'œuvre d'Ourliac. Et l'on se range facilement à cet avis en lisant ces histoires, " inimitables modèles de simplicité, de charme honnête et pur, " de style délicat et classique. "

## VI

Louis Veuillot, qui, nous l'avons vu, s'est prononcé en faveur du roman, a voulu montrer, par un exemple, ce que peut et ce que doit être ce genre de littérature dans les mains d'un écrivain catholique. Il a écrit ce délicieux chef-d'œuvre, *Corbin et d'Aubecourt*, dans lequel on voit comment la piété chrétienne purifie, ennoblit et élève le sentiment humain. Louis Veuillot avait soutenu " qu'un auteur qui aurait seulement la fierté de borner " son public, renfermerait l'aventure dans un salon, le drame " dans un personnage, le personnage dans un monologue, et " que ce serait assez pour dérouler une page émouvante du " cœur humain. " Il a gagné le pari qu'il fit ainsi avec son ami de cœur, Théodore de Bussière, à la mémoire duquel il a dédié son roman dans une introduction qui est la plus belle page du livre.

Rien de plus simple que l'histoire de cette jeune fille qui, adoptée par la riche marquise d'Aubecourt, garde, au milieu de l'opulence, le souvenir de son enfance pauvre, reste fidèle à l'affection reconnaissante qu'elle a vouée à Germain Darcet, le bienfaiteur de sa mère, et jure de n'avoir pas d'autre mari que lui. Le projet n'est pas facile à réaliser, car Germain est pauvre et de race plébéienne, et la marquise d'Aubecourt ne veut donner la main de sa nièce qu'à un noble. Mais, comme elle est aussi bonne et généreuse, elle finit par reconnaître le rare mérite de

1. *Portraits contemporains*.

Germain, et Stéphanie se voit fiancée à un homme digne d'elle. Le portrait que l'auteur fait de Germain est certainement admirable, mais la figure la plus attrayante n'en est pas moins celle de Stéphanie. On aime cette jeune fille à l'âme simple, joyeuse et naïve, à l'esprit élevé, au cœur aimant et dévoué : véritable type de la jeune fille chrétienne.

C'est un type aussi, mais bien différent, que l'*Honnête femme* dont Louis Veuillot a fait le sujet d'un autre roman. Lucile est la femme sans Dieu, honnête seulement aux yeux du monde, au fond vicieuse et capable de toutes les trahisons. L'étude est faite de main de maître. Un critique, et il n'est peut-être pas le seul, a dénoncé l'*Honnête femme* comme un ouvrage dangereux. Le même critique ne trouvait rien à reprocher à la *Dame aux Camélias* et à *Madame Bovary*. Bonne âme !

Les *Historiettes et fantaisies* de Veuillot peuvent être proposées comme des modèles dans leur genre. Quel sentiment exquis de tout ce qui est grand, noble et beau ! Quelle originalité et en même temps quelle perfection de style ! Et surtout quel soin louable d'envisager les hommes et les choses sous leur véritable aspect, c'est-à-dire par rapport à Dieu.

Les naturalistes modernes ont cultivé ce genre du conte de fantaisie. M. Alphonse Daudet, entre autres, s'y est fait une réputation très méritée, si on ne considère que le style et la phrase. C'est un ciseleur émérite et un peintre très habile. Mais il ne sait pourtant ni faire rire, ni faire pleurer. Il émeut, mais cette émotion est trop souvent pénible et malsaine. Sa gaieté et sa tristesse ne sont pas de bon aloi. Et quant au sentiment, il n'y a guère que la fibre patriotique qui vibre en lui. Vainement nous chercherions chez l'auteur du *Petit Chose* l'esprit élevé et délicat et l'aimable bon sens que Xavier de Maistre a mis dans son *Voyage autour de ma chambre*, l'accent ému avec lequel Edouard Ourliac décrit la *Procession de Mazères* ou raconte l'histoire de la *Petite Loïseau* et de *Mandte*. Après avoir lu les *Contes* de M. Daudet, qu'on lise le *Vol de l'âme*, les *Histoires de Théodore* et la *Chambre nuptiale* de Louis Veuillot, et qu'on dise lequel des deux auteurs est le meilleur, le véritable artiste.

## VII

—C'est tenir trop exclusivement à l'idéalisme, me dira-t-on. '

Il faut distinguer. On peut, sans être exclusif, ne pas goûter le réalisme matérialiste et pessimiste qui domine aujourd'hui.

d'hui. Mais nous croyons qu'on peut faire du réalisme d'une manière très honnête. Nous prenons pour exemple le livre que M. Gustave Le Vavas seur a publié il y a quelques années sous le titre *Dans les herbages*. Ce sont trois récits, dont le théâtre est une commune de Normandie. Nous avons sous les yeux une foule de types curieux, intéressants et aimables : *in primis*, le curé de Saint-Gérébold, humble et simple de manières, mais rempli de zèle et de charité ; Marion, sa servante dévouée et grondeuse ; le sacristain Placide, fervent chrétien, mais fin et rusé...comme un normand ; Lysis Durand, le riche marchand de bœufs, qui achète un Erard de 5000 francs pour faire jouer à sa fille Zénaïde les *Echos suisses*, le seul air qu'elle ait pu apprendre ; Emile, le maître d'école, doux et timide comme une jeune fille, et Jacqueline, la fille de Placide, énergique et déterminée comme un homme. Puis, à côté de ceux-là, des figures de coquins, non moins réussies, non moins vivantes : les deux Sinet, le fils surtout, le paysan avare et brutal qui après avoir quasi fait mourir sa femme de misère, se met à l'accabler de petits soins lorsqu'elle hérite d'une rente *viagère* de mille francs ! Moutonnet, le fripon habile, mais mal chanceux, et enfin les vieilles commères, la grande Jeanneton, la petite Barbelotte et Margot-la-pie... " toujours caquetantes et de bon bec". Tels sont les personnages qui paraissent dans les scènes rustiques où se complait le pinceau exercé de M. Le Vavas seur. Citons les festins homériques de l'hospitalier Lysis Durand, la table d'hôte de l'auberge de Livarot, la procession, la lessive, la tonte des moutons, etc. Nous reproduisons, comme échantillon de la manière et du style de l'auteur, la scène qui se passe, un soir de marché, dans la " maison du diable", c'est-à-dire chez le paysan Sinet. Le misérable, dans un accès d'ivresse et de colère, s'en prend à sa malheureuse compagne. Il la renverse et la frappe.

" La pauvre femme avait bu le calice des humiliations et des dédains jusqu'à la lie, mais pas jusque là. C'était le premier coup qu'elle recevait. Son humanité tout entière se révolta. son sang ne fit qu'un tour. Elle se releva, hébété ; elle voulut crier, impossible. Elle baissa la tête et attendit.

" Le misérable va redoubler, la première tape l'a fait rire et mis en goût ; mais il trouve quelqu'un entre lui et sa victime. C'est le vieux Sinet.

" —Rangez-vous, mon père ! hurle l'ivrogne.

" —Bas les pattes, mon gars ! Je te défends de la battre.

—Mêlez-vous de ce qui vous regarde, je veux battre ma femme, moi !

—Et moi, je ne le veux pas !

—Satané vieux ! range-toi, ou.....

—Ou quoi ?

—Ou je cogne.

—Tu frapperais ton père ?

—Est-ce que je sais si tu es mon père, bonhomme ? On m'a peut-être changé en nourrice. Range-toi, que je te dis, tu me gênes !

—Sinet lève la main ; mais avant d'atteindre le vieillard, il reçoit un vigoureux soufflet en pleine joue, et tombe ivre mort.

—Gamin ! dit le bonhomme en haussant les épaules.

Il est superbe, en ce moment, le père Sinet. Le vieux renard a presque l'air d'un lion.

Il prend sa chandelle, l'allume et se dirige lentement vers son cabinet.

La Sinette est revenue de sa surprise. Elle voit son mari, vilainement tombé sous le banc, le cou de travers, la face congestionnée ; la pitié la gagne, la pauvre femme ! elle essaie de dégager Sinet pour le traîner jusqu'à son lit. Mais le fardeau est trop lourd.

Elle regarde le vieux d'un œil suppliant.

—Laisse-le cuver son vin sous la table, ça lui servira de leçon, dit le rude bonhomme.

Mais vaincu par un second regard plus suppliant et plus éloquent que le premier, le vieux pose sa chandelle, happe son fils par le collet de sa blouse, le jette à tête morte sur son lit et va se coucher.

—Et l'on dit que les femmes ont de la rancune ! grommela-t-il en faisant claquer la porte."

Les honnêtes gens ont évidemment les préférences de M. Le Vavasseur, mais ils ne sont pas idéalisés plus qu'il ne faut et ils ne raffinent pas en matière de sentiments. Ils sont à leurs affaires et vont leur chemin tout tranquillement. Mais vienne l'occasion, l'heure de l'épreuve, et ces âmes simples et droites accompliront des actes de vertu héroïque. Le bon curé ira, sans hésiter un moment, secourir les malheureux atteints de la petite vérole, et le fidèle Placide emboîtera le pas derrière son chef ; Baptiste, le brave garçon, ira ensevelir son camarade Jean-Pierre, mort de la terrible maladie, et succombera à son tour, victime de sa charité ; Marie, la douce veuve, se vouera courageusement au travail et aux privations pour gagner le pain de ses enfants ; la

femme Sinet, pauvre créature, endurera patiemment les injures et les coups dont l'accable son mari ; Emile, le timide amoureux de Jacqueline, pour rendre service à celle qu'il aime, rédigera lui-même la supplique destinée à obtenir la grâce d'un rival odieux et préféré ; il n'est pas, enfin, jusqu'aux bavardes comères qui ne se montrent héroïques à leur heure, lorsqu'elles font, *en silence*, le pèlerinage de Notre-Dame-de-Bois-Fleuri, pour obtenir la guérison du curé.

Le réalisme de notre auteur est donc tout imprégné de l'idée chrétienne, et s'il montre l'humanité avilie par les passions, il la montre aussi régénérée et ennoblie par la grâce d'en haut. Voilà pour le fond, et quant à la forme, la critique s'est accordée pour faire l'éloge de ce style, plein de vigueur et d'originalité et qui sent son vieux terroir, comme les mœurs et le langage de ses héros.

De l'esprit et du cœur, de la sensibilité vraie, du bon sens et de la bonne humeur, voilà ce qui doit distinguer le romancier catholique. Voilà aussi ce que nous avons vu chez M. Le Vavas-seur, et ce que nous trouvons encore chez M. René Bazin, le sympathique auteur de *Stéphanette* et de *Ma tante Giron*.

Connaissez-vous le Craonnais ? Non, peut-être, comme nous, avant d'avoir lu *Ma tante Giron*. C'est un pays charmant, couvert de grands chênes, de pommiers et de genêts en fleurs, et peuplé, comme les *Herbages*, d'honnêtes gens et de bons chrétiens. La tante Giron, qui met tout son bonheur dans le bonheur des autres, et le grand-père, chasseur passionné, qui s'esquive d'un dîner de noce pour aller tirer des perdreaux, sont des types intéressants et vénérables qu'on peut être fier de compter dans sa parenté. L'héroïne, Marthe de Seigny, Jacques de Lucé, Annette et le vieux métayer Gerbellière offrent aussi des caractères fort attrayants. N'oublions pas l'abbé Courtois, " le plus original des curés... très connu de Dieu et de ses paroissiens pour ses vertus ", spirituel et caustique, rude et sévère parfois, quand il le faut, mais toujours charitable, pasteur zélé qui, au temps de Pâques, va surprendre les retardataires dans leurs champs et les fait confesser séance tenante, en pleine luzerne, à l'ombre d'un pommier.

Ce curé de Marans est le digne confrère du curé de Saint-Gérébold, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, et il peut prendre place à côté de l'abbé Plançon, dont Veuillot a fait le portrait dans la *Journée d'un missionnaire*.<sup>1</sup>

1. *Historiettes et fantaisies*.

Les romanciers catholiques ont raison de proposer ainsi à l'admiration du monde ces hommes suivant le cœur de Dieu, qui font l'honneur de l'humanité.

Il n'y a guère d'intrigue dans le livre de M. Bazin, dont le mérite consiste principalement dans l'étude des caractères et des mœurs et dans les descriptions du paysage. L'auteur, cela se voit de prime abord, est un artiste. Son tableau du printemps mérite d'être cité.

" Dans le Craonnais, terre un peu froide et rude, l'hiver est long, le printemps long à venir : mais quand il éclate, quelle fête subite et superbe ! On est encore dans les jours mornes ; le ciel gris laisse à peine entrevoir le bleu de la saison chaude ; l'herbe des prés est verte mais rase....Rien ne s'éclance, rien ne grandit, rien ne s'épanouit : le signal n'est pas donné, la sève qui bouillonne dans la terre attend l'heure de rompre ses digues.

" Tout-à-coup, au milieu d'une journée pluvieuse, un souffle passe. Il est tiède, imprégné d'un parfum subtil. D'où vient-il ? Quels rayons l'ont chauffé ? Sur quelles fleurs s'est-il embaumé ? Ne cherchez pas. C'est la permission d'éclorre donnée à l'herbe, aux fleurs, aux arbres ; c'est le messenger qui parcourt la terre. Tout ce qui a vie tressaille sur sa route. Le ciel peut rester gris, la bourrasque siffler encore, la gelée du matin retarder l'effort : la résurrection est commencée. De ce moment, les premiers bourgeons éclatent ; les autres se forment, rougissent. Mille petites tiges s'élançant des pieds d'herbe. On voit des brins de paille dans le bec des moineaux. Les blés jaunis par les pluies d'hiver s'affermissent et prennent un ton foncé. Des champs de vesceau les perdrix partent deux. Les guérêts commencent à fumer. Les nénuphars montent du fond de l'eau. On entend de très loin les gars chanter dans les chemins. Une abeille vole : c'est qu'une fleur est ouverte. Attendez quelques jours encore, et la parure nouvelle de la terre sera complète, et tout verdira, et tout fleurira, et tout chantera."

Nous voudrions reproduire aussi les observations très justes de l'auteur sur le rôle et l'influence de la vieille bourgeoisie rurale, " qui était un des éléments les plus sains du peuple de France ", et que la Révolution a dispersée et ruinée.

Mais nous résistons au désir de multiplier les citations, sachant que les lecteurs du *Canada-Français* auront bientôt l'occasion d'apprécier par eux-mêmes le talent de M. Bazin.

Qu'il nous suffise donc d'avoir indiqué, dans les deux ouvrages dont nous venons de parler, des modèles chrétiens du roman de mœurs.

## VIII

Nous voudrions voir les mœurs canadiennes étudiées et peintes de cette manière. Elles l'ont déjà été, sans doute, et avec talent, par M. Chauveau dans *Charles Guérin*, M. De Gaspé dans les *Anciens Canadiens*, M. Bourassa dans *Jacques et Marie*, A. Lajoie dans *Jean Rivard*, M. Taché dans *Forestiers et Voyageurs*. Mais leurs œuvres datent déjà de loin, et la génération actuelle ne paraît pas disposée à suivre l'exemple qu'ils ont donné. Eux-mêmes, du reste, semblent n'avoir voulu qu'essayer leurs forces et ils s'en sont tenus à ce coup d'essai.

M. Marmette et Mme Leprohon ont été les plus féconds de nos romanciers. L'auteur de *François de Bienville*, du *Chevalier de Mornac* et de *l'Intendant Bigot* a certainement les qualités qui conviennent au genre qu'il a adopté, c'est-à-dire le roman historique et patriotique, mais a-t-il déjà brisé sa plume? Ce serait dommage.

Les œuvres de Madame Leprohon écrites en anglais, mais dont les principales ont été traduites en français, appartiennent au genre sentimental, et l'esprit en est excellent. Nous ne saurions trop déplorer la mort prématurée qui est venue terminer trop tôt une carrière littéraire si bien commencée et déjà si utilement remplie.

L'auteur du *Manoir de Villerai* n'est pas notre seule romancière. La publication d'*Angéline de Montbrun* a fait connaître le nom de Mlle Laure Conan de la manière la plus avantageuse et lui a valu les plus grands éloges.

Le conte, la nouvelle et la légende ont aussi été cultivés parmi nous. M. l'abbé Casgrain, M. Faucher de Saint-Maurice, M. J.-C. Taché, M. B. Sulte, et d'autres encore, se sont essayés avec succès à ce genre d'ouvrage, qui exige une grande perfection de goût et de style.

Mais, en somme, notre littérature a produit jusqu'ici peu de romans. Ceux qui paraissent en feuilletons dans nos journaux et nos revues ne sont généralement que des reproductions d'ouvrages étrangers. Nous leur préférerions certainement des œuvres nationales, mais, puisqu'il y a cas de force majeure, on devrait se montrer plus difficile qu'on ne l'a été jusqu'à présent dans le choix de ces feuilletons.

Comme nous l'avons dit en commençant, le roman, pour mériter un accueil favorable, doit porter à la connaissance de la

vérité, à l'amour du beau et du bien, et en même temps, il doit réunir toutes les qualités d'une œuvre artistique. Nous venons de voir qu'il existe des livres de cette nature, et en assez grand nombre pour que nous ne soyons plus justifiables de rechercher les productions de l'école naturaliste.

Faire connaître et apprécier ces œuvres de la littérature catholique nous semble être un devoir, car ce serait le moyen de former le goût du public et de le détourner de toute lecture malsaine.

Mais de tout ce qu'on peut dire en faveur des romans chrétiens il ne faut pas conclure qu'ils doivent faire abandonner des lectures plus sérieuses et plus profitables.

En lire peu, et rien que d'excellents, tel est la règle qu'il faut suivre. Et, pour tout dire, nous ne blâmerions pas le jeune homme qui n'aurait de goût que pour Bossuet, Corneille ou de Maistre, ni la jeune fille qui ne lirait d'autres livres que *l'Imitation de Jésus-Christ* ou la *Vie des Saints*.

JOSEPH DESROSIERS.

---

# LA QUESTION ROMAINE.

---

## I

Les grandes manifestations qui viennent d'avoir lieu remettent à l'ordre du jour avec plus d'urgence que jamais cette importante et difficile question. Certaine conspiration du silence l'avait un peu reléguée dans l'ombre depuis quelques années ; mais elle était toujours là, palpitante d'intérêt, inéluctable, permanente, et demandant patiemment à la diplomatie européenne une solution conforme aux principes du droit international chrétien.

C'est en vain que l'Italie officielle disait : " Il n'y a plus de question romaine ; le Pape se plaint encore, mais le monde catholique en a pris son parti, et il faudra bien que le Pontife lui-même se résigne et accepte les faits accomplis." Les autres Etats, mis en demeure de se prononcer et de ratifier l'action du gouvernement italien, se taisaient et se réservaient l'avenir.

Comme le disaient les hommes d'Etat les plus autorisés. l'Italie faisait une *expérience* et l'Europe laissait faire, mais aucun acte diplomatique ne venait sanctionner la spoliation de Rome.

Aujourd'hui l'*expérience* est faite, et elle aboutit à un conflit permanent intolérable. Tous ceux qui ont visité Rome pendant les jours solennels qui viennent de s'écouler ont pu le constater : toute grande que soit Rome, la Majesté pontificale la remplit tout entière, et il n'y a pas de place pour une autre Majesté.

Mais avant d'exposer la situation actuelle, faisons un retour vers le passé.

Dès les temps les plus reculés, et du moment que le monde civilisé devint chrétien, il comprit que le Chef de l'Eglise, pour être indépendant, devait posséder une souveraineté temporelle et même territoriale. De la reconnaissance de ce droit primordial par les souverains comme par les peuples naquit ce que l'on a appelé depuis le *pouvoir temporel* des Papes. A diverses époques, les événements politiques et les vicissitudes des formes sociales ont fait subir à ce pouvoir diverses modifications. Mais cette organisation spéciale continuait d'être reconnue comme nécessaire par

\* 1. C'est de Rome même, où il a passé l'hiver, que M. le juge Routhier envoie au CANADA-FRANÇAIS cette savante contribution.

le monde chrétien, et nulle institution humaine ne peut invoquer des droits aussi sacrés, des titres aussi légitimes. C'est avec la sanction séculaire du genre humain que Rome est devenue, comme le dit Léon XIII, le *siège naturel des Souverains Pontifes*, le *centre de la vie de l'Eglise*, la *Capitale du monde chrétien*.

Pour organiser une pareille institution d'une manière durable, les rois et les peuples avaient compris qu'il fallait l'asseoir sur une propriété territoriale, et ils avaient doté les Papes d'un magnifique patrimoine qui devait être le fondement permanent de leur souveraineté.

Remarquons bien que ce patrimoine appartenait à toute l'Eglise, et qu'il était donné aux Papes pour assurer leur indépendance et la liberté de leur action, dans l'intérêt de tous les catholiques de l'univers. Plusieurs peuples avaient contribué à sa formation, mais il n'était ni italien, ni français, ni allemand : il était *catholique*, c'est-à-dire *universel*, et les catholiques du monde entier avaient intérêt et droit à sa conservation.

Or les catholiques du monde entier, c'est-à-dire environ trois cents millions d'âmes, est-ce que cela ne compte pas dans un siècle où presque tous les gouvernements sont soumis à la loi du nombre ? Croit-on que l'on peut impunément fouler aux pieds leurs croyances, leurs sentiments et leurs droits, et qu'un état de choses appuyé sur la négation de ces droits puisse être durable ?

Ceux qui l'ont cru devront se détromper avant longtemps ; mais les vrais hommes d'Etat, même italiens, ne l'ont pas cru, et lorsqu'ils ont porté atteinte à l'ancien ordre de choses pour créer l'unité italienne ils ont toujours proclamé qu'ils voulaient laisser au Pontife romain une souveraineté temporelle, appuyée sur un domaine territorial. Sans doute ils voulaient réduire ce domaine aux proportions les plus étroites, mais ils comprenaient qu'ils ne devaient pas le supprimer, dans l'intérêt même du nouveau royaume italien. En vertu d'une loi providentielle que quinze siècles d'évènements ont sanctionnée, et que nul pouvoir humain ne saurait abroger, la destinée de l'Italie est indissolublement liée à celle de la Papauté, et les esprits supérieurs ne conçoivent guère comment il serait possible de transférer ailleurs le centre de l'Eglise.

De cette situation découlent pour l'Italie d'inappréciables avantages, mais aussi des devoirs. La Papauté jette sur elle un incomparable éclat et un prestige inouï que tous les peuples lui envieraient ; mais elle lui impose une responsabilité devant le monde catholique, qui a droit d'exiger qu'elle sauvegarde l'indépendance du Saint-Siège.

Voilà ce que les hommes politiques d'Italie les plus remarquables et les plus dévoués à l'unité italienne avaient compris, et c'est contre leur volonté que la spoliation de Rome a été accomplie. Cavour lui-même ne la voulait pas.

Son plus fidèle disciple, Massimo d'Azeglio, dont l'Italie n'a jamais mis le patriotisme en doute, écrivait peu après la mort de Cavour : " Le Chef de l'Eglise doit avoir, et, croyez-le, l'Italie veut qu'il ait le nom, l'indépendance, la grande et exceptionnelle situation d'un Souverain. Il doit résider seul à Rome, sur les ruines de deux antiquités que protège et qu'illumine la majesté de la tiare, et Rome doit être à toujours en communication libre et directe avec le monde entier."

Dans un beau discours prononcé au Sénat de Turin, le 3 décembre 1864, sur la translation du siège du gouvernement à Florence, il disait : " L'Italie comprend que le catholicisme, la communion maîtresse de la chrétienté, cette communion si merveilleusement organisée dans sa hiérarchie, pour la transmission immédiate et puissante de la volonté suprême; que le culte intimement uni aux forces les plus vives de la société, ne renoncera pas, sans une lutte acharnée, au siège où sont accumulés, depuis dix-huit siècles, les monuments les plus vénérés de la foi. L'homme d'Etat digne de ce nom, qu'il ait ou qu'il n'ait pas une foi religieuse, sait accepter les faits. Je serais curieux de savoir s'il viendrait jamais dans la tête du ministre le plus voltairien de la Sublime-Porte, de mettre La Mecque à sac. J'ai peine à croire que le catholicisme universel puisse jamais admettre, à côté du Pape au Vatican, le roi d'Italie au Capitole. Eh bien ! je le demande, sommes-nous disposés à une lutte à outrance avec la catholicité tout entière ? Nous conviendrait-il de l'affronter ?"

Un autre italien, remarquable comme penseur et comme écrivain, et que l'Italie a comblé d'honneurs, Capponi, disait après 1862 : " Je crois que le Pape doit avoir une ville où il n'ait personne au-dessus de lui, que cette ville doit être Rome, et que Rome serait une mauvaise capitale pour l'Italie. Je crois ces trois choses fermement."

Quand la spoliation fut consommée, et que les Italiens, maîtres de Rome, voulurent y transférer la capitale du royaume, Capponi fit tous ses efforts pour persuader à ses compatriotes que pour réaliser ce projet il fallait trois choses : 1<sup>o</sup> l'adhésion du Saint-Père, 2<sup>o</sup> l'approbation des catholiques italiens, 3<sup>o</sup> l'assentiment des puissances étrangères. Et il ajoutait : " Prenez garde que de l'indépendance du Chef de l'Eglise va dépendre notre propre

indépendance : si ce grand intérêt n'est pas assuré, nous ne posséderons jamais Rome moralement et en sécurité."

Un autre jour, l'éminent homme d'Etat, envisageant l'avenir, semble avoir prophétisé ce dont nous sommes aujourd'hui les témoins : " Si l'on faisait du Pape un sujet, sa protestation comme tel mettrait de son côté la catholicité tout entière, et moi tout le premier. Protestant contre la servitude, il protestera comme martyr, et il vaincra jetant au vent tout fait accompli...."

Ainsi pensaient et parlaient, parmi ceux qui ont fait l'unité italienne, les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus patriotes. Ils comprenaient que pour être durable la liberté de leur pays ne devait pas avoir pour base l'asservissement de la Papauté. Ils comprenaient que la situation particulière de l'Italie exigeait le maintien de ce dualisme exceptionnel—deux souverainetés temporelles, occupant chacune un territoire distinct, vivant en paix dans une égale indépendance et dans un attachement commun pour la commune patrie.

Mais aucune des conditions qu'ils posaient à la réalisation de leur beau rêve n'a été remplie. Au lieu d'un pacte solennel recevant l'adhésion du Saint-Père et l'assentiment des souverains étrangers, qu'a-t-on vu ?—On a vu la force armée profiter de la guerre lamentable entre la France et la Prusse pour enfoncer les portes de Rome. On a vu des gouvernements, instruments des sociétés secrètes, trahir la foi jurée par leurs devanciers, manquer à toutes leurs promesses les plus solennelles, et démolir pierre par pierre, à coups de lois et de décrets injustes, l'antique édifice du pouvoir temporel des Papes. On les a vus faire du Chef de l'Eglise catholique un simple sujet italien, et tenter de lui imposer, sans même le consulter, de par la volonté souveraine d'un parlement italien, un *modus vivendi* qui répugne à sa dignité et qui détruit sa souveraineté et son indépendance.

Quel homme de bonne foi soutiendra que cette conquête de Rome fut légitime ? Quel légiste osera la défendre au nom du droit des nations et de la justice ?

Non, le conquérant lui-même n'a pas cru à la légitimité de sa conquête, et c'est pourquoi il a offert des compensations et voulu faire ratifier le fait accompli par les puissances étrangères.

## II

Au fond de la question romaine il y a deux droits fondamentaux qui ont été profondément blessés et qu'il s'agit de restaurer : la propriété et l'indépendance.

Le droit de propriété n'a pas été seulement lésé, il a été violemment supprimé ; et cette violation est d'autant plus grave que le patrimoine de saint Pierre appartient à toute l'Eglise. En vérité les catholiques du monde entier ont droit de dire au roi d'Italie : " Ces États que vous avez pris appartiennent à la grande société dont nous sommes les membres, et vous devez les lui rendre." Ils ont encore le droit de dire à leurs propres souverains : " La spoliation perpétrée contre l'Eglise nous blesse dans nos sentiments et dans nos droits de catholiques ; nous vous demandons d'exiger du gouvernement italien une réparation et une restitution."

C'est ainsi que la question de propriété elle-même est internationale, abstraction faite de la question d'indépendance.

Je tiens à faire ressortir ce caractère parce que l'on va nous opposer *la volonté du peuple romain et les vœux des Italiens*.

Disons en passant que les prétendus *vœux des Italiens* sont loin d'être prouvés. Les élections municipales en juin dernier (1887), et celles de Venise, de Florence, de Naples, etc., ont même prouvé le contraire.

Mais supposé que les vœux des Italiens soient tels qu'on le prétend, ils ne sont pas une réponse à la revendication du patrimoine de l'Eglise. Le peuple italien n'a pas pu donner à son gouvernement des propriétés qui ne lui appartenaient pas. Autrement il serait permis aux spoliateurs de se constituer un titre de leur spoliation même.

S'il s'agissait d'une question de politique intérieure, je comprendrais qu'on invoquât la volonté populaire de Rome ou de l'Italie. Mais il s'agit d'un intérêt bien supérieur et dont le caractère international domine la volonté et l'intérêt des Italiens.

Les peuples catholiques sont les revendicateurs naturels et légitimes du domaine pontifical : 1<sup>o</sup> parce qu'ils sont membres de l'Eglise propriétaire de ce domaine ; 2<sup>o</sup> parce que ce sont eux qui ont fondé, agrandi, consolidé ce patrimoine.

Jetons donc un coup d'œil sur la ville de Rome, et demandons-nous à qui elle doit les éléments qui la composent ? L'histoire universelle de l'Eglise et du monde, ainsi que l'archéologie et les arts, répondent : " Rome est la capitale du monde catholique : elle est le siège de la grande société qui compte dans son sein la plupart des peuples de l'Europe et d'innombrables représentants de tous les pays." Qui a doté Rome de ses trois cents églises, de ses monastères, de ses musées, de ses palais et de toutes ses richesses artistiques ? Est-ce le peuple italien ? Certai-

nement non ; ce sont les souverains et les peuples catholiques du monde entier.

Qui entretient encore, orne et répare tous ces admirables monuments religieux qui font la grandeur et la beauté de Rome ? N'est-ce pas la Papauté, avec l'argent de la catholicité tout entière ?

Lors donc que le peuple italien ose dire que Rome est sa propriété, les peuples catholiques peuvent lui opposer le plus éclatant démenti ; et pour établir leurs droits ils n'ont pas besoin d'autres titres que les archives de Rome elle-même, et son histoire écrite en caractères ineffaçables sur ses monuments de marbre. Au frontispice des églises, des couvents, des palais et des tombeaux, des milliers d'inscriptions constatent les dons, leur provenance étrangère et les noms mêmes des donateurs. Quelles sont ces armoiries sculptées dans le marbre et le granit, ou gravées dans l'or et le bronze, qui se détachent de toutes les murailles, au front même des édifices occupés par les spoliateurs ? Ne sont-ce pas les armes des Papes, c'est-à-dire de l'Eglise ?

Ceux qui connaissent Rome ne sauraient l'ignorer : c'est à peine s'il est dans cette ville un seul édifice important qui ne porte la marque de quelque puissance étrangère, ou de la Papauté.

Oui, la Ville Eternelle porte sur ses murs l'effigie de la chrétienté ; et tous les catholiques peuvent dire à MM. les italianisimes : " Rome n'est pas à vous. Rome, dont vous vous faites un piédestal pour grandir votre taille, et vous élever à la hauteur des autres nations, vous nous l'avez volée. Il y a près de vingt ans, pendant une nuit sombre, que les sociétés secrètes avaient répandue sur l'Italie, vous avez enfoncé ses portes, pris ses palais, confisqué ses couvents, et vous vous y êtes installés par la force brutale. Mais la force brutale n'est pas un droit, et vous devez restituer."

Les souverains catholiques peuvent également dire au roi d'Italie : " Levez donc les yeux, ô roi, et voyez donc de qui est l'effigie que portent votre palais et toute la Ville Eternelle. Est-ce bien la vôtre, nouveau César ? Non, n'est-ce pas ? C'est bien celle de la Papauté ? Eh bien ! rendez au Pape ce qui est au Pape. Sans doute vous avez prétendu vous faire un droit au moyen d'un plébiscite. Mais ce plébiscite fut une dérision ; et lors même qu'il eût été sérieux, le suffrage des Italiens ne pouvait pas vous donner ce qui appartenait depuis quinze siècles à l'Eglise et au monde catholique."

Voilà dans quels termes la question de propriété doit être posée ; et si ce droit n'a pas cessé d'être sacré, je ne vois pas comment elle peut être résolue sans une restitution.

### III

Pour suppléer à cette restitution qu'il ne veut pas faire, quoiqu'il en comprenne la justice, le gouvernement italien a offert des compensations sous forme de rente annuelle au Saint-Père. Mais le Saint-Père a toujours répondu qu'il ne pouvait pas les accepter parce qu'il ne pouvait pas aliéner le patrimoine de l'Eglise. Dès lors l'obligation de restituer subsiste.

Car, il ne faut pas l'oublier, le gouvernement italien ne peut pas en pareille matière imposer sa volonté au Souverain Pontife, et toute loi passée dans ce but par le parlement italien est nulle, d'une nullité absolue.

Un Etat peut bien confisquer une propriété privée appartenant à l'un de ses sujets, pour cause d'utilité publique, et obliger ce sujet à accepter une compensation ; mais il ne peut pas en agir ainsi à l'égard d'un autre Etat. Ce serait vraiment trop commode pour un souverain ambitieux et tort, s'il pouvait dire à son voisin plus faible que lui : " J'ai besoin de telle province qui vous appartient ; je la confisque pour cause d'utilité publique et je vous donne telle compensation." Ce serait la négation de tout droit et de toute justice.

Encore une fois les souverains peuvent agir ainsi avec leurs sujets, parce qu'ils ont sur leurs propriétés un domaine indirect ; mais il est évident que ce pouvoir, déjà assez exorbitant en lui-même, ne saurait être exercé sur des propriétés appartenant à d'autres souverains.

Le gouvernement italien a bien compris toute la gravité de cette objection, mais il a essayé de tourner la difficulté en disant : " Le Pape n'est pas un souverain." C'était audacieux, après quinze siècles de souveraineté publiquement exercée. Cependant il a tenté de faire maintenir ses prétentions par les tribunaux, en pensant que les tribunaux n'oseraient pas considérer le Pape comme souverain temporel.

La question fut incidemment soulevée dans certaines causes administratives, et la cour d'appel de Rome n'osa pas, comme on l'avait prévu, déclarer expressément que le Saint-Siège était une souveraineté temporelle, mais elle lui reconnut les mêmes

droits, et elle jugea que l'Etat ne pouvait lui imposer l'acceptation d'un apanage. Voici ses motifs :

“ Etant incontestable, dit la cour d'appel, que le Saint-Siège, institution *sui generis*, à laquelle nulle autre ne peut être assimilée, ne tient pas de l'Etat, quel qu'il soit, où il réside, son origine et ses pouvoirs, et que, comme tel, il ne peut dépendre de la volonté de l'Etat ; qu'il est juge unique et sans contrôle de ce qui peut convenir le mieux à sa vie intérieure et extérieure ; .....c'est ce qui a induit les Etats catholiques ou non catholiques, à le reconnaître comme une personnalité juridique, apte à traiter avec eux sur le pied d'égalité.

“ L'Etat ne peut lui imposer l'acceptation d'un apanage, et il ne peut présumer davantage que cette acceptation s'est accomplie par fiction légale, à moins de méconnaître l'essentielle liberté et l'indépendance du Saint-Siège, en ce qui concerne sa manière propre de se régir.

“ Or, il résulte évidemment des principes les plus sûrs de la science, qu'on ne peut concevoir l'origine d'un droit ou d'une obligation correspondante entre deux personnes libres, indépendantes et essentiellement distinctes, par le fait d'une d'entre elles, c'est-à-dire sans le concours de deux consentements, sans la réalisation de la formule *in idem placitum*.”

Ainsi donc, suivant les principes reconnus par l'un des plus hauts tribunaux d'Italie, l'Etat italien ne peut pas acquérir un titre légitime aux anciens Etats pontificaux sans un pacte consenti par le Pape lui-même. Or ce consentement ne lui a jamais été donné.

Si le roi d'Italie et ses aviseurs avaient une notion complète de la justice, et s'ils étaient en même temps de grands hommes d'Etat, ils auraient profité des fêtes jubilaires pour tenter un arrangement. L'occasion était propice, et, malgré tous les inconvénients d'une nature locale qui pouvaient en résulter, ils auraient pu dire au Saint-Père : “ Faisons la paix, et pour notre présent du jubilé, nous allons vous donner la ville de Rome.”

Je sais bien qu'une telle solution n'eût pas été sans difficultés intérieures. Mais quel prestige et quelle puissance en fussent résultés pour l'Etat italien dans ses relations extérieures !

Au lieu du conflit actuel entre le Pape et l'Eglise d'un côté, et l'Italie officielle de l'autre, qu'on se représente le roi d'Italie possédant l'amitié du Saint-Père et de tous les catholiques de son royaume ! Quel éclat et quelle force la couronne d'Italie ne trouverait-elle pas dans une telle situation !

La paix à l'intérieur au lieu d'une espèce de guerre civile en permanence, une influence morale beaucoup plus grande et un prestige unique à l'extérieur, voilà quels seraient pour le royaume italien les fruits d'une réconciliation avec le Pape.

Ce n'est pas tout. Non seulement il aurait plus de prestige dans ses relations extérieures, mais il aurait plus d'indépendance et de liberté. Dans les différends qu'il aurait à débattre avec les autres Etats, il ne s'entendrait pas dire ce que la France et l'Allemagne lui répètent constamment dans un langage plus ou moins voilé : " Prenez garde à vous ! nous allons rétablir le pouvoir temporel du Pape ! "

C'est qu'en effet il y a là pour les puissances catholiques une cause permanente d'intervention dans les affaires intérieures de l'Italie, une cause juste et qui rencontrerait les sympathies d'une majorité peut-être des Italiens eux-mêmes.

Le *Moniteur de Rome* disait l'autre jour que la question romaine est pour l'Italie une blessure toujours béante, une plaie qui ne se ferme pas et par laquelle elle perd le plus pur de son sang. Cette comparaison est exacte, et c'est pourquoi l'Italie a plus d'intérêt même que la Papauté à ce que cette question soit réglée. Si le roi d'Italie peut attendre, le Pape, qui ne meurt pas, peut attendre plus longtemps encore.

Mais pour en arriver à une solution, il faudrait abandonner au moins Rome au Saint-Père, et voilà précisément à quoi ne peut se décider le gouvernement italien.

" Les habitants de Rome, dit-il, sont italiens, et dès lors ils doivent être les sujets du roi d'Italie. " Nous répondons : 1° Le principe des nationalités ne peut jamais être rigoureusement invoqué en droit international. Les habitants de Nice, ceux de Monaco, et ceux de Malte, sont aussi des italiens ; et cependant Malte appartient aux Anglais, Nice est à la France, et Monaco forme une principauté indépendante. Il y a des exceptions de même nature chez plusieurs autres races. A ces situations exceptionnelles il y a des raisons de droit public international que les Etats européens reconnaissent. Or Rome est dans une position bien plus exceptionnelle encore, et tous les Etats qui ont des sujets catholiques ont le plus grave intérêt, au point de vue de leurs relations avec l'Eglise, à ce que Rome, siège de la Papauté, soit un territoire neutre ne relevant d'aucun autre souverain que le Pape. 2° En devenant, je devrais dire en restant papale, Rome n'en serait pas moins italienne, j'ose dire qu'elle serait même plus italienne et plus nationale. Les sujets du Pape

n'auraient pas moins à cœur les intérêts de l'Italie que les sujets du roi Humbert.

On dit encore : " Rome est nécessaire à l'unité italienne." Je répons : 1<sup>o</sup> Cela n'est pas exact, car l'unité italienne était fondée lorsque Rome appartenait encore au Pape, et ses fondateurs, y compris Cavour, ont maintes fois déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de Rome. 2<sup>o</sup> Non seulement l'unité italienne n'a acquis aucune force par la possession de Rome, mais elle y a trouvé une cause permanente de faiblesse, parce qu'elle s'est aliéné tous les catholiques dévoués au Saint-Père.

On soutient enfin que l'abandon de Rome blesserait de graves intérêts économiques et occasionnerait des désastres financiers. Je suis prêt à reconnaître que cette objection est grave. Mais elle a été soulevée lors de l'abandon de Turin et de Florence ; et cependant on a passé outre, ce qui prouve qu'elle n'est pas insoluble.

D'ailleurs, les intérêts privés doivent céder devant les intérêts généraux, et tous les inconvénients d'une nature locale, ou municipale, doivent être écartés quand il s'agit de sauvegarder des droits aussi universels et aussi fondamentaux que ceux de l'Eglise.

Ce n'est pas la faute de l'Eglise ni de la Papauté si le gouvernement italien s'est mis dans la fausse position qu'il occupe maintenant. Il est rare qu'on puisse réparer une injustice commise sans en éprouver quelques inconvénients, mais ce n'est pas une raison pour laisser subsister l'injustice.

La restitution d'un bien mal acquis peut jeter dans la misère des familles opulentes ; mais cette restitution n'en est pas moins obligatoire.

#### IV

Nous n'avons traité jusqu'ici que la question de propriété, et les droits du Saint-Père à la restitution de son domaine territorial ne sont pas douteux. Mais ses droits à l'indépendance ne sont pas moins sacrés. Tout le monde reconnaît que le Chef de l'Eglise doit être libre et complètement indépendant. Le gouvernement italien lui-même paraît l'admettre ; mais il prétend que le Pape jouit sous le régime actuel de cette indépendance qui lui est nécessaire. Les partisans et les gens qui ne réfléchissent pas se moquent de nous quand nous disons que le Pape est prisonnier dans son palais. " Pourquoi s'y renferme-t-il ? pourquoi n'en sort-il pas ? " disent-ils.

Voyons, raisonnons un peu. Comment veut-on que le Saint-Père sorte du Vatican et circule dans Rome? Comme particulier, ou comme souverain? Il suffit de poser la question dans ces termes pour en saisir de suite toute la gravité. N'est-il pas évident que le Chef de l'Eglise catholique ne pourrait pas, sans compromettre sa dignité, sortir dans les rues de Rome comme simple particulier? A ceux qui ne sentiraient pas toute l'inconvenance d'une telle démarche, je me contenterai de dire qu'ils n'ont pas le sens des convenances sociales et des hiérarchies. Supposons pourtant que le Pape puisse se promener dans Rome sans aucun insigne, ni attirail qui rappelle sa dignité. empêcherait-on les Romains de le reconnaître et de l'acclamer? Peut-on supposer un instant que les princes, les nobles et la foule des catholiques qui lui sont dévoués dans la Ville Eternelle. le regarderaient froidement et silencieusement passer? Non. mille fois non : ses amis, qui sont nombreux et puissants, ne resteraient pas muets ; des cris d'admiration et d'amour salueraient partout son passage, et la foule acclamerait en lui le Roi aussi bien que le Pontife.

Que feraient alors ses ennemis? Dans la rue, ils répondraient par des outrages et soulevaient une émeute ; au Quirinal, on poursuivrait, on punirait, on destituerait, on proscrirait peut-être tous ceux qui auraient osé acclamer le Saint-Père.

Est-il possible d'avoir là-dessus le moindre doute, quand on voit le Roi d'Italie démettre le syndic de Rome pour avoir présenté ses hommages au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé, et destituer d'autres syndics parce qu'ils ont signé une pétition demandant au parlement de créer pour le Pape un *modus vivendi* qui soit convenable pour sa haute dignité et sa mission?

Or, je le demande à tout esprit non préjugé, serait-il sage, serait-il même juste de la part du Pape d'exposer ainsi ses amis à des persécutions? Si l'on ne comprend pas que par respect pour sa dignité propre il ne doit pas s'exposer personnellement à des insultes, on devra du moins admettre qu'il ne doit pas exposer ses amis à souffrir à cause de lui.

Après cela, il me semble bien inutile de se demander s'il peut sortir de son palais avec la pompe d'un souverain. Les inconvénients que je viens de signaler seraient plus graves encore ; et d'ailleurs, le Roi d'Italie ne le permettrait pas.

Voilà quelques-unes des raisons—et il y en a d'autres—pour lesquelles le Pape est prisonnier dans son palais. Mais ce n'est pas la principale liberté dont il manque. Il en est une autre bien

plus importante, et nécessaire au gouvernement de l'Eglise: c'est la liberté entière de communiquer avec les fidèles, et d'entretenir des relations avec les autres Etats sans avoir autour de son palais un millier d'Argus qui l'épient.

Nous pourrions établir par des faits éclatants que cette liberté nécessaire manque au Souverain Pontife sous le régime actuel. Mais sa parole solennelle nous suffit pour nous en convaincre. Bien des fois déjà il a élevé la voix, et tout récemment encore il vient de se plaindre avec amertume de ce défaut de liberté. Ecoutez ces mâles accents, qui sont une revendication en même temps qu'une plainte :

“ Au milieu même des grandes et nombreuses consolations des fêtes jubilaires, Nous avons des motifs de graves amertumes et de cuisantes préoccupations, et celui de ces motifs qui l'emporte sur tous les autres, c'est la condition actuelle de Notre personne et du Saint-Siège. Au milieu des manifestations présentes, cette condition est restée et reste ce qu'elle était, c'est-à-dire indigne du Chef suprême de l'Eglise, inconciliable avec son indépendance et sa liberté.—Nous en appelons, entre autres, aux faits, aux manifestations toutes récentes, encouragées et favorisées par les hommes mêmes du gouvernement, et ne visant à d'autre but que d'insulter l'Eglise sous Nos propres yeux, d'exalter la rébellion de la raison contre la foi, et d'attiser la haine la plus satanique contre la divine institution de la Papauté. Il convient que le monde catholique connaisse ces indignités, qu'il se persuade de mieux en mieux des vrais desseins, chaque jour plus manifestes, des sectes dans l'occupation de Rome, et qu'il voie aussi de quelle façon on veut que Rome continue d'être le siège respecté du catholicisme et de son Chef.

“ Que s'il a été possible, comme on se plait à le dire, de célébrer le Jubilé à Rome, ne fût-ce qu'entre les parois domestiques et sans aucune solennité au dehors, qui ne sait qu'il en a été ainsi seulement parce que les hommes du gouvernement n'ont pas jugé utile pour leurs fins de susciter des empêchements et des obstacles? Il n'en était pas moins en leur pouvoir de le faire, et si, en d'autres circonstances, il leur plaisait, par intérêt ou par d'autres motifs, de suivre une conduite diverse, quelle défense ou quelle sécurité pourrions-Nous espérer? Il est clair ainsi, comme Nous l'avons dit souvent, que *Nous sommes à la merci et au pouvoir d'autrui*, que *Notre indépendance est nulle* de fait, et que la *liberté* qu'on déclare Nous laisser n'est qu'*apparente* et *absolument précaire*. ”

Il est rare que Léon XIII ait parlé avec tant d'énergie.

Le *statu quo* ne peut donc pas durer, et le gouvernement italien en éprouve lui-même les inconvénients. Si d'une part le Pape n'est pas libre, d'autre part le Roi d'Italie n'est pas sur un lit de roses. Il se sent bien petit à côté de ce vieillard dont chaque parole émeut le monde; et cette grande majesté lui porte ombrage.

En outre, les relations diplomatiques du Saint-Père avec les Etats européens gênent considérablement l'action extérieure du roi Humbert, et je crois que le conflit aboutira bientôt à une crise.

L'un des organes du gouvernement, le *Diritto*; disait hier: " La Papauté à Rome constitue un péril pour l'unité de l'Italie, une arme toujours prête, entre les mains de quelque puissance que ce soit, au détriment de la cause italienne."

C'est vrai, dirons-nous au *Diritto*, mais c'est parce que votre gouvernement est venu s'installer à Rome à côté du Souverain Pontife; et ce péril subsistera tant que vous n'aurez pas assuré l'indépendance du Saint-Père par le rétablissement de sa souveraineté territoriale. Vous songez sans doute à conjurer le péril d'une autre manière, en proscrivant le Pape. Mais nous vous en défions, car le péril pour l'unité italienne n'en serait que plus grand.

Celui des deux souverains qui doit sortir de Rome, c'est celui qui n'y a pas été placé par la Providence, et qui n'a pas reçu du Christ la promesse éternelle du triomphe: *non prævalebunt*.

A.-B. ROUTHIER.

---

# REVUE DES COURS PUBLICS

DONNÉS A L'UNIVERSITÉ LAVAL A QUÉBEC <sup>1</sup>

Hiver 1887-88.

---

Nous croyons faire une œuvre agréable aux lecteurs de la Revue, en leur mettant ici sous les yeux un résumé fidèle et succinct des conférences faites à l'Université Laval. Ces travaux, par la nature des questions qu'ils traitent et par les sérieuses études qu'ils supposent, méritent une place parmi les productions de l'esprit canadien, et doivent trouver un écho au delà des murs de l'Université. Il ne serait pas juste que seuls les auditeurs choisis qui se rendent fidèlement, chaque semaine, au pied de la chaire universitaire, pussent profiter de ces études littéraires, scientifiques et philosophiques. Le public doit avoir sa part à ce banquet des intelligences, et nous n'avons d'autre intention que de lui donner quelques miettes tombées de ces tables somptueuses que les professeurs de l'Université tiennent dressées pour leurs disciples privilégiés. Nous ne donnerons ni blâme ni louanges à personne : le rôle de critique nous siérait mal. Nous tâcherons seulement d'être aussi exact que possible dans cette revue sommaire.

I

MGR T.-E. HAMEL,

DOYEN DE LA FACULTE DES ARTS.

*Cours d'éloquence parlée, d'après la méthode de Delsarte.*

Delsarte part de ce principe que l'âme humaine, étant créée à l'image de Dieu, doit porter l'empreinte de son essentielle Trinité. En effet elle *vit*, comme le Père qui est la vie essentielle, elle *comprend*, comme le Fils qui est la sagesse éternelle, elle *aime*

1. Dans sa prochaine livraison, le CANADA-FRANÇAIS donnera un compte-rendu analogue des cours correspondants donnés à Montréal.

comme le Saint-Esprit qui est l'amour incréé du Père et du Fils. Or ces trois activités, l'âme humaine ne peut les manifester que par le corps, dont elle est la forme ; il faut donc que celui-ci ait trois modes d'expression, *trois langages* au service des trois facultés de l'âme.

Il suffit d'observer chez l'enfant le développement progressif de ses facultés, pour constater l'apparition successive de ces trois langages. N'ayant d'abord à manifester que les besoins de sa *vie sensitive*, l'enfant les exprime par les *inflexions de la voix*. Plus tard, quand il commence à connaître et à aimer, il lui faut, pour exprimer les sentiments de cette *vie morale*, le secours du *geste*. Enfin quand son intelligence se sera développée, elle aura besoin, pour manifester ses *idées*, d'un langage plus précis, et elle le trouvera dans la *parole articulée*.

Donc, en résumé, le *chant* pour les manifestations de la vie, le *geste* pour les manifestations de la volonté, et la *parole articulée* pour les manifestations de l'intelligence, tels sont les trois langages qui correspondent aux trois facultés de l'âme.

De ces trois langages, la *parole* seule est arbitraire, et varie d'un peuple à l'autre. Le *chant* et le *geste* sont naturels et restent constamment identiques. Aussi, quand l'homme parle sous l'empire immédiat du sentiment, et sans autre préoccupation, il gesticule et chante toujours juste. Mais s'il récite de mémoire un morceau dont les sentiments lui soient étrangers, il lui arrive souvent de gesticuler mal et de chanter faux. L'auditeur, qui juge d'instinct, s'en aperçoit et trouve que l'orateur n'est pas *naturel*.

Les trois langages ne sont pas tellement distincts, que l'un ne puisse empiéter sur le domaine des deux autres. C'est un nouveau trait de ressemblance de l'homme avec son créateur. La circumincession des trois personnes divines a son reflet, non seulement dans les facultés de l'âme, mais même dans les trois modes de manifestations de ces facultés. En effet, comme l'homme agit avec toute son âme, les trois langages doivent exister simultanément. Seulement chacun d'eux se modifie, suivant les dispositions particulières de l'âme.

En général, il y a, dans les opérations humaines, une faculté qui domine, qui agit plus fortement que les autres, et qui constitue l'homme, d'une manière évidente, soit dans l'état sensitif de la vie, soit dans l'état intellectif de l'esprit, soit dans l'état moral de la volonté.

Dans l'état *sensitif*, l'homme manifeste surtout sa vie : il est *actif*, et tout son être prend une expression qui indique l'action.

ou l'intention d'agir. Cette forme de l'organisme, qui tend à l'extérieur, Delsarte l'a appelée *excentrique*.

Dans l'état *intellectif*, ou de réflexion, l'homme se recueille, se replie sur lui-même: il cherche, il est *passif*. Delsarte appelait *concentrique* cette seconde forme de l'organisme.

Enfin, dans l'état *moral*, intermédiaire entre les deux autres, et qui correspond aux manifestations relativement calmes de l'âme aimante et voulante, l'homme exprime par l'état calme et régulier de ses organes, qu'il n'est ni sous l'impulsion de la vie active, ni sous les préoccupations de la vie passive. C'est la forme *normale* de l'organisme.

Pour abréger, le conférencier, d'après Delsarte, désigne ces trois formes par les chiffres 1, 2, 3. Le chiffre 1 représente la forme excentrique, le chiffre 2 la forme concentrique, et le chiffre 3 la forme normale.

Après avoir exposé ces principes généraux, le conférencier étudie le premier langage, celui des inflexions de la voix, ou du chant.

Le son en lui-même est la manifestation de la vie sensitive, au degré le plus infime. Mais il est susceptible de revêtir des nuances qui le rendent très expressif, et c'est là ce qui fait la base de la musique, et ce qui lui donne tout son charme.

En adoptant le système de Delsarte, les trois qualités du son, au point de vue du langage, sont: 1. le degré d'acuité, 2. le coloris, 3. le timbre.

Relativement à l'acuité du son, la voix est 1. grave (basse), 2. aigue (soprano), 3. médiane (ténor).

Enfin pour chacune de ces voix, il y a: 1. voix de poitrine, 2. voix de tête, 3. voix normale.

De là, soit pour le son de la voix, soit pour celui des instruments de musique, des significations très sensibles et très nettes, quand on y appelle l'attention, comme l'a fait le conférencier, par des exemples.

Quelle est la raison du sens attaché au chant? Delsarte a cherché d'abord ce qu'il y a de général dans la forme mélodique du chant, et il a trouvé que la signification des intervalles de la gamme ne se trouvait pas tant dans leur valeur que dans leur forme. De fait les inflexions peuvent varier beaucoup en étendue, et signifier la même chose, pourvu que la forme en reste la même.

Or cette forme consiste à monter du grave à l'aigu, ou à descendre de l'aigu au grave, ou à rester sur un même degré. En examinant bien, on constate que la voix monte dans l'exaltation,

l'étonnement, la contestation, c'est-à-dire dans l'état excentrique ; elle baisse dans l'affirmation, la tendresse, l'abattement, c'est-à-dire dans l'état concentrique ; enfin elle s'infléchit très peu dans le calme, la possession de soi-même, c'est-à-dire dans l'état normal.

C'est sous l'impression des sentiments extrêmement variables qui nous animent, que se produisent les diverses inflexions du chant qui accompagne le discours ; et c'est la quasi-impossibilité de saisir et d'apprécier par le raisonnement l'ensemble de ces impressions fugitives, qui rend si difficile l'exécution, faite de sang-froid, d'un chant qui nous est pourtant si naturel lorsque nous parlons sous l'impression du moment.

On comprend, dès lors, que la musique ou le chant musical, ne consiste pas dans une suite de notes quelconques placées au hasard, mais que la vraie musique doit avoir un sens ; or, pour cela, il faut qu'il y ait un accord général entre la musique et les paroles.

Faisons-nous tous, en parlant, les inflexions de la même manière ? Oui, quant au mode qui donne le sens ; non, quant à la profondeur. Celle-ci varie : 1. avec l'âge de celui qui parle : les enfants font les inflexions plus profondes ; 2. avec la *gêne* que peuvent causer les interlocuteurs : les inflexions sont d'autant moins profondes qu'on est plus contraint soit par le respect, soit par la crainte ; 3. avec la *distance* à laquelle il faut porter la voix : l'effort étant incompatible avec les inflexions profondes.

Le conférencier a consacré le reste du cours à donner les règles pratiques de la lecture à haute voix. Ces règles n'étant que l'application des principes exposés dans les conférences précédentes, nous nous dispenserons d'en faire une analyse qui, d'ailleurs, dépasserait les limites dans lesquelles doit se renfermer cette revue rapide et sommaire.

## II

M. L'ABBÉ J.-C.-K. LAFLAMME.

### *Cours de géologie.*

Le globe terrestre n'a pas eu, dès le commencement de son existence, la structure et la constitution physique qu'il a maintenant. Tracer l'histoire de ces différents changements, tel est le but de la géologie.

L'histoire de la terre, comme celle des peuples, repose sur l'étude des documents qui s'y rapportent. Et plus ces documents sont obscurs et incertains, plus leur interprétation et leur mise en œuvre demandent de tact et de jugement. Aussi le géologue doit-il toujours procéder avec la plus grande circonspection.

Comme point de départ de ses recherches, il pose en principe que les phénomènes qui se sont produits à la surface de notre globe n'ont pas dû varier depuis le commencement. L'intensité seule a pu changer ; mais comme les mêmes éléments matériels ont été en présence dès le commencement, comme les lois physiques et chimiques qui les régissent sont également restées les mêmes, la nature des phénomènes n'a guère varié. Il suit de là que l'étude des phénomènes actuels est la base des recherches géologiques. Bien comprendre ce qui se passe de nos jours est encore ce qu'il y a de plus facile : il suffit d'observer.

Or les causes qui agissent actuellement pour créer ou modifier les lits géologiques, peuvent se réduire à cinq : la vie, l'atmosphère, l'eau, la chaleur et les oscillations de la croûte terrestre.

Dans les trois conférences qu'il a données, le professeur a étudié successivement l'action de la vie végétale et animale, celle de l'atmosphère et celle de l'eau.

Aux plantes sont dus les dépôts de tourbe qui occupent une place si considérable dans les formations géologiques contemporaines.

La vie animale manifeste son action dans les dépôts d'organismes microscopiques, qui se rencontrent un peu partout, et dont le nombre n'est égalé que par la beauté et la délicatesse des carapaces siliceuses ou calcaires qu'ils sécrètent. Ajoutons les coraux, qui forment à eux seuls des bancs de rochers très élevés, et dont l'épaisseur atteint plusieurs centaines de pieds : mystérieux organismes, se développant surtout dans les eaux tièdes et limpides des mers tropicales, poussant à peu près comme les plantes, et recouverts d'une gelée vivante que le moindre frottement enlève, mais qui sécrète un squelette siliceux capable de briser les navires qui viennent s'y heurter.

Le rôle de l'atmosphère est à la fois chimique et physique. Elle provoque des décompositions très remarquables, et, sous son influence, on voit les roches les plus dures, comme les granits, tomber petit à petit en poussière. L'argile se forme en grande partie de cette manière par la décomposition des feldspaths et des micas.

L'action mécanique des vents se traduit par la formation des dunes, dans les régions sablonneuses où les courants d'air gar-

dent pendant longtemps la même direction. Ces collines de sable, formées d'abord par la rencontre du moindre obstacle qui s'oppose au mouvement de l'air, grossissent peu à peu, se déplacent, et envahissent lentement, mais sûrement, le rivage sur lequel elles ont pris naissance. Leur structure est très caractéristique et facile à reconnaître.

Le troisième agent des phénomènes géologiques, c'est l'eau. L'étude des effets chimiques et mécaniques de l'eau, a fait le sujet de la dernière conférence. L'action de l'eau se manifeste de plusieurs manières. Chimiquement, l'eau dissout certaines roches, les enlève pour aller les déposer plus loin. C'est ainsi que se creusent les grottes des terrains calcaires ; ces grottes atteignent parfois des dimensions vraiment gigantesques.

Au point de vue mécanique, l'eau modifie la forme des reliefs du sol. Elle use et abaisse les sommets où elle tombe sous forme de pluie, et va ensuite déposer en alluvions ces débris dans les plaines inférieures.

D'un autre côté, les rivières travaillent et modifient constamment leurs rivages. Leurs lits s'approfondissent et se régularisent, les chutes reculent et tendent à se changer en rapides, les méandres s'accroissent de plus en plus, jusqu'à ce que la rivière ait un régime qui établisse un équilibre stable entre la pente de son lit et le volume d'eau qu'elle débite.

Le conférencier a terminé ces études géologiques par quelques considérations sur les *barres* et les *deltas*.

### III

M. L'ABBÉ P.-E. ROY.

Sujet :—*Cicéron*.

Dans sa première conférence, M. l'abbé Roy étudie la vie privée du grand orateur romain. Cette étude est une préparation nécessaire à celle des œuvres oratoires de Cicéron. Nous donnons les traits principaux de cette biographie.

Marcus Tullius naquit en l'an 106, avant J.-C., à Arpinum, petit bourg du Latium. Après avoir étudié à Rome et y avoir même fait ses débuts au barreau, il va se perfectionner à Athènes, où il suit les leçons des grands maîtres, et se familiarise avec la langue grecque.

A son retour il se marie avec Terentia. Cette femme, d'humeur difficile, met souvent le trouble au foyer où elle prétend régner

en souveraine. Cicéron la laisse faire jusqu'au jour où il apprend qu'elle le trahit et le ruine. Un divorce éclatant vient rompre des liens qui d'ailleurs avaient depuis longtemps commencé à se relâcher.

Un second mariage se termine par un second divorce. Cette fois Cicéron renonce à l'hymen.

Il espérait pouvoir trouver un dédommagement dans son amour pour ses deux enfants : il fut cruellement déçu. Tullia, sa fille tendrement aimée, mena une triste existence. Veuve à 15 ans de son premier mari, elle dut se séparer du second et du troisième par un double divorce, et mourut soudainement à l'âge de 31 ans. Marcus, le frère de Tullia, ne consola guère Cicéron de cette perte. Son père voulut en faire un orateur et un philosophe, et lui n'eut jamais que des instincts de soldat grossier. Envoyé à Athènes pour étudier, il perdit son temps, et n'en rapporta d'autre diplôme que le titre peu flatteur de grand et intrépide buveur.

Le conférencier termine son étude par quelques détails sur les esclaves et sur la fortune de Cicéron. Il nous parle du rôle important joué par Tiron, l'intendant et le secrétaire du grand orateur, de l'estime dont cet esclave était l'objet de la part de son maître, et s'élève contre les prétentions de M. G. Boissier, qui profite de ce fait pour attribuer aux lettres et à la philosophie l'honneur d'avoir porté les premiers coups à l'esclavage. Il indique ensuite les diverses sources où Cicéron dut puiser sa fortune, donne des détails sur la condition matérielle de l'écrivain, au temps de Cicéron, sur celle de l'avocat, auquel une loi interdisait de recevoir un salaire de ses clients, et termine par quelques réflexions sur les idées religieuses de Cicéron.

La seconde conférence est consacrée aux débuts de Cicéron dans la carrière politique. Deux grands partis politiques se disputaient alors les faveurs de l'opinion : l'aristocratie et la démocratie. Les goûts de Cicéron, ses hautes relations l'inclinaient vers l'aristocratie ; mais il eut souvent à souffrir de la morgue insolente des grandes familles, qui n'aimaient pas les parvenus. D'autre part, les mœurs turbulentes et grossières de la plèbe l'éloignaient du parti populaire, dans lequel le plaçait pourtant son origine. Voilà qui explique les fluctuations politiques qui ont souvent agité la vie du grand orateur.

Cicéron débuta sous la dictature de Sylla, et parut au forum pour défendre la cause de Roscius d'Amérie, accusé d'avoir assassiné son père. Chrysogonus, puissant affranchi de Sylla, voulait se débarrasser de Roscius, dont il convoitait l'héritage,

et il se proposait de le faire condamner comme parricide. Il y avait du danger à défendre une victime de Chrysogonus. Cicéron le fit avec un courage qui l'honore.

Après avoir démontré l'innocence de son client, il accable ses adversaires, et Chrysogonus en particulier, sous les traits d'une mordante raillerie, et s'efforce de les rendre odieux à leurs concitoyens. Il dénonce le luxe insolent de cet affranchi, et le traite avec un superbe dédain.

Cette conduite courageuse valut à Cicéron les approbations de la plèbe, et lui facilita l'entrée dans la carrière des honneurs. Après avoir exercé la questure en Sicile, il est nommé édile à Rome, puis préteur. C'est pendant sa préture qu'il prononça le *Pro lege Manilia*. Le conférencier analyse rapidement ce premier discours politique du grand orateur. Il s'agissait de faire donner à Pompée le commandement militaire en Orient pour terminer la guerre contre Mithridate. Cicéron établit que cette guerre est nécessaire, qu'elle offre de sérieuses difficultés, et que Pompée seul est capable de mener cette expédition à bonne fin. La troisième partie du discours est surtout remarquable. L'orateur y loue un grand homme avec une grande éloquence. La loi Manilia fut votée, et Cicéron put voir dans ce succès le gage de ses triomphes futurs.

La troisième conférence nous a montré Cicéron arrivant au consulat, en l'an 690 de Rome, malgré la terrible opposition de Catilina et grâce à l'appui des chevaliers, et débutant dans cette fonction par son fameux discours sur la loi agraire. L'analyse de ce discours, et les citations de quelques passages remplissent une grande partie de la conférence.

Les lois agraires étaient populaires à Rome, et plusieurs tribuns s'en servaient pour satisfaire leurs ambitions. La loi qu'eut à combattre Cicéron était mal conçue et dangereuse ; elle demandait la nomination d'un décemvirat qui aurait pouvoir absolu, pendant cinq ans, sur tout le domaine de la république.

Mais comment combattre cette loi sans irriter le peuple ? Cicéron y parvient à force d'adresse et de précautions oratoires. Il commence par distraire son auditoire en parlant de sa personne, de son élection au consulat, de la conduite qu'il se propose de tenir. C'était une belle occasion de se vanter, et Cicéron se garde bien de la laisser échapper. Il se déclare franchement ami du peuple, et dit qu'il sera un consul *populaire*. Puis par un détour habile, il arrive au sujet, fait l'éloge des lois agraires en général, dit qu'il n'était pas d'abord opposé à celle du tribun Rullus, mais qu'ayant découvert dans cette loi des

desseins ambitieux et un grave danger pour l'Etat, il se croit obligé de la combattre. Alors, sûr des dispositions de son auditoire, l'orateur se met à l'aise. Reprenant son arme favorite, l'ironie, il en cingle la figure de son adversaire, et, après l'avoir rendu odieux, il le tourne en ridicule. Le peuple se laissa prendre à cette captieuse éloquence, et rejeta la loi de Rullus.

La dernière conférence de M. Roy a été consacrée tout entière à l'étude de la *première catilinaire*. Le professeur nous a d'abord tracé un portrait de Catilina, le héros de la conjuration.

Catilina était un brigand de la pire espèce. Il n'eut jamais d'autre ambition que celle de répandre partout la discorde et de soulever des troubles dont il espérait tirer profit. La guerre civile fut son élément; il assista, comme à une fête, à cette triste agonie dans laquelle se débattait alors la République romaine, et passa toute sa vie à épier l'occasion de faire de méchants coups.

*Le feu, le fer, le sang ; voilà mes étendards !*

lui fait dire Voltaire dans sa tragédie de *Rome sauvée*; et cette sombre devise lui convient à merveille. Catilina réussit à grouper autour de lui des hommes perdus de débauches, des misérables criblés de dettes, des scélérats, des voleurs, des assassins; et pour faire la main à tous ces brigands, il ouvrit au sein de Rome une école de crimes, dont il fut le grand maître. Puis quand l'apprentissage du vice lui parut suffisant, il organisa son plan d'attaque, et traça son programme: abolition des dettes; proscription des riches, abolition des magistratures, le pillage partout, et le partage des biens en commun. Heureusement un conjuré trop indiscret révéla le complot à une femme: ce qui sauva la République. L'éveil fut donné. Cicéron comprit qu'on en voulait surtout à sa vie, et, à partir de ce jour, il se mit sur ses gardes. Bientôt un nouveau complot se trame dans l'ombre, qui vise à la fois Rome et Cicéron. On organise secrètement une révolte à mains armées; des généraux parcourent l'Italie pour soulever des légions; et, pendant ce temps, un chevalier romain et un sénateur font une tentative de meurtre sur la personne du consul. Cicéron, averti à temps, échappe au poignard des assassins. Cependant le danger augmente. Le sénat épouvanté fait un sénatus-consulte pour investir les consuls de l'autorité dictatoriale, et déclare que la patrie est en danger.

C'est au milieu de la consternation universelle produite par cette grave mesure que Cicéron convoque le sénat. Catilina s'y rend, soit pour rassurer ses complices, soit pour écarter les

souçons. A son entrée, les sénateurs, indignés, laissent vide la partie de la salle où il va se placer. C'est alors que le consul, déchargeant enfin son âme toute débordante de colère, prononce son premier discours contre Catilina. Après la foudroyante apostrophe du début, l'orateur établit à n'en pas douter, qu'il connaît parfaitement tous les détails de la conjuration ; il sait le jour, l'heure, l'endroit ; il cite les noms, les paroles. Catilina est donc coupable. Cicéron le supplie de sortir de Rome, d'échapper par la fuite au châtement qu'il a mérité ; et, pour lui faire comprendre qu'il lui est impossible désormais de vivre à Rome, il lui rappelle sa vie passée, et esquisse son portrait avec une vivacité de ton et de couleur, avec une énergie et une vérité qui font frémir. La péroraison est pleine de noblesse et de grandeur.

Confondu par ce discours, Catilina balbutia quelques excuses, voulut jouer à l'hypocrisie, et se permit même d'injurier Cicéron. Des murmures étouffèrent sa voix ; les mots de traître et d'assassin arrivèrent à son oreille. Furieux alors, et se sentant compromis, il se précipite hors du sénat et regagne sa demeure. Quelques heures après il sortait de Rome à la faveur des ténèbres, et allait rejoindre ses complices.

## IV

## M. FAUCHER DE SAINT MAURICE.

Sujet :—*L'empereur Maximilien, homme de lettres.*

M. Faucher de Saint-Maurice a consacré deux conférences à nous faire connaître l'empereur Maximilien comme homme de lettres. Tout le monde sait la vie accidentée et romanesques de ce prince qui, après avoir parcouru tous les pays, est venu se fixer dans le Nouveau-Monde, et a, pendant quelques années, tenu entre ses mains les destinées du Mexique. Mais ce qui est moins connu, c'est que cet empereur fut un écrivain distingué, et que ses notes de voyage nous révèlent une plume d'artiste mise au service d'un esprit fin et d'un jugement solide. Maximilien possède tous les talents, et excelle dans tous les genres.

S'agit-il de décrire les sublimes spectacles de la nature, de peindre les forêts vierges de l'Amérique, les plaines arides et brûlantes du désert, les sites enchanteurs des lacs alpestres, les terribles éruptions du Vésuve, le ravissant et féérique panorama qui frappe les regards dans la grotte de Capri, il le fait avec

l'imagination et le style d'un poète. S'il nous fait voyager à travers le vieux et le nouveau continent, et nous communique ses réflexions, nous découvrons bien vite en lui un observateur judicieux, qui sait voir les choses et tirer de tout ce qu'il voit de précieux enseignements. Rien n'échappe à son regard pénétrant. S'il parle de Rome, de Paris, de Lisbonne, ce n'est pas pour redire les banalités que tout le monde sait; mais il a sa manière à lui de regarder et de juger. Son œil découvre des aspects nouveaux que personne n'a vus avant lui; son imagination lui fournit des rapprochements justes et frappants qui surprennent et intéressent. Aussi ses notes de voyages se distinguent-elles par une vive originalité.

Le récit de ses excursions sur mer lui donne l'occasion de faire une jolie et savante dissertation sur la marine. On croirait entendre un de ces vieux loups de mer qui ont passé toute leur vie entre le ciel et l'eau, et qui se sont, en quelque sorte, identifiés avec leurs navires.

Nous fait-il visiter les grands musées de l'Europe, il disserte en véritable artiste sur la peinture et la sculpture. Rien de plus exquis et de plus judicieux à la fois que ses appréciations des chefs-d'œuvre de Raphaël. On sent vibrer toutes les fibres de son âme, lorsqu'il parle des madones du grand peintre. Il dis-sèque ces ravissants tableaux, il les examine à la loupe, il en analyse toutes les beautés avec une justesse et une précision vraiment étonnantes. Un élève de Raphaël n'aurait pas mieux parlé de l'illustre maître.

Enfin cet artiste, ce poète, ce marin, cet observateur, était encore philosophe à ses heures. On peut extraire de ses écrits un charmant recueil de pensées philosophiques et de sentences morales que ne désavoueraient pas les plus profonds penseurs.

M. Faucher de Saint-Maurice a terminé ses conférences en parlant de la triste catastrophe qui a si brusquement arrêté l'empereur Maximilien au milieu de sa carrière. L'émotion qui animait ces souvenirs personnels, ajoutait un nouvel intérêt à la parole du conférencier.

## V

MGR B. PAQUET, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ.

Sujet:—*Les hommes sont tous égaux, disent les uns; les hommes ne sont pas tous égaux, répondent les autres. Qui a raison?*

Les hommes sont tous égaux, dit J.-J. Rousseau, et après lui les socialistes, les fouriéristes, les communistes. On sait à quelles

déplorables absurdités sont arrivés ces fauteurs de systèmes erronés. Comment expliquer le succès de pareilles doctrines ? C'est qu'à côté d'erreurs monstrueuses, elles renferment une parcelle de vérité. Il y a du vrai et du faux dans ces théories. Quelques distinctions importantes permettent de démêler la vérité de l'erreur. Il y a dans l'homme la nature spirituelle et la nature matérielle. Or y a-t-il égalité chez tous quant à la nature matérielle ? Le supposer serait assez ridicule. Il est constant, en effet, que tous les hommes n'ont pas la même taille, la même figure, la même couleur. La nature varie les types à l'infini, si bien qu'il est impossible de trouver deux hommes semblables. Cette diversité en produit d'autres dans les aptitudes à remplir certaines fonctions : tel avantage physique donne à celui qui le possède une supériorité nécessaire sur ceux qui en sont privés.

Dans l'ordre moral et intellectuel les inégalités ne sont pas moins nombreuses ni moins apparentes. Il est évident que tous les hommes ne sont pas doués au même degré d'esprit, de jugement, de mémoire ; les tempéraments et les caractères changent aussi avec les individus. De plus les hommes ne font pas le même usage des facultés que la nature leur a départies : les uns les font servir à de grandes choses ; les autres les laissent s'éteindre dans l'inaction. Ici encore, par conséquent, l'inégalité dans les dons de l'esprit et dans la manière de s'en servir en produit de très grandes dans les conditions de la vie. Donc les hommes ne sont pas égaux puisqu'ils apportent en naissant des dons et des aptitudes si diverses.

Mais il y a chez tous les hommes une égalité essentielle qui tient à leur origine, aux éléments constitutifs de leur nature et à leur destinée. Tous les hommes ont une origine commune qui est en Dieu ; tous sont composés d'un corps et d'une âme unis substantiellement ; tous ont une même destinée, qui est de retourner à Dieu leur créateur ; tous enfin ont reçu, pour atteindre cette fin, une même faculté qui est le libre arbitre. A ces divers points de vue, tous les hommes sont absolument égaux. Cette égalité peut être appelée *essentielle*, par opposition aux inégalités citées plus haut et qui sont *individuelles*.

De ce double principe naissent des conséquences graves. Les hommes, égaux essentiellement, ont des droits essentiels absolument égaux. Les droits essentiels du père, du monarque, du riche ne diffèrent aucunement des droits essentiels du fils, du sujet ou du pauvre. Ces droits sont inviolables : nul ne peut s'y attaquer sans crime. D'un autre côté, l'inégalité individuelle

suppose des droits individuels inégaux. L'homme peut faire valoir ses droits lorsqu'ils sont légitimement acquis et pourvu que les droits essentiels ne soient pas violés.

C'est pour n'avoir pas fait ces distinctions importantes que les philosophes du 18<sup>e</sup> siècle ont commis de si graves erreurs et ont entraîné la France dans l'abîme de la révolution. L'Eglise, plus sage que tous les philosophes, respecte et concilie tous les droits de l'homme. Sans doute elle voit la beauté dans l'ordre, et l'ordre dans la hiérarchie; mais c'est elle qui a délivré le monde de l'esclavage, qui a appris aux hommes à se regarder comme des frères, et qui leur fait dire tous les jours cette sublime prière : Notre Père qui êtes aux cieux !

## VI

M. L'ABBÉ L. OLIVIER.

Sujet :—*Marivaux et le marivaudage.*

Le conférencier esquisse d'abord les principaux traits de la vie de Marivaux. Né en 1688, le célèbre écrivain reçut une bonne éducation de collège, qu'il compléta plus tard au milieu de la société. Les hommes ont été pour lui plus instructifs que les livres. Ses préférences naturelles le portèrent d'abord vers la génération littéraire dont Fontenelle et LaMothe étaient les plus illustres représentants. C'est là qu'il rencontra Mme de Tencin, qui servit admirablement les intérêts de Marivaux. Elle eut de l'ambition pour lui, veilla sur sa gloire, et força même, pour ce cher protégé, les portes de l'Académie, où Voltaire venait alors frapper. Le discours que fit Marivaux, en prenant rang parmi les immortels, est un modèle de grâce, de noblesse et de bon goût.

Les honneurs n'amènèrent pas la richesse au foyer de l'académicien. Il vécut toujours dans un état voisin de la pauvreté, aimant d'ailleurs à faire aux pauvres une large part de ses modestes ressources. Ses derniers jours s'écoulèrent dans le silence et la paix.

Marivaux a laissé son nom à un genre littéraire, le *Marivaudage*. On a tort de ne parler du marivaudage que pour en dire du mal : il y a dans le style de Marivaux des beautés qu'un œil exercé découvre facilement. Il faut pourtant reconnaître qu'il sort trop souvent du naturel. Chez lui le terme subtil, l'expression rare, le tour figuré, donnent au style un air d'apparat et de

recherche qu'on ne saurait approuver. C'est un langage trop guindé et qui vise trop à la finesse.

Mais il faut voir dans Marivaux autre chose que le marivaudage. Son théâtre reproduit avec une rare exactitude les mœurs, le ton, le langage de la société du XVIIIe siècle. *Les deux surprises de l'amour*, *la Fausse suivante*, *le Dénouement imprévu*, *les Serments indiscrets*, *Le legs*, *Les fausses confidences*, *le Jeu de l'amour et du hasard*, sont des œuvres qui, sans être irréprochables au point de vue moral, dénotent une grande finesse d'observation, et une connaissance approfondie du cœur humain. Deux romans : *La Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*, ne sont pas indignes des meilleures comédies de Marivaux. Les unes et les autres ont leur place d'honneur dans la littérature française, et vivront longtemps à côté des plus belles productions de l'esprit français.

Marivaux a toujours fait profession de haïr le singe littéraire, et certes, personne ne pouvait lui reprocher ce qu'il attaquait chez les autres. C'est un génie créateur, et voilà pourquoi on ne saurait enlever ses œuvres sans mutiler l'histoire littéraire de la France.

## VII

M. L'ABBÉ LABERGE.

Sujet:—*Analogie entre la formation de l'Eglise et la création du Monde.*

Il y a trois œuvres particulières dans l'œuvre générale de la création : 1° la *création* elle-même ; 2° la *distinction* des éléments ; 3° l'*ornementation*. Dieu, en fondant son Eglise, a voulu suivre le même plan, et faire passer son œuvre par les trois phases de la création primitive.

Et d'abord, il y a la création proprement dite. L'Eglise commence au paradis terrestre, après la chute ; elle se continue avec les patriarches et le peuple juif, jusqu'à Jésus-Christ. *Domestique* au temps des patriarches, elle existe sans loi, sans culte déterminé, sans sacerdoce régulier. Puis elle devient *nationale* avec le peuple juif : Moïse donne une législation positive, détermine le culte et établit le sacerdoce d'Aaron. C'est l'époque de création. Cette Eglise des patriarches et des prophètes est bien, dans son essence, la même que l'Eglise du Christ. Elle a la même cause, le même but, le même principe de sanctification, et *substantiellement* la même doctrine. Mais ces deux Eglises diffèrent par la forme et l'état, par l'autorité et le sacerdoce.

par leurs prérogatives et leurs moyens d'action. La Synagogue, comme le monde avant l'œuvre des six jours, était imparfaite, stérile et, en quelque sorte, à l'état de chaos; l'Esprit de Dieu planait sur elle: *Spiritus Dei ferebatur super aquas.*

Avec Jésus-Christ commence la seconde phase, celle de la distinction des éléments. Le monde était dans les ténèbres. Jésus-Christ prêche, et la lumière est faite; car le Christ est la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Les éléments sont ensuite partagés: Jésus-Christ sépare le clergé des laïques; puis, dans le clergé, il établit une hiérarchie composée de trois ordres: l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat. L'Eglise reçoit ensuite ses moyens propres d'activité par l'établissement de son autorité et l'institution de ses sacrements. Enfin la publication de l'Évangile complète l'œuvre de distinction en séparant pour toujours l'Eglise de la Synagogue.

L'Eglise était créée et organisée; il ne restait plus à la main créatrice que d'y faire briller une riche ornementation. Le Saint Esprit descend sur les Apôtres au jour de la Pentecôte, et, sous ces rayons de la splendeur divine, les apôtres deviennent les brillantes lumières du firmament nouveau. Les Pères et les Docteurs ajoutent un nouvel éclat à l'ornementation de l'Eglise; puis viennent les confesseurs, les martyrs, les vierges, qui forment comme autant de joyaux à la couronne déjà si belle de l'Épouse du Christ. Enfin l'Eglise, comme la nature au printemps, se couvre d'une riche parure. Elle voit germer et fleurir dans son sein les collèges, les universités, les monastères, les hôpitaux, les associations pieuses, qui n'ont tous qu'une voix pour célébrer l'œuvre du Christ.

Cependant l'œuvre n'est pas encore complète. L'Eglise, souvenant désolée par le ravage de l'erreur et des passions, attend le jour suprême où Jésus-Christ consommera son travail par la terrible distinction des justes et des réprouvés, et par la suprême ornementation de la gloire.

## VIII

M. L'ABBÉ L.-A. PAQUET

*Cours d'apologétique chrétienne.—Introduction.*

*Première leçon.—Notions générales sur l'apologétique chrétienne.—*  
L'apologétique chrétienne peut se définir: une science qui, sous les lumières de la foi et avec l'aide de la raison, travaille

au soutien de la vérité catholique dans le monde. Elle arrive à ce but en montrant la supériorité des doctrines révélées sur toute doctrine purement humaine, ou en faisant justice des objections et des sophismes de l'erreur. Elle diffère de la *théologie positive*, qui se sert de l'autorité, des Ecritures, de la tradition, et des définitions de l'Eglise, pour prouver la divinité de la religion et de ses dogmes ; elle diffère aussi de la *scolastique*, qui, appuyée sur l'autorité, fait encore appel aux lumières de la raison, et forme de la doctrine révélée une vaste synthèse scientifique. Le rôle de l'apologétique, ou *théologie polémique*, est de défendre les vérités catholiques contre l'erreur.

Cette science est excellente dans son *objet*, qui est Dieu lui-même, et dans ses *principes*, qui sont les lumières de la foi se projetant sur notre raison, et elle l'emporte ainsi sur toutes les discussions humaines.

L'apologétique est aussi vaste que la théologie. Placée aux frontières de la foi, elle doit en garder toutes les issues, et poursuivre même l'ennemi jusque dans ses propres tranchées.

La meilleure *préparation* aux luttes de la polémique chrétienne c'est la scolastique, cette théologie raisonnée, profonde, qui exerce l'esprit et l'habitude à scruter la nature intime des dogmes. Quant à la *méthode* de cette science, elle consiste à faire valoir non seulement les preuves proprement démonstratives, mais encore tous les arguments probables et indirects dont on peut attendre quelque bon effet. Il ne faut pas demander à l'apologiste ce style sévère qui convient à la scolastique. Sa démarche est plus libre, et il ne dédaigne pas les brillantes couleurs de la forme littéraire.

La polémique religieuse est *nécessaire* aux progrès du christianisme ; elle écarte les obstacles qui encombrant la route et dispose les âmes à l'infusion de la grâce divine. Les plans de défense doivent varier comme les plans d'attaque, et elle doit changer de terrain selon le caractère des erreurs qu'elle combat. L'histoire de l'Eglise nous prouve cette féconde variété des ressources que l'apologétique met en œuvre.

*Seconde leçon.*—*Coup d'œil sur l'histoire de l'apologétique chrétienne.*—L'Eglise eut d'abord à lutter pour son existence même contre le judaïsme et le paganisme. A l'aurore des temps chrétiens l'apologétique apparaît dans les disputes de Jésus-Christ et de ses apôtres avec les chefs de la Synagogue.

Le paganisme est attaqué à son tour, et ne tarde pas à succomber sous les coups des vaillants athlètes du second et du troisième siècle. L'apologétique démontre la divinité du chris-

tianisme en proclamant, par la voix de S. Justin, sa supériorité *morale*; par celle de S. Clément, sa haute valeur *scientifique*; et sa supériorité *sociale*, par l'éloquence de Tertullien. En même temps S. Irénée, dans son traité contre les hérésies, dissipe les rêveries et les séduisants mensonges de la Gnose.

Au quatrième et au cinquième siècle, il fallut maintenir l'*intégrité* de la religion chrétienne, contre les hérésies d'Arius, de Pélage, de Nestorius et d'Eutychès. C'est l'époque des Pères de l'Eglise. St Athanasse en Orient, et St Hilaire en Occident, soutiennent les vérités fondamentales du dogme.

Au moyen âge, les immortels écrits de St Thomas sauvent l'Europe des doctrines malsaines du panthéisme et du rationalisme oriental; la *Somme contre les Gentils* est un impérissable monument de théologie polémique.

Aux principes subversifs de l'erreur protestante, l'Eglise oppose encore des adversaires remarquables, tels que Bellarmin et Bossuet. Avouons cependant que, depuis la réforme de Luther, à laquelle vint s'ajouter, dans les écoles philosophiques, celle de Bacon et de Descartes, l'apologétique chrétienne, par l'abandon de la scolastique, perdit beaucoup de sa force et de sa gloire, et se montra trop faible en face du philosophisme voltairien. Cette faiblesse momentanée ne dépend en aucune sorte de l'Eglise et de ses chefs. Il faut l'expliquer par le malheur des temps, et par une permission spéciale de Dieu, qui voulut sans doute, en laissant déborder le mal, punir l'esprit d'indépendance auquel le seizième et le dix-septième siècle se laissèrent si facilement emporter. La révolution française apprit au monde combien il en coûte de rompre avec les lois de la religion et de la pensée.

On ne peut s'empêcher d'admirer la constance de l'Eglise maintenant pendant dix-neuf cents ans un même *credo* en face des opinions et des systèmes innombrables de tous les siècles. Ce spectacle constitue déjà une magnifique apologie du catholicisme, et prouve invinciblement sa divinité.

*Troisième leçon. — Objet de l'apologétique contemporaine.* — Pour bien comprendre la genèse des systèmes anti-philosophiques et anti-religieux qui inondent aujourd'hui l'Europe, il faut remonter jusqu'à Luther, Bacon et Descartes. Ces deux derniers eurent le grand tort de poser en principe l'excellence des innovations philosophiques. Aussi les esprits, emportés par des idées de réforme, omniés par le rationalisme, sont bientôt tombés, soit dans l'idéalisme qui favorise toutes les illusions, soit dans le matérialisme qui abaisse l'homme au-dessous de lui-même. C'est en Allemagne que l'idéalisme a fait le plus de

ravages, après le subjectivisme de Kant. Il en est sorti un panthéisme nuageux et impie, qui règne aujourd'hui dans un grand nombre d'écoles.

Le matérialisme, d'autre part, né du sensualisme de Bacon et de Locke, confirmé par la fausseté du spiritualisme cartésien, s'est développé dans des proportions alarmantes. D'après nos positivistes modernes, le suprême progrès consiste à observer les faits sensibles, à en déterminer les lois immédiates, et à tout expliquer par le jeu des forces physiques. L'idée de l'âme et l'idée de Dieu ne sont plus que de vieilles hypothèses qui ont fait leur temps.

Ces absurdes théories devaient naturellement engendrer le scepticisme. Aussi combien d'âmes, désespérées, souffrent aujourd'hui de ce mal affreux !

Pour conjurer un pareil danger, il importe que la défense catholique se porte sur tous les points attaqués. Les systèmes ennemis se servent des armes de la science pour combattre l'Eglise : il s'agit donc pour l'apologétique chrétienne de montrer le parfait accord qui existe entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, entre la raison et la foi, entre la science et la révélation. Voilà le but spécial qu'elle doit viser.

Le Concile du Vatican avait déjà tracé ce programme. Léon XIII l'a remis sous nos yeux dans son encyclique *Æterni Patris*, où il montre combien utile et nécessaire est le concours de la raison et de la science humaines pour ramener les peuples à la foi.

*Quatrième leçon. — Principes de l'apologétique contemporaine. —* Aujourd'hui plus que jamais l'apologiste doit compter sur sa raison, sur l'arme d'une dialectique puissante, d'une doctrine saine et vigoureuse. Or il trouvera tout cela dans S. Thomas. Léon XIII, en remettant en honneur cette doctrine trop longtemps négligée, a consacré les efforts généreux de quelques esprits d'élite, qui déjà travaillaient à la restauration des études philosophiques et théologiques.

La doctrine de S. Thomas se recommande à l'apologétique moderne par sa *sûreté* et son *opportunité*. Elle jouit, comme celle de S. Augustin, d'une approbation *spéciale* de l'Eglise. Ses principes si élevés, d'une action universelle, peuvent dissiper toutes les erreurs.

Dans un temps où il importe de montrer l'harmonie entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, rien de plus opportun que cette doctrine où la raison et la vraie science jouent un si grand rôle. Du reste l'erreur se répète, et la *Somme contre les Gentils*,

écrite au XIII<sup>e</sup> siècle, pourrait fort bien s'appeler *Somme contre les rationalistes et les positivistes*.

Une exposition solide et brillante de l'enseignement catholique selon St Thomas peut exercer une influence profonde sur les esprits les plus rebelles. Nous en avons une preuve dans les conférences si populaires du P. Monsabré.

En se livrant à l'étude de la scolastique, l'apologiste ne doit pas négliger les sciences critiques et naturelles qu'il est nécessaire de connaître pour en démontrer l'accord avec la révélation. St Thomas lui-même attachait une grande importance à ce genre d'études. Que l'apologiste toutefois sache se prémunir contre deux dangers. Le premier est de s'abandonner trop librement, dans des questions de foi, à des hypothèses peu en harmonie avec l'enseignement des Pères, des théologiens et des pasteurs de l'Eglise. Le second est de se laisser absorber par les préoccupations de la critique et des sciences naturelles, jusqu'au point de négliger ou d'omettre l'étude si nécessaire de la théologie et de la philosophie catholique. Léon XIII a signalé cet écueil dans son encyclique *Æterni Patris*.

Enfin la doctrine de St Thomas, par l'unité et la fécondité de ses principes, est la plus propre à rallier tous les esprits sous un drapeau commun.

## IX

### M. L'ABBÉ BERNIER.

Sujet :—*Lamennais, son système philosophique, ses erreurs.*

Lamennais a laissé après lui une réputation tristement célèbre. Doué d'un véritable génie, il fut salué avec bonheur par l'Eglise, qui crut voir en lui un apôtre et un défenseur. Mais l'orgueil vint gâter un si beau talent et détruire de si hautes espérances. Entraîné par ses ambitieux caprices, le politique ardent s'est jeté dans les principes subversifs d'une dangereuse démocratie, le philosophe a inventé un système erroné, l'apologiste chrétien a tourné le dos à l'Eglise.

C'est pourtant à l'Eglise que le jeune prêtre a consacré les premiers efforts de son talent. Son *Essai sur l'Indifférence* est une œuvre de haute apologie, qui fit saluer en Lamennais un nouveau Père de l'Eglise. Mais un second volume, écrit sur le même sujet, vint dissiper cet enchantement et mettre à nu l'erreur qui germait depuis longtemps dans ce cerveau mal équilibré. Lamennais voulant combattre le doute, et ramener les esprits à

la foi, cherche un principe de certitude sur lequel l'homme puisse appuyer ses convictions, et il n'en trouve pas d'autre que l'accord général, le consentement commun de l'humanité ; système évidemment faux, puisqu'il ne tient aucun compte de la raison individuelle, du témoignage des sens, du sentiment, et de tous les autres moyens qui ont été donnés à l'homme pour arriver à la vérité. Du reste le consentement commun ne peut jamais réunir toutes les conditions essentielles à un principe unique, c'est-à-dire l'indépendance de tout autre principe, l'universalité et l'infaillibilité.

Cette doctrine fit sensation, et suscita de vives protestations, surtout de la part de la Sorbonne et de l'épiscopat. Rome même s'en émut, mais se contenta de remontrances. En 1830, Lamennais fonda l'*Avenir*, avec la collaboration de plusieurs jeunes et ardents disciples, parmi lesquels se trouvaient Gerbet, De Salinis, Lacordaire, Rohrbacher, Montalembert. Fortement attaqué à cause de ses doctrines et dénoncé en cour de Rome, ce journal fut suspendu, au bout de quelques mois, par ses propres directeurs, dont trois se rendirent à Rome pour plaider leur cause. Mais ils ne réussirent pas à empêcher la condamnation formelle des doctrines outrées de l'*Avenir*. Cette condamnation ouvrit les yeux aux jeunes amis de Lamennais, qui se séparèrent de lui ; tandis que le malheureux prêtre, malgré une soumission apparente, leva bientôt le masque, et poursuivit seul sa marche aventureuse dans les sentiers de l'erreur. La mort vint l'y surprendre en 1854.

Il semble avoir voulu se peindre dans ce chapitre des *Paroles d'un Croyant*, où il parle de l'exilé : " L'exilé partout est seul. " Hélas ! quand cet exil est volontaire, on n'a pas le droit de se plaindre en se voyant partout seul, même au milieu des hommes.

Lamennais avait une belle vocation. La Providence l'avait fait surgir dans des circonstances difficiles pour frapper de grands coups, et elle lui avait donné pour cela le regard de l'aigle, l'élan audacieux du génie, la force de l'athlète. Mais l'orgueil fit servir au mal ces belles qualités, qu'il aurait dû mettre au service du bien. On peut à juste titre lui appliquer cet axiôme : *corruptio optimi pessima*.

---

# NOTRE AVENIR

---

## I

Il est dans la destinée de certains peuples de se trouver, pendant des siècles, sous le coup de mêmes dangers, se présentant tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, mais toujours avec le même caractère inéluctable. Depuis combien d'années l'Europe ne se débat-elle point sous ce cauchemar de la question d'Orient ? Depuis combien de temps la Belgique et la Suisse se demandent-elles si elles ne s'éveilleront pas, un jour, ou allemandes ou françaises ? L'Italie a passé une partie du moyen âge et une partie de l'ère moderne à changer de maîtres, rêvant une unité qui ne lui a pas valu tout le bonheur qu'elle en attendait, lorsqu'elle l'a enfin trouvée. Nous avons eu, nous aussi Canadiens-Français, depuis les premières années de notre existence comme colonie française, une redoutable alternative suspendue au-dessus de nos têtes, et ce n'est pas d'hier que les esprits sérieux de notre pays interrogent avec anxiété l'horizon pour y découvrir le secret de notre avenir politique.

En 1711, Howenden Walker, commandant une flotte de 84 voiles, portant 9,500 hommes, cinglait vers Québec où il avait donné rendez-vous à l'armée de Nicholson. Inutile de rappeler le sort de l'expédition de Walker, qui vit ses ambitieux projets sombrer avec ses navires sur les écueils de l'Isle-aux-Œufs. Québec et le Canada échappaient à la première tentative d'annexion projetée et exécutée, dans une large mesure, par les colons américains. De ce moment, la question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis a surgi, et nous savons avec quelle ténacité elle s'est imposée depuis aux préoccupations de nos hommes d'Etat. On pourrait peut-être la faire remonter au jour où le comte de Frontenac, sommé de capituler, faisait fièrement savoir à Phipps que les canons du fort de Québec lui porteraient sa réponse. L'expédition de Phipps rentre plus dans le cadre des entreprises de guerre ordinaire, contre-coup des hostilités régnantes en Europe entre l'Angleterre et la France. Mais, en 1711, c'étaient les convoitises américaines qui se dessinaient en même temps que leurs craintes. "Jamais nous ne

dormirons tranquilles tant que pourront s'élancer, des bords du Saint-Laurent, de ces guerriers hardis capables de franchir quatre cents milles, la raquette aux pieds, pour tomber soudain, comme la foudre, sur un de nos jeunes établissements. Puis ce serait si beau de posséder ce territoire immense, soumis à l'autorité de l'ennemi, sans compter que ces Français gênent notre essor vers le Sud et l'Ouest." Ce raisonnement des colons anglais ne son-  
nait point faux à Londres, où l'on trouvait que l'enfant transporté sous un autre ciel que celui de l'Angleterre n'avait perdu ni l'esprit, ni les instincts de sa mère.

Il y a quelques jours, un homme d'Etat américain, prêchant la réunion du Canada aux Etats-Unis, pour éviter des ennuis dans l'avenir, disait : " Ils ne sont pas encore dangereux, nos voisins ; mais lorsqu'ils seront 20 millions, il faudra compter avec eux. Etouffons-les avant qu'ils ne grandissent ; ce sera un grand embarras évité à nos enfants, et, outre cela, une excellente affaire au point de vue commercial." Ne reconnaissez-vous pas, dans le langage de ce fils de Puritain de 1888, l'argumentation du Bostonnais de 1711 ? est-il donc si vrai qu'il n'y ait rien de nouveau sous le soleil ? Il n'entre pas dans notre plan de décrire, dans toutes leurs péripéties émouvantes, les luttes de la Nouvelle-France contre la Nouvelle-Angleterre : c'est l'époque héroïque de notre histoire, vivante dans la mémoire de tous les Canadiens ; nous ne voulons parler que du fait politique qui fut la conséquence de cette lutte désespérée : la première annexion du Canada aux Etats anglais de l'Amérique.

## II

Cette manière de désigner la cession du Canada à l'Angleterre pourra paraître quelque peu risquée, mais c'était bien ainsi que nos voisins l'entendaient : ils avaient été à la peine, et ils n'étaient pas hommes à se désintéresser au partage. Jonathan, tel que nous le connaissons, perceait déjà depuis longtemps. Dès les premiers temps du régime nouveau, le Canada français entre dans ses préoccupations. L'Acte de Québec de 1774, qui modifie notre état social, l'irrite au plus haut degré. Le Congrès des Etats réuni à Philadelphie, proteste contre la liberté des cultes que l'Acte de Québec nous accorde ; il déplore la position faite aux protestants de la province de Québec, et s'insurge contre l'idée de séparer le Canada des Etats anglais. Ce qui le chagrinait le plus, mais ce dont il parlait le moins, c'était l'extension

donnée aux limites du Canada, vers le sud, jusqu'à l'Ohio, "*in defiance of the territorial claim of Massachusetts, Connecticut, New-York and Virginia,*" dit un récent écrivain américain.<sup>1</sup>

Nous touchons à une nouvelle phase. Les Américains ont rompu en visière avec la mère patrie. Ils avaient longtemps balancé avant de voler aux armes; mais l'entêtement des ministres anglais, les machinations de Madison et de Franklin, qui publiquement faisaient mine de vouloir la paix et en-dessous poussaient à l'insurrection, mirent fin à toute hésitation. C'est alors que les Américains changèrent soudain d'attitude à notre égard; et l'on vit le Congrès écrire, de la même plume qui avait demandé notre asservissement et la persécution religieuse, un chaleureux appel à nos sentiments, un magnifique éloge de la liberté, doublé d'une peinture terrifiante du despotisme. C'était très éloquent, seulement pas assez pour faire oublier que, quelques mois auparavant, les mêmes hommes reprochaient aux ministres de George III de ne pas faire du Canada une autre Irlande.

L'appel du Congrès resta à peu près sans résultat, et les Canadiens, guidés par le clergé, qui, depuis la cession du pays, dirigeait le peuple, n'eurent pas de peine à comprendre de quel côté se trouvaient leurs plus grandes chances de paix et de tranquillité. Très peu de Canadiens voulurent lier leur sort à celui des Américains, et nos ancêtres, nés malins, s'amuserent aux dépens des "congréganistes", surnom infligé aux annexionnistes de l'époque.

La guerre de 1812 et 1813 offrit aux Canadiens une nouvelle occasion de se prononcer; mais, encore une fois, ils ne trouvèrent aucune raison de rompre leur allégeance, et leur haine pour l'ennemi traditionnel ne fit que s'aviver. Disons, quoique cela ait été dit bien des fois,—mais disons-le tout de même, car il y a des gens si oublieux parmi nos contemporains des provinces voisines,—que l'attitude correcte des Canadiens conserva à la Grande-Bretagne l'immense territoire du Canada. C'est un officier canadien, M. de Lanaudière, qui empêcha en 1775, le général Carleton, après sa retraite précipitée de Montréal, de tomber entre les mains des Américains. Or, que serait devenu Québec sans Carleton, avec les Anglais indécis et découragés?.... Que serait-il arrivé, en 1812, si les Canadiens ne s'étaient pas rangés autour de Sir Geo. Prévost, alors que les Américains rem-

1. John Fiske, *First crisis of the American revolution.*

portaient tant de succès dans le Haut-Canada ?.... Il n'est pas difficile de le dire ; seulement il est fâcheux que tant d'individus qui font sonner bien haut leur titre de citoyen anglais, ne se souviennent pas assez qu'ils doivent aux Canadiens-Français l'honneur de le porter. <sup>1</sup>

Les temps sont aujourd'hui bien changés. L'annexion ne se présente aux yeux d'un grand nombre que comme une éventualité de l'avenir, et il n'est pas rare de rencontrer, soit dans un parti, soit dans l'autre, des hommes qui avouent qu'après tout, il pourrait résulter de grands avantages de notre union politique avec les Américains. Cette modification des idées a-t-elle lieu de nous étonner ? N'est-elle pas la conséquence forcée des rapports multiples qui se sont établis entre les deux pays ?... Il y a, éparpillés aux quatre coins de la République voisine, mais surtout dans le Nord et l'Ouest, au moins un demi-million de Canadiens, les uns fixés en permanence et les autres de passage chez les Américains. Il s'est établi, entre les petites colonies françaises d'au-delà de la ligne 45ième et les paroisses canadiennes de notre province, un va-et-vient continu, un échange de visites entre les parents d'ici et leurs frères émigrés de là-bas, qui ont contribué à faire disparaître soit des préventions, soit des préjugés. Comme notre union avec les Anglais n'a guère été un mariage d'amour, l'on s'est un peu habitué à regarder Jonathan comme un successeur possible de John Bull, s'il survenait un divorce avec celui-ci. Tel est l'état des esprits à l'heure actuelle, et c'est ce qui fait que l'annexion se présente à nous d'une façon bien plus redoutable que lorsqu'elle paraissait à la frontière sous le grondement du canon.

Pour la foule, chez nous, les Américains sont un grand peuple. Jean-Baptiste professe pour le Yankée un respect, une estime, que celui-ci ne lui rend point. Le Canadien admire l'Américain, et celui-ci se sert du canadien qui peut lui aider à empiler des *dollars*. Du reste, Jonathan ne se targue guère de sentiments de fraternité pour les autres peuples. L'Anglais se croit supérieur à tous ses voisins, et l'Américain est resté très anglais sous ce rapport : il a même renchéri sur la détestable manie de ce dernier, en ce qu'il se croit obligé, dans ses relations internationales, d'être très désagréable pour ses voisins, de les accabler de

1. Le procureur général Caldwell disait, en 1776, au Conseil du Gouvernement Exécutif qu'il fallait traiter les Canadiens avec justice et que, sans leur affection, le Canada n'était pas en sûreté. *Procès-verbal du Conseil de Hugh Finlay*. (Ce document se trouve entre les mains de l'Hon. L.-R. Masson.)

petitesses et de tracasseries, de jouer sans cesse au plus fin et, souvent, dans les choses les plus insignifiantes.

On n'a pas oublié qu'en vertu d'un des articles du traité de Washington, les Canadiens pouvaient faire entrer en franchise le poisson en conserve. Lorsque du traité l'on passa à son application, les douaniers américains reçurent instruction de laisser entrer le poisson en franchise, mais de faire payer l'impôt à la boîte qui le contenait. C'était un *yankce trick*, c'était fin peut-être, mais ce n'était pas digne d'une puissante nation. Toute la diplomatie américaine est cousue de ces finesses terre-à-terre. Napoléon traitait les Anglais de marchands; qu'aurait-il dit s'il eût mieux connu "les boutiquiers" des Etats-Unis? Comment le Canadien, généreux, se laissant aller à l'impulsion de sa générosité jusqu'à l'excès, quand il ne va pas jusqu'au donquichottisme, peut-il s'accommoder de l'Américain, froid, méthodique, calculateur, ne laissant aucune prise à l'émotion?..... C'est un problème d'ethnographie morale difficile à résoudre, à moins qu'on ne l'explique par la loi des contrastes.

L'annexion n'est pas aujourd'hui une question à l'ordre du jour; elle ne figure sur le programme d'aucun parti politique: c'est ce qui nous permet à nous, fonctionnaire public, de l'étudier. Nous connaissons des conservateurs qui ne la regardent pas d'un mauvais œil, et des libéraux qui la redoutent; mais, avec le jeu si plein de surprises des événements, avec l'imprévu qui entre si largement dans les affaires humaines, c'est une question qui peut s'imposer à notre attention d'un jour à l'autre. Depuis que ce n'est plus une affaire de discussion entre les deux partis, il se fait, au sein de notre population, un travail latent, inconscient, qui laisse les esprits indécis sur les conséquences probables, possibles, de notre union avec les Etats-Unis. Il est cependant important de ne pas laisser l'opinion s'égarer sur un sujet d'une telle gravité: tel qu'on fait son lit on se couche, est une vérité d'expérience un peu vulgaire, mais qui peut s'appliquer aux peuples comme aux individus.

### III

Dès 1849, les sentiments des Canadiens à l'égard des Etats-Unis s'étaient déjà assez modifiés pour encourager des citoyens très influents de Montréal à lancer un manifeste annexionniste. Cet appel ne trouva guère d'écho dans le pays. On demandait alors l'annexion pour améliorer notre condition matérielle, que

les dissensions politiques du temps avaient rendue très précaire. “ Si nous étions américains, disait le manifeste, nous aurions des chemins de fer ; les produits de l'agriculture se vendraient mieux, et nous verrions surgir des manufactures sur tous les points du pays.”

Il est bon de remarquer que, chaque fois que nous traversons une crise commerciale, il se trouve des hommes prêts à prêcher l'annexion comme remède au mal. Nous pourrions même aller plus loin dans cet ordre d'idées et ajouter que, sitôt qu'une des provinces anglaises du Canada croit avoir des griefs contre le gouvernement central, elle menace, si ces griefs ne sont pas promptement redressés, de passer aux États-Unis. C'est une singulière façon d'entendre la loyauté à la Couronne, à moins que cela ne soit une marchandise soumise aux fluctuations de la hausse et de la baisse, selon le plus ou moins d'argent à gagner d'un côté ou de l'autre de la frontière du Canada. Cette question des intérêts matériels est la seule que l'on fasse valoir, aujourd'hui comme en 1849, pour justifier ce changement d'allégeance, de nature pourtant à affecter tant d'autres intérêts au moins aussi importants que les premiers. Cette question de savoir si les affaires iraient mieux, si nous étions unis aux Américains, est du ressort des discussions politiques actuelles ; les opinions sont très partagées, irréconciliables, et, disons le mot, exagérées de part et d'autre.

Il est bien permis de se demander ce qui résulterait du contact de deux civilisations essentiellement distinctes, dominées par des idées souvent contradictoires. Tout est différent d'un côté de la frontière à l'autre. Ici, dans notre province, Anglais, Irlandais, Français, vivent côte à côte dans les relations d'affaires ; mais, socialement, ils vont leur chemin sans se confondre. Aux États-Unis, on voit bien les nouveaux arrivés se réclamer pendant quelque temps de leurs pays d'origine ; mais ils sont bientôt heureux de se proclamer citoyens de la grande république. Les États-Unis ressemblent à un vaste creuset où sont broyés, mêlés, des éléments hétérogènes, qui, sortant de là, concourent à former l'Américain. Au Canada, c'est une loi différente qui prévaut : les peuples y suivent une marche parallèle, comme les eaux de l'Ottawa et du Saint-Laurent, qui fuient longtemps vers l'Océan sans confondre leurs ondes. Aux États, la fusion des races est à l'ordre du jour ; ici, chacun vit sous un drapeau différent. Avec l'annexion, notre esprit changerait, nous subirions, bon gré, mal gré, la loi générale, pour nous confondre dans ce milieu si absorbant, si fatal aux groupes isolés. Voilà

autant de questions qu'il serait téméraire de résoudre à la légère, et que l'étude des faits journaliers nous présente sous des aspects redoutables.

Mais il y a des points plus tangibles et sur lesquels il ne saurait y avoir de doute. N'est-il pas certain que nous retrouverions là-bas, avec des circonstances aggravantes, des dangers qui nous menacent dans notre état présent ? N'appréhendons-nous point, à l'heure qu'il est, la concentration, au préjudice de l'autonomie provinciale, de trop grands pouvoirs entre les mains de l'autorité fédérale ? L'antagonisme entre le pouvoir central et les gouvernements subalternes est au fond de l'histoire de toutes les fédérations. Aux États-Unis, il s'est manifesté dès les premiers jours au Congrès de Philadelphie. La déclaration de 1774 impliquait l'indépendance individuelle de chaque État, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que l'on réussit à constituer la confédération ; et, pendant longtemps, la doctrine eut cours, dans l'esprit d'un grand nombre des parties contractantes aux pactes de 1775 et de 1789, que chacune pouvait reprendre son indépendance. C'est le grand principe qui était en jeu pendant la guerre de sécession, où il a péri avec ce que l'on appelait les droits des États ; ce n'est qu'au lendemain des hostilités que la suprématie du gouvernement central fut définitivement édifiée. Ce conflit de pouvoirs, qui nous cause aujourd'hui tant d'anxiété, et qui est l'objet de tant de récriminations, ne le verrions-nous pas sous le régime américain ? car, si nous est permis ici de combattre les empiètements du pouvoir central, il nous faudrait de toute nécessité, devenus partie intégrante de l'Union, nous incliner devant la suprématie de Washington. De plus, si les tentatives de centralisation s'accroissent aujourd'hui d'une façon vraiment alarmante, les provinces du Canada, qui ont toutes la même façon de comprendre leur autonomie et en sont jalouses, y auraient bientôt mis bon ordre, en confiant le pouvoir à des mandataires mieux disposés à respecter la constitution. Non, le péril est moins, pour nous, dans les empiètements du pouvoir central que dans les dépenses trop fortes des gouvernements des provinces. Il est à craindre que le peuple, effrayé par l'accroissement des budgets provinciaux, ne cherche à simplifier notre système de gouvernement et croie trouver cette simplification dans l'union législative. Cette réflexion nous amène, par une pente naturelle, à comparer les ressources actuelles de nos autonomies locales avec celles qui seraient à leur portée sous l'annexion. C'est une étude qui a été, croyons-nous, négligée jusqu'à ce jour.

## IV

Les gouvernements d'Etat sont loin d'avoir, aux Etats-Unis, le prestige et l'importance dont jouissent, chez nous, nos institutions provinciales. Celles-ci sont des autonomies qui, pour les fins de gouvernement, possèdent une souveraineté étendue : le contrôle des droits civils, de l'éducation, des municipalités, le droit de prélever des revenus au moyen de contributions directes. L'organisation des différents Etats de l'Union a des dehors et des pouvoirs moins imposants, et, ce qui n'est pas un médiocre avantage en sa faveur, elle fonctionne à meilleur marché : le gouverneur, les ministres, à de rares exceptions près, sont moins rémunérés qu'à Québec ; les législatures, qui se réunissent à époques fixes, coûtent aussi moins cher et, en général, leurs travaux n'ont pas l'importance des nôtres. Il leur manque deux sources importantes de revenu : la vente des terres publiques laissée à notre disposition, et le subside du gouvernement fédéral. Force leur est donc, pour subvenir aux dépenses du gouvernement, de frapper la propriété de taxes qui varient entre 80 et 90 cents au maximum et 12 et 15 cents au minimum par \$100 de sa valeur imposable. Les banques, les chemins de fer paient aussi un fort contingent. Presque tous les Etats ont en outre un " *Poll tax* " de une piastre à une piastre et demie pour chaque votant.

Si nous devenions partie intégrante de l'Union américaine, et si nous voulions nous procurer nos revenus actuels—qui du reste nous sont tous indispensables—nous nous trouverions dans un embarras assez sérieux. Il faut, à l'heure qu'il est, environ trois millions pour faire face à nos obligations. Or, de ces trois millions, \$1,250,000 en chiffres ronds nous viennent du gouvernement fédéral, et nous manqueraient sous le régime nouveau. Il serait indispensable de demander soit à la propriété foncière, soit aux banques et autres institutions commerciales, ce million et quart supprimé de notre budget actuel, car il n'est guère probable que le gouvernement de Washington consentirait à nous donner un subside qu'il refuse aux Etats aujourd'hui placés sous son contrôle.

Afin de mieux faire saisir la différence entre notre budget provincial et ceux des Etats-Unis, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, le montant de recettes de trente-huit Etats, les

taxes imposées sur la propriété, et la population de chaque section :

ETATS,	Dette de chaque Etat.	Revenu provenant des taxes.	Percentage par \$100 sur la propriété.	Population.
	\$	\$	Cts.	
Alabama.....	9,193,900	1,063,327	55	1,262,505
Arkansas.....	5,108,043	966,000	40	802,525
Californie.....	2,698,000	4,455,383	56	864,694
Colorado.....	Aucune.	534,258	40	194,327
Connecticut.....	4,270,000	1,463,328	12	622,700
Delaware.....	465,000	117,458	.....	146,608
Florida.....	430,700	367,197	40	269,493
Georgie.....	8,733,500	1,351,110	35	1,542,180
Illinois.....	Aucune.	3,000,000	55	3,077,871
Indiana.....	6,006,608	1,421,350	12	1,973,301
Iowa.....	245,435	2,593,095	25	1,624,615
Kansas.....	815,000	1,136,164	41	996,096
Kentucky.....	680,394	2,851,125	47½	1,648,690
Louisiane.....	11,982,621	1,565,120	60	939,946
Maine.....	5,157,000	1,208,530	37½	648,936
Maryland.....	10,960,535	970,870	18½	934,943
Massachusetts.....	31,429,681	1,500,000	8, $\frac{5}{100}$	1,783,085
Michigan.....	241,993	1,202,161	12 $\frac{7}{100}$	1,636,937
Minnesota.....	3,965,000	642,883	13	780,773
Mississippi.....	3,178,694	605,641	25	1,131,697
Missouri.....	10,537,000	2,839,523	40	2,168,380
Nebraska.....	449,267	1,305,660	81½	452,402
Nevada.....	484,484	537,499	90	62,266
New-Hampshire.....	2,912,600	400,000	19	346,991
New-Jersey.....	1,496,300	926,705	25 $\frac{9}{100}$	1,131,116
New-York.....	7,444,310	9,075,046	27 $\frac{6}{100}$	5,082,871
Caroline du Nord.....	13,179,045	487,000	25	1,399,750
Ohio.....	3,845,229	4,840,728	29	3,198,062
Oregon.....	110,000	239,280	31	174,768
Pennsylvanie.....	15,747,713	6,495,704	40	4,282,891
Rhode Island.....	1,341,000	394,237	12	276,531
Caroline du Sud.....	6,399,742	766,878	52½	995,577
Tennessee.....	12,500,000	954,903	40½	1,542,359
Texas.....	4,237,730	[2,027,518	25	1,591,749
Vermont.....	Pas de dette.	371,697	10	332,286
Virginie.....	29,095,967	2,701,165	40	1,512,565
Virginie Ouest.....	Detteprohibée	766,205	35	618,457
Wisconsin.....	2,252,000	783,159	15½	1,315,497

Le revenu de la province de Québec est d'environ 3 millions, et le chiffre approximatif de notre population peut être fixé à un million et demi. Le tableau ci-dessus permet de constater qu'aucun des Etats voisins dont la population est à peu près égale à la nôtre, n'a des revenus aussi élevés que ceux de la province de Québec. <sup>1</sup> Il fait voir aussi dans quelle proportion la taxe d'état pèse sur la propriété. La valeur imposable de celle-ci dans la province de Québec est estimée à 197 millions de

1. Nous devons faire remarquer que le tableau ci-dessus ne donne pas l'ensemble des revenus. New-York, le Massachusetts tirent des sommes immenses de leurs taxes sur les banques, etc., mais ce ne sont là que des exceptions.

piastres ; c'est donc environ 35 cents par \$100 qu'il faudrait lui demander pour nous donner le million et quart provenant du subsid<sup>e</sup> fédéral, qui nous manquerait sous l'annexion. Cela ne serait guère du goût des contribuables canadiens, que rien n'effraie tant en matière d'impôt que la taxe directe. Quelle serait l'organisation politique assez forte pour demander ce million à la propriété ? S'il nous manquait, quelle perturbation dans la province, qui verrait s'arrêter la plupart de ses travaux publics ! Il faut prendre notre population telle que l'ont façonnée les mœurs et les usages de notre ancienne mère patrie. Les Français comptent peu sur eux en matière d'entreprises d'un intérêt général. Ils demandent au gouvernement de pourvoir à tout. Nous sommes très français sous ce rapport, et si le gouvernement n'avait pas, depuis 1867, subventionné largement les compagnies de chemins, nous serions encore presque sans voie ferrée dans notre province. Supposons un instant que l'annexion fût devenue un fait accompli, il y a vingt ans, au lieu de la confédération : où en serions-nous maintenant ? Il est évident—si nous ne nous méprenons point sur la manière de voir de nos compatriotes—que le pays serait bien moins prospère que nous le voyons aujourd'hui.

Passer d'un pays à un autre, laisser ses habitudes, se plier à un régime nouveau, entraînent bien des inconvénients pour un individu ; mais combien est plus pénible, plus compliquée la transition pour tout un peuple. Elle serait pour nous un long enchaînement de sacrifices, de mécomptes qui ne cesseraient qu'au jour éloigné où le travail d'assimilation, ou d'américanisation serait terminé.

N'est-il pas généralement admis que notre magistrature inamovible, choisie par le gouvernement, est entourée d'un respect, d'une considération qui font défaut aux juges américains élus par le peuple ? Quelle bizarrerie que de remettre la sélection des hommes chargés d'appliquer la justice et d'interpréter la loi, à la masse ignorante dépourvue des connaissances de nature à l'éclairer dans une mission aussi délicate ! Où trouver dans ces magistrats d'un jour, une garantie d'indépendance ? Montés sur le tribunal par hasard, ils sont exposés à en descendre au bout de quelques mois pour rentrer dans les rangs du peuple. Ne sont-ils pas tentés de tirer le plus d'avantages possibles de cette aubaine passagère ? Hélas ! les juges américains peuvent rarement se soustraire à des soupçons souvent injustes, mais qui sont la conséquence fatale de leur mode d'élection. Encore s'ils étaient inamovibles, ils pourraient trouver dans la permanence de leurs

fonctions une garantie d'indépendance. Comment ces magistrats oublieraient-ils qu'ils doivent leur élévation à un parti? Ils l'oublient si peu qu'il est passé en axiome, aux Etats-Unis, que leurs jugements se ressentent presque toujours de leurs anciennes convictions politiques.

Nous ne goûterions guère plus, et peut-être moins encore, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui existe aux Etats-Unis. On sait que les écoles sectaires ou congréganistes donnant un enseignement religieux, ne sont pas reconnues par l'Etat et n'ont droit à aucune subvention. Notre manière de pourvoir aux besoins du culte ne serait pas moins en contradiction avec le système qui prévaut aux Etats-Unis. La dîme, qui est une redevance reconnue par l'Etat, la dîme, une institution aussi ancienne que la colonie de la Nouvelle-France, le mode le plus en harmonie avec nos goûts de soutenir le clergé, ferait-elle place au système des contributions volontaires? On nous objectera, sans doute, qu'en entrant dans l'Union, le pacte qui nous lierait aux Etats-Unis nous permettrait de conserver nos institutions provinciales et l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, c'est vrai; mais il est tout de même probable qu'en vertu de la manie d'imitation si forte chez les hommes, véritables moutons de Panurge, il surgirait parmi nous une classe de réformateurs pour prêcher les bienfaits de cette séparation de l'Eglise et de l'Etat; et qui sait s'ils ne l'obtiendraient pas, grâce au suffrage universel dont nous serions à même de savourer les avantages et les abus sous le régime nouveau?

Le suffrage universel, il serait impossible de nous y soustraire: il est décrété à la première page de la constitution des Etats-Unis, et il nous faudrait absolument l'accepter. Ce serait, pour nous, la suppression de l'influence des classes dirigeantes pour la transporter à la multitude ignorante. Ce serait asseoir notre mode de gouvernement sur les bases de la démocratie. Hélas! nous ne la connaissons que trop, celle-ci. Elle nous envahit lentement. Ne ressentons-nous pas déjà ses instincts niveleurs, qui éloignent de la vie publique trop d'hommes, incapables de fléchir le genou devant cette fausse divinité? La démocratie, ce serait pour nous l'exclusion, à bref délai, des grands caractères, qui trouvent incompatible avec leur dignité la flagornerie à la multitude. Voyez ce qui se passe en France sous le régime de la démocratie pure. Depuis la mort de M. Thiers, le niveau intellectuel est toujours allé en s'abaissant vers les nouvelles couches. M. de Rémusat, un des grands hommes de l'époque républicaine, s'est vu préférer le radical et insignifiant Barodet;

M. de Broglie, le plus fort champion parlementaire de France, ne peut plus trouver un siège à l'Assemblée Nationale ; et des hommes comme Jules Simon, républicain éprouvé, n'ont aucune prise sur l'opinion républicaine précisément à cause de leur haute valeur.

Resterions-nous, sous l'union américaine, longtemps ce que nous sommes ? L'âme de chaque peuple dans sa collectivité est formée de traditions, d'usages, de goûts, qui lui viennent des âges passés, de ses traditions, de ses idées religieuses ; c'est ce qui constitue sa manière d'être, d'apprécier tout ce qui l'entoure. Nous sommes, comme peuple, les fils de l'ancienne monarchie française et les fils de l'Eglise catholique. Nos idées se sont peu modifiées sous le régime anglais, intéressé à nous conserver tels qu'il nous a trouvés, et qui devait s'accommoder de sujets amis de l'ordre, pleins de respect pour l'autorité. C'est cette vie intellectuelle qui a fait notre force dans le passé ; c'est elle qui nous sauvera dans l'avenir, si nous savons la conserver. Avec le suffrage universel, avec le contact immédiat de la démocratie, l'infiltration lente mais sûre des idées américaines dans notre milieu social ne battra-t-elle pas en brèche ces forces conservatrices qui font de nous un peuple à part dans le monde ?

Nous ne voyons pas dans l'annexion tous les dangers que ses ennemis y aperçoivent, ni tous les bienfaits qu'en attendent ses partisans : son côté faible est qu'elle nous présente l'incertain. Mais nous nous posons cette question : un peuple est-il justifiable de changer son allégeance pour promouvoir ses seuls intérêts matériels, en raisonnant dans l'hypothèse de ceux qui voient dans l'annexion un remède à toutes les misères ?... Celles-ci sont de tous les régimes et ne durent point ; mais les inconvénients provenant d'antagonismes de races ou de religions, sont permanents. Les crises commerciales parcourent un cycle fatal : les économistes calculent qu'elles reviennent tous les dix ans et durent une année ou deux. Celle que l'Angleterre, la France et le reste de l'Europe traversent en ce moment, pèse sur ces pays depuis 1873. Jamais nous n'avons été éprouvés aussi longtemps et aussi sévèrement que cela. Malgré nos misères, et des ennus inséparables de l'humanité, nous sommes encore peut-être le peuple le plus heureux du monde.

Lorsque nous considérons ce qui nous manque, nous pouvons nous trouver à plaindre, mais non pas lorsque nous nous comparons aux autres nations ; c'est alors que notre sort doit nous paraître enviable. Où est, en effet, le citoyen plus libre, à tous les points de vue, que l'habitant du Canada ? Où l'avancement

pour l'homme qui travaille est-il plus facile qu'ici ? Où l'entrée de toutes les carrières est-elle plus largement ouverte ? Le peuple est ici maître absolu de tout ce que l'on appelle les droits de l'homme. Avec l'annexion, les avantages à gagner sont problématiques, les risques à courir, énormes. Figurons-nous ce que nous serions à Washington : Québec aurait-il *quatre* ministres dans le cabinet ?..... Il y en aurait peut-être *un* pour les *sept* provinces du Canada ! L'élément français compterait pour absolument rien au Congrès. Advenant une coalition de nos députés à Ottawa, pour des raisons d'importance majeure, notre influence considérable, sous tous les gouvernements, y serait énorme. Nos pires ennemis rêvent l'annexion pour nous noyer sûrement. Il y a quelques jours, M. Goldwin Smith, qui nous a juré une haine implacable, disait que l'union commerciale aurait pour effet de donner le coup de grâce à notre influence. L'union politique nous accablerait bien davantage, c'est évident. Faisons notre profit de cet avertissement désintéressé d'un ennemi. *Fas est ab hoste doceri.*

Aujourd'hui, avec la liberté dont nous jouissons, habitués au fonctionnement d'institutions façonnées spécialement pour répondre à nos goûts, à nos aspirations, nous savons sur quoi compter, ce qui est une satisfaction immense ; et nous renoncions à cette certitude pour nous lancer dans les hasards de l'imprévu ! Qui sait si, parmi ces hasards, l'avenir ne réserve pas une autre guerre civile à nos voisins ? Le Sud est pacifié, écrasé, mais ne conserve-t-il pas l'espoir d'une revanche ? Ne se considère-t-il pas comme tyrannisé, exploité par le Nord ? Celui-ci est protectionniste et veut pour lui seul les marchés intérieurs ; celui-là, en sa qualité de pays agricole, réclame la concurrence étrangère par l'abaissement des tarifs. Mêmes conflits d'intérêts entre l'Ouest et les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Où cela conduira-t-il la république ?

Ici, répétons-le, nous sommes assez forts pour nous faire craindre, nous serions trop faibles là-bas pour être respectés. En ce monde, lorsqu'on est bien, on a peu près, il est de saine politique de ne pas courir les aventures à la recherche d'un bonheur chimérique.

A.-D. DECELLES.

---

# LES FÊTES JUBILAIRES

## LETTRE DE ROME

---

L'arrivée dans une ville que l'on a déjà visitée plusieurs fois ne produit guère d'émotion en général ; mais il en est autrement de Rome. On la revoit toujours avec une joie nouvelle, comme on revoit sa patrie. Il entre alors, dans le sentiment que l'on éprouve, moins de curiosité mais plus d'affection.

Hélas ! cette affection est soumise de nos jours à une rude épreuve ; car après quelques années d'absence, on a peine à reconnaître la Ville Eternelle. Ce n'est pas qu'elle vieillisse ; au contraire, elle rajeunit, et c'est ce qui désole tous ceux qui l'aiment. Car sa vieillesse est le plus beau fleuron de sa couronne de beauté.

Que ceux qui n'ont pas encore vu cette ville incomparable se hâtent d'y venir ; car elle est menacée de disparaître, ensevelie dans un amas informe de constructions modernes.

Rome est aujourd'hui un immense chantier de construction ; et, quelle que soit la direction de mes courses quotidiennes, je vais constamment me heurter à des décombres et à de longs blocs de maisons inachevées, toutes semblables. Ce travail de rajeunissement est commencé depuis quinze ans, et si j'en juge par les proportions qu'il prend, il lui suffira de quelques années encore pour métamorphoser la ville des Papes.

Je sais bien tout ce que l'on dit pour justifier cette métamorphose ; je connais les arguments des utilitaires, et les raisons même administratives qu'on peut opposer à plusieurs de leurs transformations. Mais je ne veux pas me laisser entraîner sur un pareil terrain dans une dissertation qui n'aurait aucun intérêt pour mes lecteurs, ni aucun résultat pratique.

Je tiens seulement à constater que la Rome des Papes, et même la Rome antique, tendent à disparaître pour faire place à des rues monotones, bordées de vulgaires constructions, sans architecture comme sans souvenirs.

“ C'est du progrès ”, disent beaucoup de romains. ? Mais les artistes et les touristes, amis du beau, ne sont pas de cet avis ; et longtemps ils regretteront ces aspects pittoresques, ces mélan-

coliques solitudes, ces incomparables ruines, qui faisaient le charme et l'attrait de la Ville Éternelle.

Ceux qui ont visité Rome il y a quinze ans ne se rappellent pas sans émotion ces admirables déserts qui environnaient les *Thermes de Dioclétien*, ceux de *Titus*, la basilique de Saint-Jean de Latran et même Sainte-Marie-Majeure ! Ils se souviennent des ravissantes perspectives qui encadraient les plus intéressantes villas, et surtout la villa Albani !

Eh bien ! l'aspect de ces lieux est complètement changé. Les ruines des Thermes sont en partie démolies, en partie enfouies dans des murs de brique et de badigeon s'élevant à une hauteur de six et sept étages. En dehors des portes Salaria, Pia, San Lorenzo, s'ouvrent des rues et se bâtissent des habitations, des boutiques, des cafés, des usines, ayant la même carrure, la même hauteur, la même vulgarité, le même badigeon, la même régularité du cordeau.

Les alentours de Saint-Jean de Latran sont envahis par les maçons, les briquetiers et les plâtriers. Le Château Saint-Ange est adossé à un vaste faubourg, partie bâti et partie en construction, qui étend ses murs de briques jusqu'en arrière du Vatican.

Le Ghetto est en démolition, et l'on y perce des rues larges et droites, flanquées de murs jaunes. Au Nord-Est du Capitole et jusqu'à Saint-Pierre-aux-Liens, on abat les vieux murs, on élargit, on redresse les rues, et l'on aplanit les pentes du Viminal et de l'Esquilin, pour élever de nouvelles baraques et faire circuler des tramways.

Le Forum lui-même n'est plus ce qu'il était il y a douze ans, et je regretterai toujours ce *Campo vaccino* où, parmi quelques chèvres qui paissaient, les artistes et les poètes venaient rêver à l'ombre des arbres, et se promener de l'arc de Septime Sévère à celui de Titus. Aujourd'hui toute verdure a disparu, et le poétique *champ des vaches* a été remplacé par une fosse profonde où sont entassés des pierres et des débris dont l'histoire reste une énigme pour les archéologues.

Les excavations qui existaient en 1875 avaient suffi pour faire connaître l'ancien *forum*, l'antique *via sacra*, la Basilique Julienne, les Temples des dieux ; et rien n'offrait un contraste plus séduisant qu'un paysage pastoral à côté de ces imposantes ruines. C'était le berceau de la Rome antique à côté de son tombeau ; c'était toute une civilisation ensevelie dans la poussière des siècles, et revenue après une longue période de gloire à son point

de départ—le pré et l'habitation champêtre du vieux roi Evandre. Ce contraste frappant est disparu : le drame n'a plus d'idylle, le cimetière est sans verdure.

Il va sans dire que les démolisseurs et les spéculateurs qui poursuivent l'exécution de ce qu'ils appellent le *plan régulateur* de Rome, ne respectent pas plus la Rome du moyen âge que la Rome antique, la Rome chrétienne que la Rome païenne. Les transformations qu'ils font subir aux monastères confisqués, quand ils ne les abattent pas, sont une destruction ou peu s'en faut.

Vous souvenez-vous de cette jolie église de Saint-André du Quirinal, où tous les pèlerins allaient admirer le magnifique tombeau de saint Stanislas de Kostka ? Eh bien ! savez-vous ce que l'on propose d'en faire ?—Un palais pour le jeune prince, fils d'Humbert I. Des protestations énergiques de la colonie polonaise ont fait ajourner ce projet ; mais il sera remis à l'ordre du jour.

Ce qui est encore déplorable dans cette transformation de Rome, c'est que les architectes ne mettent aucun art quelconque, aucun goût, dans les nouvelles constructions. Il n'y a sur ce point qu'une opinion, et tous les visiteurs de Rome, comme tous les artistes, sont unanimes à condamner comme une disgrâce l'absence complète de style et de caractère des nouveaux édifices.

Le *Times* de Londres s'en plaignait amèrement il y a quelques jours. " Rien de plus prétentieux, disait-il, rien de plus banal, rien de plus stupide, rien de plus laid que la nouvelle Rome, capitale du royaume."

Ce jugement est dur, et pourtant le grand journal dit encore : " Le déploiement de la pauvreté d'idées artistiques des constructeurs de la nouvelle Rome va jusqu'au génie..... Les générations présentes et futures exècreront les autorités qui par leurs œuvres ont confessé leur incapacité de comprendre cette Rome, qui leur a été léguée. "

*Léguée* n'est pas le mot ; mais on comprend que l'esprit du *Times* ne soit pas sur ce sujet aussi exempt de préjugés que lorsqu'il parle d'architecture. Son jugement sur ce dernier point n'en est que plus précieux, et tout en le croyant juste je n'ai pas voulu être aussi sévère que lui.

Mais laissons de côté la Rome monumentale, et fixons nos regards sur ce petit coin de la Ville Eternelle qui éclipsé et domine tout le reste, qui contient une église, la plus grande et la plus belle de toutes les églises, et un palais, le plus illustre de tous les palais.

C'est pour visiter ce coin de terre que nous tous, pèlerins catholiques, sommes venus de toutes les parties du monde. Pour nous, Rome est là tout entière, puisque nous y trouvons son vrai fondateur, saint Pierre, dormant dans la solennelle majesté de son incomparable mausolée, et son vrai roi, Léon XIII, vivant entouré des hommages et de l'admiration du monde entier.

Là, rien n'est changé. C'est la stabilité dans l'ordre, c'est la permanence dans l'harmonie, c'est l'immuabilité dans la foi, c'est l'immortalité dans l'espérance, et l'infailibilité des divines promesses. C'est la vie sortant perpétuellement du tombeau, c'est la beauté voilant de ses splendeurs les cicatrices des blessures et des années, et enveloppant la vétusté de l'éclat d'une éternelle jeunesse.

Oui, Rome est là tout entière, et elle n'est que là. C'est le point vers lequel convergent aujourd'hui les innombrables chemins qui conduisent à Rome, et le spectacle auquel nous assistons est sans précédent dans l'histoire.

Des côtes lointaines de l'Australie, des rives du Japon, de la Chine et des Indes, du fond des deux Amériques, et de tous les pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, nous avons vu arriver à Rome des milliers et des milliers de pèlerins, et c'est vers le Vatican que tous se dirigeaient. Il y avait parmi eux des princes et des ambassadeurs, des représentants des plus puissants royaumes, et, sans jeter un regard sur le Quirinal, ils s'acheminaient joyeusement et promptement vers le Pontife-Roi.

Ils n'avaient pas besoin, comme les rois Mages, de prendre des renseignements auprès du roi Hérode: ils connaissaient le chemin de l'arrivée comme celui du retour, et ceux qui n'ont pas cru pouvoir suivre ce chemin-là ont préféré ne pas venir à Rome.

Il y avait des siècles que Rome n'avait pas vu une telle multitude, et ses chemins de fer ont à peine été suffisants pour transporter ses visiteurs et leurs présents.

Quel spectacle extraordinaire attirait donc cette foule? Quel mobile l'entraînait? Était-ce l'intérêt? Non, certes. Était-ce l'amour? Oui, c'était l'amour filial, et le père qu'elle venait voir était un vieillard au bord de la tombe. Mais ce vieillard a deux pieds que l'on baise à genoux, il a deux mains qui dominent les fronts couronnés les plus augustes, il a deux yeux qui voient toutes choses de haut et plus loin que tous les autres regards.

Quelle manifestation glorieuse pour lui et consolante pour ses fils! Quelle fête de famille pour l'humanité!

Comment décrire d'aussi grandioses spectacles ? Nous reconnaissons notre impuissance, et cependant nos lecteurs ne nous pardonneraient pas de ne pas essayer.

#### LA MESSE D'OR.

Rappelez vos souvenirs historiques, mes chers lecteurs, relisez les descriptions des fêtes les plus pompeuses que célébraient autrefois les souverains de l'Orient, ou les empereurs romains, et dites-vous bien après cela que les splendeurs auxquelles nous venons d'assister éclipsent toutes les solennités antiques.

Il m'a semblé voir le Christ transfiguré de nouveau sur le Thabor, et révélant sa gloire, non plus seulement à trois apôtres privilégiés, mais à cinquante mille disciples représentant tout l'univers catholique. Avec tout leur pouvoir et toutes leurs richesses, les rois de la terre seraient impuissants à produire un pareil déploiement de majesté, de grandeur, de magnificence, et surtout à faire naître dans des milliers de cœurs un tel enthousiasme et de si profondes émotions.

Rendons aux catholiques cette justice que, si les spectacles mondains les font souvent courir en trop grand nombre, ils font aussi preuve d'un empressement qui leur fait honneur dans ces grandes solennités religieuses.

La messe d'or a été célébrée, vous le savez, le premier janvier ; mais dès le 28 décembre, alors que les billets d'admission n'étaient pas encore émis, des foules se pressaient au Vatican, chez les cardinaux, chez les évêques étrangers, chez tous les personnages influents, pour s'assurer la faveur d'entrer dans Saint-Pierre le jour de la messe pontificale. Le 30 décembre surtout, ce fut une course générale, et l'on faisait queue pendant des heures chez Mgr Macchi, le majordome du Vatican, comme dans les grands théâtres de Paris les jours de première.

Enfin l'an mil huit cent quatre-vingt-huit vient de se lever sur le monde. Il fait encore nuit, et du haut des trois cents dômes, tours et campaniles de Rome, les cloches annoncent à toutes volées que l'heure solennelle approche.

Dès sept heures du matin, la foule commence à envahir la grande place de Saint-Pierre, où 2000 soldats sont rangés pour maintenir l'ordre. La messe doit commencer à 9 heures, et dès 8½ heures l'immense Basilique Vaticane est remplie. Plusieurs tribunes ont été élevées autour de la *Confession*, et nous avons le bonheur d'occuper un siège dans celle de l'abside faisant face à l'autel où le Saint-Père va officier. Seul, il a le droit de célébrer

les saints mystères sur cet autel auguste dont le tombeau de Pierre est le fondement.

Cinquante à soixante mille personnes se pressent dans les nefs, et l'on voit les têtes onduler dans le lointain comme d'immenses flots vivants. De cet océan humain monte une rumeur harmonieuse comme le bruit du vent dans les feuilles ; car tous ces êtres sont frémissants, et de toutes ces poitrines s'exhalent des soupirs.

Dans les tribunes de gauche arrivent le corps diplomatique, composé de princes et d'ambassadeurs de tous les pays d'Europe, et la famille du Souverain Pontife ; dans les tribunes de droite ce sont les chevaliers de l'Ordre de Malte et la Noblesse romaine. Partout étincellent les étoiles en brillants, les grandes croix émaillées, les colliers d'or, les écharpes et les décorations de toutes couleurs.

Autour de la *Confession* se rangent les gardes du Pape, dont les uniformes joignent la richesse à la variété ; les camériers de cape et d'épée avec leurs pourpoints de velours noir, leurs toques à plumes, leurs fraises de dentelles et leurs épées flamboyantes ; les gardes suisses, bariolés de jaune, de rouge et de noir, secouant leurs panaches et leurs hallebardes ; les gardes palatines dont les cimiers d'or étincellent ; les gardes nobles avec leurs bardières enrichis de broderies et leurs brillantes armures.

Puis, vient le défilé des cardinaux, des patriarches orientaux, des archevêques et des évêques, avec leurs mitres éblouissantes de pierreries. Ils sont au nombre de près de quatre cents.

Tout-à-coup un grand mouvement se produit dans cet océan humain, et une clameur prolongée nous annonce que l'immortel Vicaire de Jésus-Christ fait son entrée triomphale dans la Basilique. *Viva ! Viva ! Viva il Papa ! Evviva il Pontefice Re !* crient les pèlerins italiens ; ceux des autres nations font chorus dans leurs langues respectives ; et les mouchoirs s'agitent, et les têtes se courbent, et les yeux se remplissent de larmes.

Mais les acclamations font trêve, car le chœur vient d'entonner l'hymne solennelle *Tu es Petrus* ..

Oui, c'est bien toi qui es Pierre, c'est bien le nom que tu portes au ciel et sur la terre ! Jadis, on te nommait Pecci, comme on appelait le chef des apôtres Simon ; mais maintenant tu es Pierre, *Petrus* et *Petra*, et c'est sur cette pierre que repose l'Eglise !

Bientôt, nous voyons au loin s'agiter les *fiabelli*, les grands éventails de plumes, qui semblent secouer sur la foule leur neige immaculée. Puis nos yeux découvrent vaguement une forme

blanche qui s'avance lentement, sur les vagues humaines, comme saint Pierre marchant sur la mer de Tibériade.

Peu à peu cette forme grandit, se dessine, prend les traits d'un mortel, mais du plus grand et du plus majestueux des mortels, et nous distinguons son bras droit qui se lève et s'abaisse alternativement pour bénir la foule qui tressaille, qui pleure d'attendrissement, et qui pousse d'immenses acclamations de joie et de triomphe.

Enfin le triomphateur, porté sur la *sedilia*, contourne la *Confession*, et nous apparaît en face dans tout le déploiement de sa magnificence. Mais sa main peut à peine nous bénir encore, car il la tient à ses yeux pour essuyer ses larmes qui coulent lentement.

O représentant du Verbe Eternel, tu peux pleurer, comme ton Chef a pleuré au tombeau de Lazare ! Car, s'il est bien vrai que Pierre, sur la tombe duquel tu vas prier, n'est pas mort, s'il est bien vrai qu'il revit en toi, la liberté de Pierre est morte, et il faudrait la ressusciter ! Il y a plus de quatre jours, plus de quatre années, près de quatre lustres qu'elle est dans son tombeau, et quand tu dis qu'elle dort et va se réveiller, un sourire d'incrédulité erre sur les lèvres des Puissants de ce monde.

Prononce en ce jour la parole de résurrection, *veni foras* ! Qu'à ta voix retentissante la glorieuse et bien-aimée défunte sorte enfin du sépulchre, et tes disciples, venus de toutes les parties du monde, dénoueront les bandelettes de son linceul : car la liberté de Pierre, c'est leur propre liberté ; c'est la liberté des peuples et la liberté des rois !

Le Saint-Père est descendu de la *sedilia*, et debout au pied de l'autel il commence la messe. Le ciel, qui jusque là était resté voilé, s'éclaircit, et des rayons de soleil descendent soudainement de la coupole. C'est le roi du jour, le plus grand roi de l'Orient, qui vient déposer son or aux pieds du successeur du Messie à l'occasion de son Jubilé.

Ah ! plaise à Dieu que ce rayon de soleil soit l'aurore d'une ère nouvelle ! Plaise à Dieu qu'il éclaire enfin les sentiers ténébreux où s'aventurent les gouvernements, et qu'en tombant sur les cheveux blancs du Pontife, il symbolise l'auréole du triomphe et de la paix !

La foule immense se recueille et prie. Dans leur tribune adossée à l'un des piliers de la coupole, les princes, les ambassadeurs et les représentants extraordinaires des divers Etats européens, — moins l'Italie, qui seule n'est pas représentée, — semblent eux-mêmes profondément impressionnés. Comment ne senti-

raient-ils pas toute la grandeur de ce spectacle? Comment ne s'avoueraient-ils pas que cet autel est le plus haut sommet intellectuel et moral de ce monde, et que ce vieillard, si faible en apparence, est plus puissant qu'eux tous, puisqu'il commande à tous les peuples?

Le divin sacrifice se poursuit, et les chœurs alternent dans le chant des hymnes sacrées. Mais d'où viennent donc ces harmonies supérieures qui paraissent descendre de la voûte des cieux? Levez les yeux: c'est un chœur placé dans la galerie de la coupole, à une hauteur de plus de 150 pieds, et qui répond aux voix d'en bas, comme un concert céleste alternant avec les plaintes de la terre.

La messe est finie, et la voix sonore de Léon XIII entonne le *Te Deum*. Les chœurs, et trente mille voix peut-être dans la foule, remplissent les voûtes, les coupoles, les galeries et les nefs immenses, des ondes vibrantes de ce chant de triomphe.

Enfin, le saint Pontife remonte sur la *sedlia*, et le royal cortège, faisant le tour de la *Confession*, s'achemine lentement vers le portique au milieu des acclamations qui recommencent.

Mais, tout-à-coup, un grand silence se fait. La *sedlia* s'est arrêtée devant la statue de bronze de saint Pierre, qui porte ce jour-là sur ses épaules une large écharpe de drap d'or et sur sa tête une tiare constellée de pierreries. Léon XIII, pâle comme une statue de marbre, a regardé le bronze, et les deux Pierre semblent échanger un dialogue mystérieux. Ah! que de choses ils ont dû se dire en un pareil moment!

La foule reste muette, et la voix vibrante du Pontife s'élève: *Adjutorium nostrum in nomine Domini.....* Ses mains se dressent vers le ciel, comme celles de Moïse sur la montagne, et sur l'humanité à genoux descend la bénédiction pontificale.

Puis le cortège reprend sa marche, et les salves d'applaudissements et les *vivats* de la foule accompagnent le Pontife-Roi jusqu'à ce qu'il ait disparu dans la chapelle qui relie au Vatican la basilique de Saint-Pierre.

#### LES CANONISATIONS ET LES BÉATIFICATIONS.

Le premier consistoire public, relatif à la canonisation des bienheureux Claver, Berchmans et Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, et des sept fondateurs de l'Ordre des Servites de Marie, a eu lieu le 23 décembre dans la *Sala Regia* du Vatican.

Rien n'égale la pompe des solennités pontificales, et nul autre souverain que le Pape ne saurait réunir dans son palais une

assemblée d'hommes aussi brillants par l'intelligence, par la science, et par la position.

Pour ma part, je ne connais pas de spectacle aussi imposant que l'entrée solennelle du Chef de l'Eglise, revêtu de ses ornements pontificaux, porté sur la *sedia* par ses gardes, entouré des prélats et autres personnages de sa cour, accompagné par les éminentissimes cardinaux, les patriarches et les évêques représentant toute la chrétienté, et passant au milieu des ambassadeurs, des ministres du corps diplomatique, des chevaliers de l'Ordre de Malte et des plus nobles représentants de l'aristocratie européenne, tous inclinés respectueusement sur son passage.

Lorsqu'au-dessus des têtes mouvementées de la multitude, au-dessus de toutes ces épaules couvertes de la pourpre cardinale et épiscopale, au-dessus des poitrines étoilées de décorations et chamarrées d'or des princes, des ambassadeurs et des grands dignitaires de toutes les nations, on aperçoit ce vieillard éblouissant de blancheur, inclinant sa tête illuminée de deux yeux flamboyants, et levant sa main pour bénir à la fois les brebis et les agneaux, l'on croit assister à une apparition du Christ transfiguré saluant ses apôtres en disant : *Pax vobis*.

Dans tous les regards s'allume une flamme, ou brille une larme; de tous les cœurs s'exhale un profond soupir, et toutes les voix disent et répètent : " Quelle grandeur ! quelle majesté dans ce souverain ! quelle supériorité sur les autres puissants de ce monde ! "

Ceux de mes lecteurs qui ont visité Londres ont dû y voir la grande peinture de Gustave Doré, *le Christ descendant du prétoire*. L'Homme-Dieu y apparaît majestueusement drapé dans une longue robe immaculée, sur le plus haut palier d'un grand escalier de marbre, et il promène sur la foule frémissante un regard exprimant à la fois le calme, la sérénité pleine de noblesse, et la tristesse résignée.

L'entrée du Souverain Pontife au consistoire me rappelait ce tableau, avec cette différence que la foule, au lieu de frémir de haine, tressaillait d'amour et disait par son attitude : " Nous voulons que celui-ci règne sur nous ! "

Le cortège s'avança lentement, au chant des hymnes sacrées, jusqu'au pied du trône, sur lequel monta Léon XIII en se tournant vers la foule. Cardinaux, patriarches et évêques rangés à ses côtés formaient sa cour d'honneur.

Alors trois avocats consistoriaux s'avancèrent, et se tenant debout en présence de Sa Sainteté, ils lurent à tour de rôle des

exposés ou rapports sur la vie, les vertus et les miracles de chacun des bienheureux.

Monseigneur Nocella, secrétaire des lettres aux princes, répondit au nom de Sa Sainteté, et, après avoir donné à tous la bénédiction apostolique, le Souverain Pontife remonta sur la *sedia*, traversa la foule en y répandant de nouvelles bénédiction et rentra dans ses appartements.

Pendant la cérémonie, j'admirais les décorations et les peintures de la salle, et surtout deux grandes fresques représentant des spectacles analogues à celui que j'avais sous les yeux. C'étaient de longues processions où figuraient les prédécesseurs de Léon XIII, portés comme lui sur la *sedia* et bénissant les foules agenouillées sur leur passage. Mais alors ces imposants cortèges ne défilaient pas seulement dans les grandes salles du Palais : ils se déroulaient à perte de vue dans les rues de la Ville Eternelle, et c'était tout le peuple romain qui acclamait ces solennités. Hélas ! que ces temps heureux sont déjà loin !

Derrière le trône, une grande et magnifique tapisserie attirait aussi mon attention. Deux énormes lions y sont représentés couchés, dans l'attitude de la soumission et du respect, et tiennent, dressés entre leurs pattes, de chaque côté du trône, les drapeaux des Papes. C'est la partie inférieure de la tapisserie. Dans la partie supérieure, au-dessus du trône, je voyais la Foi ayant à ses côtés la Justice et la Charité. Toutes trois, penchées sur le successeur de Pierre, et regardant la foule, semblaient dire : " Nous sommes le cortège habituel de la Souveraineté Pontificale. " Pourquoi donc ne veut-on plus de cette Souveraineté ?

En regardant les lions, je pensais aux puissants du jour, qui se montrent soumis et dévoués au Pape chaque fois que cela peut servir leurs propres intérêts. Puis, il ne fallait pas un grand effort d'imagination pour m'en rappeler d'autres, qui font les chiens couchants devant le Pontife, tout en s'insurgeant contre le Roi, et qui tiennent dans leurs pattes, non pas les étendards du Pape, mais son territoire et ses palais.

Le second consistoire avait un caractère privé, ou plutôt semi-public. Entouré de sa noble cour et des cardinaux, patriarches, archevêques et évêques étrangers présents à Rome, le Saint-Père a prononcé une allocution rappelant brièvement la vie et les vertus des bienheureux à canoniser et sollicitant, avant de prendre une décision, le vote libre de tous les pasteurs présents de l'Eglise de Dieu. Ce vote fut alors donné par écrit signé et lu par chacun des votants, et quand tous les suffrages furent recueillis, Sa Sainteté exprima la satisfaction que lui causait l'unanimité de l'au-

guste assemblée et réclama de nouvelles prières pour obtenir les lumières de Dieu.

Enfin, c'est le 15 janvier que nous avons pu assister à l'importante et solennelle cérémonie de la canonisation, qui eut lieu dans la salle de la *Loggia*. Cette *Loggia* occupe tout l'étage supérieur de l'immense portique de Saint-Pierre et mesure près de 300 pieds de longueur sur environ 100 pieds de largeur. Elle vient d'être décorée pompeusement, d'une manière stable, et l'on y pourra faire dignement à l'avenir ces admirables cérémonies qui sont l'apothéose des Saints.

Les murs sont revêtus de stuc, ornementés de sculptures de marbre et d'or. Les entrecolonnements sont aussi en marbres de diverses couleurs, et de grands pilastres cannelés supportent la corniche d'où s'élance la voûte à une hauteur de près de 100 pieds. De chaque côté de la salle sont superposés trois étages de tribunes ou loges ornées de draperies en soie rouge et de festons, que soutiennent des côtes d'anges ; puis, entre les tribunes, des panneaux armoriés en *lapis lazuli*, et des anges portant les uns des palmes d'or, et les autres les armes de la Papauté et l'écusson de Léon XIII.

Lorsque j'entraï dans cette salle je fus ébloui tant par la magnificence de ses décors que par les gerbes et les faisceaux de lumières qui la faisaient resplendir. Une série d'ares flamboyants, formés chacun par dix-neuf lustres de cristal, montait le long des pilastres et encerclait la voûte. Puis des milliers de grands cierges couraient le long de la vaste corniche et y formaient comme des caractères de feu.

Dans les hauteurs de la voûte, au centre, une colombe colossale en argent sortait d'un entassement de nuages en stuc, et déployait ses ailes d'où jaillissaient des milliers de rayons d'or. Eparses, au milieu de ces rayons qui traversaient les nuages, des têtes d'anges formaient un cortège à la divine colombe, autour de laquelle je lisais cette inscription en grandes lettres : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum.*

Enfin, à l'extrémité de la salle et plus haut que l'autel qui y était dressé, s'élevait une gloire en relief représentant la Sainte Trinité. Au bas, la céleste colombe, perçant encore la nue, descendait vers la terre et y lançait un faisceau de rayons qui arrivait jusqu'à l'autel où officiait le Pontife. Au sommet, sous une voûte d'azur étoilée ayant la forme d'une tiare, Dieu le Père posait une main sur le globe et de l'autre bénissait l'humanité ; à sa droite, Dieu le Fils élevait dans les hauteurs des cieus le glorieux étendard de la Croix.

Pendant que j'admiraï toutes ces beautés, le *Tu es Petrus* a retenti dans le lointain : c'est la procession solennelle qui s'avance, et dont les chants, traversant la suite des salles où défile le cortège, arrivent jusqu'à la *Loggia*. Il serait monotone de refaire la description de ce merveilleux spectacle, dans lequel j'ai pu compter environ quatre cents archevêques et évêques, marchant deux à deux en avant du Pontife porté lui-même sur la *sedia* et escorté par le sacré collège et sa cour.

Lorsque le Souverain Pontife fut assis sur le trône, à droite de l'autel, le cardinal Bianchi, préfet des Rites et procureur de la canonisation, lui fit successivement les trois demandes sacramentelles, *instante*, *instantius*, *instantissime*, de mettre au rang des saints les sept fondateurs de l'Ordre des Servites et les trois bienheureux de la Compagnie de Jésus.

À la première instance, le Saint-Père répond qu'il faut prier, et les chœurs et toute l'assistance chantent les *Litanies des Saints*. À la seconde instance, le chant du *Veni Creator* retentit sous la voûte, et appelle les lumières du Saint-Esprit. Enfin, après la troisième instance, le Souverain Pontife se lève et la mitre d'or sur la tête, il lit le décret solennel de la canonisation.

Alors les trompettes et les cors entonnent une marche triomphale, et la grosse cloche de Saint-Pierre et toutes les cloches des innombrables églises de Rome, joignent leurs voix sonores à ce concert de triomphe. Puis le *Te Deum*, entonné par le Pape, et chanté par les chœurs et les milliers de voix de l'assistance, termine l'imposante cérémonie de la canonisation, qui est suivie de la messe pontificale.

Depuis le quinze janvier il y a eu tous les dimanches, dans la même salle de la *Loggia*, quelque cérémonie de béatification.

La première a été celle de Louis-Marie Grignon de Montfort, dont le zèle apostolique a rappelé saint François-Xavier, et dont la charité fut digne de saint Vincent de Paul.

Jadis on inscrivait sur les bannières des triomphateurs les noms des grandes victoires qu'ils avaient remportées. Ici l'on avait inscrit sur quatre bannières les principaux miracles opérés par l'intercession du bienheureux.

Un grand tableau voilé était suspendu en arrière de l'autel, et ne fut découvert qu'après la lecture du décret de béatification : il représentait la gloire du héros au ciel.

Cette béatification a dû créer quelque intérêt au Canada. Car, si je ne me trompe, la Compagnie de Marie, que le bienheureux a fondée, a des représentants dans notre pays.

Après la béatification de l'apôtre qui eut à combattre le jansénisme, eurent lieu successivement celles de cinq autres bienheureux, dont deux au moins intéressent des communautés du Canada. Elles se firent avec le même cérémonial que pour le bienheureux Grignon de Montfort, dans l'ordre suivant :

29 janvier, B. Clément Hofbauer, prêtre de l'ordre des Rédemptoristes, autrichien ;

5 février, B. Egidius ou Gilles-Marie de St Joseph, frère lai franciscain, napolitain ;

12 février, B. Félix de Nicosie, frère lai capucin, sicilien ;

19 février, B. Jean-Baptiste de la Salle, l'illustre et sympathique fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Sa fête est fixée au 4 mai ; ce sera une fête populaire au Canada, où tant de milliers de nos enfants doivent leur éducation aux soins des dévoués disciples du bienheureux de la Salle.

Enfin, le 26 février, les mêmes honneurs étaient accordés à la B. Joséphine-Marie de Ste Agnès, religieuse espagnole de l'Ordre des Augustines.

Ce fut la dernière des béatifications jubilaires. Les cérémonies qui les accompagnent se ressemblent toutes. Mais un détail de l'avant-dernière mérite d'être noté : un des miraculés dont le nom était inscrit sur une des bannières comme ayant été guéri de paralysie par l'intercession du bienheureux de la Salle, assistait à la cérémonie.

#### L'EXPOSITION VATICANE.

Comme vous le savez, sans doute, lecteurs, cette exposition se compose uniquement des dons que le Saint-Père a reçus à l'occasion de ses noces d'or, et cependant elle est immense. Elle remplit je ne sais combien de salles et de galeries construites dans les cours et le jardin du Vatican, et couvrant une superficie d'environ 6000 mètres carrés.

L'ouverture solennelle en a été faite le jour de l'Épiphanie. Le choix de cette date n'a pas été une coïncidence fortuite ; rien n'est laissé au hasard au Vatican.

Entre la fête des Rois apportant leurs présents aux pieds du Messie, et ce jubilé pendant lequel Léon XIII est comblé des dons du monde civilisé, n'y a-t-il pas un rapprochement plein d'éloquence ? *Le Moniteur de Rome* dit :

“ Les Souverains, non pas seulement de l'Orient, mais de l'Occident, du Nord et de toutes les contrées de la terre, ont voulu, à leur tour, apporter au Pape, captif et dépouillé, la

tribut de leur déférence et de leur admiration. Et l'étoile qui les a conduits à Rome, ce n'est pas cet astre intermittent apparu en Orient et qui s'éteignit au-dessus de Bethléem, non, c'est " ce phare lumineux de la Papauté ", comme l'appelait hier encore le Saint-Père dans son discours aux pèlerins italiens ; phare que Dieu a allumé en ce monde pour montrer leur chemin aux peuples et aux rois. Comme l'Enfant-Dieu dans sa crèche de Bethléem attirait les hommages des plus puissants potentats, qui venaient jeter sur sa nudité la pourpre et l'éclat de leurs dons, ainsi la Papauté, que ses ennemis avaient prétendu, en la dépouillant, réduire au dnuement matériel le plus absolu, triomphe aujourd'hui par la richesse et la splendeur des dons volontaires que lui apportent non pas seulement les rois de la terre, mais les plus humbles de ses enfants.

" ..... A côté des souverains, des gouvernements et des princes, dissidents aussi bien que catholiques, ce sont les peuples de tous les climats et de toutes les races qui sont venus apporter leur offrande à l'auguste captif du Vatican."

Aussi le caractère le plus frappant de l'Exposition Vaticane est-il l'universalité. Tous les pays de la terre, toutes les races, toutes les classes sociales, tous les climats, toutes les industries, tous les arts, y sont représentés.

Des terres les plus lointaines et les plus isolées tout aussi bien que des provinces italiennes, des régions barbares comme des grands centres de la civilisation, les dons les plus riches, les plus rares, les plus curieux et les plus divers, sont venus s'installer dans les palais du Souverain des Souverains.

Les produits de la nature à côté de ceux que le travail enfante, les œuvres intellectuelles et les œuvres manuelles, les inventions de l'ouvrier, les créations de l'artiste et du génie, les pierres précieuses, les riches métaux, les bois les plus rares, les tissus les plus délicats, l'universalité des choses enfin est là représentée, et déploie ses beautés pour charmer celui que l'univers acclame.

Quelle manifestation ! quel triomphe ! Et, comme le disait si bien le cardinal Schiaffino dans l'adresse qu'il a lue au Saint-Père à l'ouverture de l'Exposition, c'est un triomphe que la violence n'a pas préparé, qui n'a pas coûté une seule larme, un seul soupir à qui que ce soit.

En répondant à cette adresse, Léon XIII a exprimé avec beaucoup d'émotion cette idée que l'Exposition était une image de l'universalité et de l'unité de l'Église.

Plusieurs des visiteurs de l'Exposition se plaignent de la classification des objets. Ils auraient voulu voir distribués dans des appartements séparés les ornements d'églises et vases sacrés, les ouvrages en marbres, les peintures, les bijoux, les objets d'art, les produits de l'industrie, ceux de la nature, etc., etc.

Mais une telle classification n'était pas possible, parce que l'on ne pouvait pas prévoir d'avance quelles espèces de présents seraient envoyées. En outre, les dons sont arrivés à Rome à des intervalles de temps considérables depuis le mois d'octobre, et il en arrive encore en février. On a dû les installer aussitôt que possible, et ceux de l'Italie arrivant les premiers on a dû les ranger tout d'abord sans autre classification que celle des diocèses. Puis, on a suivi le même ordre pour les dons de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et des autres pays.

Cette classification a du moins cet avantage que les pèlerins en visitant l'Exposition peuvent y voir facilement les objets qui viennent de leurs pays et même des villes qu'ils habitent.

Une seule classe d'objets a été mise à part dans la magnifique salle du Musée Chiaramonti : ce sont les présents des souverains, des princes, et des représentants des Etats.

Les Italiens prétendent que l'Italie occupe le premier rang dans cette grande exposition, par la richesse, la variété et le nombre des présents venus de toutes les parties du royaume. De leur côté, les Français réclament la première place pour leur pays.

Il faudrait de longs calculs pour prononcer entre les deux. Qu'il suffise de dire que les deux nations marchent en tête de toutes les autres. Mais il est particulièrement consolant de voir l'Italie catholique témoigner avec tant de magnificence son attachement au Saint-Père. En face de l'Italie officielle qui s'abstenait, elle a compris qu'elle devait s'affirmer davantage, et elle l'a fait avec une générosité digne de tous les éloges.

Qu'on ne vienne plus nous dire que le peuple italien ne veut plus du Pape. Les immenses pèlerinages venus de toutes les parties de la Péninsule et les riches présents exposés sont la plus éloquente manifestation du contraire.

Comment pourrai-je maintenant vous décrire le spectacle que présente cette vaste exposition ? Il est évident que je ne puis pas entrer dans les détails et que je devrai me borner à un simple coup d'œil jeté rapidement sur l'ensemble.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le nombre incalculable des ornements d'églises et des vases sacrés qui étincellent partout d'or et de pierreries dans les jolies vitrines marquées des noms

des diocèses qui les ont envoyés. Il y a dans ces vitrines des aubes en dentelles d'un prix étonnant, des chasubles en broderie d'or ornées de pierres précieuses, des ostensoirs, ciboires et calices qui sont des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, des aiguères en vermeil, des croix pastorales en brillants, des candélabres en or, des crucifix en ivoire, et mille autres objets de la plus grande valeur.

En circulant rapidement au milieu de ces vitrines, auxquelles nous ne pouvons accorder qu'un regard, nous apercevons, ici une statue, là une peinture, plus loin une bibliothèque remplie de livres richement reliés, d'un côté un bureau en marquetterie, des fauteuils en satin brodé, des services en porcelaine, d'un autre côté des bas-reliefs en stuc, des tableaux en mosaïque et quantité d'autres œuvres d'art.

Ici c'est un orgue, là c'est un autel ; voici une chaise à porteur qui a la forme d'une conque marine ; ailleurs ce sont des nacelles de toutes formes et de toutes dimensions, les unes en filigrane d'argent et d'or, les autres en bois rares, toutes grées et capables de contenir quinze à vingt personnes.

Le nombre des statues et des peintures est considérable. Il y a surtout une immense toile qui attire et retient tous les regards. Quand on a circulé pendant deux ou trois heures au milieu des galeries, c'est en face de ce magnifique tableau qu'on vient s'asseoir et se reposer. Il est dû au pinceau du peintre Aldi, déjà célèbre à Rome, et il représente Judith, debout sur le portique du palais de Béthulie, montrant aux Juifs la tête d'Holopherne. Rien n'égale la grandeur, la majesté, la puissance des personnages de cette scène. Il y a là des types d'israélites inoubliables, et tout le tableau est éblouissant de lumière et de coloris.

Parmi les statues de bronze et de marbre, les plus remarquables sont 1<sup>o</sup> un groupe allégorique représentant saint Thomas d'Aquin et saint François d'Assises, avec le lion symbolique qui porte le globe et les armes de Léon XIII, et l'Histoire qui écrit les actes glorieux de son pontificat ; 2<sup>o</sup> un autre groupe en bronze représentant saint Albin arrêtant et désarmant Attila à Châlons. Les deux personnages sont d'une grande beauté d'expression et d'attitude.

Je ne puis pas oublier une magnifique statue de saint Pierre venant du diocèse de Paris ; deux remarquables statues en argent de sainte Arne d'Auray et du bienheureux Grignon de Montfort ; et enfin le colossal monument de bronze donné par Clermont Ferrand, et représentant l'apôtre de l'Auvergne debout sur un

piédestal autour duquel trente-deux médaillons rappellent les évêques de Clermont.

En général, chaque pays a voulu offrir les produits spéciaux de son industrie, ou de sa nature. Carrare et Volterra ont envoyé des ouvrages en marbre; Tarente offre des coquillages, et des tapis d'algues marines; Girgenti présente ses magnifiques coraux; la Belgique donne ses plus riches dentelles; Catane apporte un tableau qui représente l'éruption de l'Etna; Besançon se fait représenter par des porcelaines, et Versailles par des vases de Sèvres; Dunkerque est symbolisé par un petit navire en argent doré; Tarbes nous montre un autel colossal contenant vingt sortes de marbres des Pyrénées.

De même un grand nombre d'industriels ont envoyé des spécimens de leurs productions.

Les libraires-éditeurs présentent leurs plus riches éditions et leurs plus beaux ouvrages. Mentionnons spécialement les éditeurs Palmé, Mame, Peeters et Benziger.

Une grande maison de Louvain offre des cloches; d'autres maisons de Belgique ont envoyé de magnifiques vitraux coloriés, des ouvrages en fer forgé, des armes et des objets d'orfèvrerie.

Genève se fait remarquer par une montre qui est un vrai chronomètre à répétition et une merveille d'exécution.

Il y a un autre ouvrage en orfèvrerie qui est fort remarquable: c'est la reliure d'un volume intitulé le *Magnificat*. Mais en ouvrant le livre il y a lieu d'admirer bien plus encore: car le cantique de la Vierge y est traduit en cent cinquante langues.

Il me faut interrompre cette description, car elle exigerait un volume.

Disons encore cependant qu'une vaste galerie est remplie de milliers d'objets curieux venant du Japon, de la Chine, des Indes, des missions de l'Afrique, et des îles perdues de l'Océanie.

Enfin, traversons le musée Chiaramonti pour terminer. C'est là que sont exposés dans des vitrines les inappréciables présents des souverains et des princes. Tous les États de l'Europe, — sauf toujours l'Italie officielle, — y sont représentés. Ceux de l'Amérique du Sud y font aussi très bonne figure, et leurs présents sont d'une grande richesse.

Mais ce que l'on admire le plus, ce n'est pas tant l'éclat des diamants et des pierres fines qui étincellent dans leurs écrins de velours, c'est l'unanimité de tous ceux qui gouvernent les nations à manifester leurs sentiments envers celui que l'on a dépouillé de sa couronne.

On aura beau dire et beau faire, le monde civilisé ne pourra jamais s'empêcher de voir dans le Pape un souverain et le plus élevé des souverains.

Mais le Canada, diront mes lecteurs, n'est donc pas représenté dans l'Exposition Vaticane ? Non, parce que notre pays a cru devoir donner au Saint-Père une somme d'argent pour remplacer les objets d'art que nous aurions eu quelque peine à trouver sur les bords du St-Laurent. Mais je n'hésite pas à dire que cet argent sera plus utile au Souverain Pontife que les richesses artistiques qui encombrant l'Exposition.

Cependant le gouvernement de Québec a offert au Pape un beau missel richement relié accompagné d'une adresse signée par tous les ministres. C'est un présent modeste, mais qui a beaucoup de prix dans les circonstances, parce qu'il est offert par *un gouvernement*. Aussi l'a-t-on placé à côté des présents des souverains et des princes dans le Musée Chiaramonti.

A.-B. ROUTHIER.

---

# ENCORE JACQUES CARTIER <sup>1</sup>

---

## I

Voilà un nom que l'on n'écrit pas sans émotion en tête d'un article, et qu'on ne se lasse pas de prononcer.

Il y a des savants qui prétendent que ce n'est pas le navigateur de Saint-Malo, qui a découvert le Canada. Eh bien, ces savants-là, selon moi, sont..... trop savants !

Sébastien Cabot, Cortereal, Verrazani, les Espagnols, les Basques, les Irlandais, les Islandais—et pourquoi pas les Esquimaux ?—ont pu découvrir, explorer, exploiter, tout ce que l'on prétend qu'ils ont découvert, exploré, exploité ; ce n'en est pas moins Jacques Cartier qui a pénétré le premier jusqu'à Stadaconé, jusqu'à Hochelaga. qui a fait connaître au monde le grand fleuve Saint-Laurent, qui a nommé notre pays, qui a indiqué sa division naturelle en trois grands *royaumes*, qui l'a donné à la France et à l'Europe !

On pourrait également soutenir—et, de fait, l'on a soutenu—que ce n'est point Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique !

Mais il y a quelque chose qui est plus fort que tous les mémoires scientifiques, que toutes les recherches, que toutes les dissertations et les hypothèses : c'est le bon sens du peuple.

Or le nôtre tient Jacques Cartier pour son premier héros, il fait dater de lui toute notre histoire ; pour lui, nulle figure, pas même celle de Champlain, qui a été le fondateur, le colonisateur du Canada, ne s'élève plus haut devant la postérité.

Et lorsqu'on vient, comme l'a fait dernièrement un écrivain de talent <sup>2</sup>, préconiser les travaux de l'illustre saintongeais aux dépens de ceux du navigateur breton, vanter la supériorité de son éducation, de son caractère, de sa diplomatie et bien d'autres choses, que Cartier n'a pu faire valoir dans ses trop courts voyages, on oublie tout simplement que Champlain a profité de

1. *Une fête de Noël sous Jacques Cartier*, par M. Ernest Myrand, Québec, 1888.—256 p. in-8—Demers et Frère.

2. William Kingsford.—*A History of Canada*, 1er volume.—Toronto et Londres, 1887.

l'idée d'un autre, qu'il a repris l'œuvre interrompue de son prédécesseur, de même que Henri IV a tenu à honneur de réaliser le mot si juste et si fin de François premier, au sujet du testament d'Adam.

Mais passons : les ombres de ces grands hommes ne sont pas jalouses l'une de l'autre ; elles sourient probablement de nos préférences et de nos partialités.

C'est précisément au sentiment populaire dont je parlais il y a un instant que s'adresse le livre charmant que je désire faire connaître aux lecteurs du CANADA-FRANÇAIS.

L'auteur, M. Ernest Myrand, a fait ce que l'on appelle aujourd'hui une œuvre de *vulgarisation*, et dans sa préface il avoue avoir pris Jules Verne pour modèle. Ce que celui-ci a fait pour la science, notre auteur veut le faire pour l'histoire du Canada, pour l'archéologie canadienne. "Prendre par l'imagination ceux qui ne veulent pas de bon gré se livrer à l'étude", telle est sa devise. M. Myrand ne se contente pas d'allier la fantaisie à l'histoire, il se lance dans le genre des Contes d'Hoffman et de Charles Nodier, où un certain réalisme bourgeois se trouve uni au merveilleux, et le rend presque vraisemblable : il fait revivre Jacques Cartier et ses compagnons, et nous fait passer avec eux la nuit de Noël. De là le titre : UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER.

Or il paraîtrait—pour entrer tout-à-fait dans l'esprit du livre—qu'en l'an de grâce 1885, le 24 décembre, une demi-heure avant minuit, marchant sur la *Grande Allée*,—précisément le point de départ de la "Promenade des trois morts" de ce pauvre Crémazie<sup>1</sup>,—M. Myrand aurait rencontré son vieil ami l'abbé Laverdière, qui n'avait que le tort d'être mort depuis douze ans.

Du reste c'était une apparition très modeste et convenable, pas du tout un fantôme ni un squelette, rien de la peinture horrible dans laquelle s'est complu l'auteur du *Drapeau de Carillon*.

"Rien de fantastique, dit M. Myrand, ne trahissait la présence du revenant chez le prêtre archéologue : ni le vêtement flottant sur la charpente du squelette, ni la démarche solennelle de silence glacial ou de sinistre gravité, ni l'accent sépulcral de la

1. . . . . La lune haute et pâle  
Illuminant le ciel de ses rayons d'opale  
Eclairait les trois morts de ses douces clartés ;  
Le chemin Saint-Louis était désert et morne :  
Un lugubre corbeau posé sur une borne  
Salua les passants de ses cris attristés.

CRÉMAZIE.

voix creuse, ni la pâleur jaunâtre du visage. Le vent ne faisait pas osciller son fantôme, et les lumières oranges du gaz, ou les rayons bleu-acier des lampes électriques n'en traversaient pas le spectre à la manière du jour pénétrant une vitre, mais projetaient au contraire, sur la blancheur immaculée de la neige, l'ombre intense de son corps palpable."

En revenant bien élevé, l'abbé Laverdière ne va point frapper aux portes de la rue St-Louis *intra muros*, comme les personnages de Crémazie, pour constater les trahisons des vivants à l'endroit de la mémoire des trépassés. Hélas ! qui peut donc s'en croire exempt ? C'est aujourd'hui plus que jamais que les morts vont vite..... vite..... dans l'oubli. <sup>1</sup>

Donc ayant franchi la porte des remparts, que le conseil municipal avait eu le mauvais goût d'abattre et que lord Dufferin a fait reconstruire, mais dans un style plus ancien de beaucoup que celui de l'époque, le *prêtre archéologue*, comme l'auteur se plaît à l'appeler, se contente d'indiquer à son ami les souvenirs les plus frappants du vieux Québec, par exemple : " la maison du chirurgien Arnoux dans la façade de l'Hôtel-de-Ville, la résidence de l'aide-major Jean Hugues Péan au lieu et place de la demeure actuelle du paie-maitre Forest, les quartiers-généraux du marquis de Montcalm dans le salon du barbier Williams les jardins de l'abbé Vignal aux Ursulines." <sup>2</sup>

Mais une demi-heure est bientôt passée, et quoique la conversation des deux amis occupe plusieurs pages, voilà que de tous les clochers de la ville s'élancent de joyeuses sonneries, notamment de ceux de la basilique et de la cathédrale anglicane, ce dernier carillonnant alternativement *Auld lang syne* et *Adeste fideles*.

C'est alors que l'on arrive, en même temps qu'une foule de fidèles venus de toutes les parties de la vieille cité, sur l'ancienne place du marché, près du terrain où s'élevait le collège des Jésuites, démoli il y a déjà plusieurs années. Après avoir donné à cet endroit un bon souvenir archéologique, l'on entre à l'église.

1. Voyez, la neuvième heure a déjà retenti :  
Allons, allons frapper au seuil de ces demeures  
Où coulerent, hélas ! nos plus charmantes heures,  
Et nous saurons bientôt si le ver a menti.

CRÉMAZIE.

2. *De son vivant*, l'abbé Laverdière trouva que ma maison, au coin des rues Sainte-Anne et du Trésor, était, sinon la plus ancienne, du moins une des plus anciennes de la ville, et cela après en avoir visité la cave avec moi, et admiré la belle voûte à l'épreuve des bombes, et les énormes assises des cheminées.

## II

L'orgue jouait l'air de notre vieux cantique " Nouvelle agréable ", et vous croyez tout naturellement que les deux amis vont s'agenouiller pour entendre la messe de la cathédrale. Détrompez-vous ; on ne revient point de l'autre monde pour si peu. Par un coup de baguette magique le prêtre archéologue fait disparaître le temple, auquel se substitue la forêt primitive ; et, tandis que rayonnent sur un ciel d'un bleu foncé toutes les constellations de notre hémisphère boréal, tandis que s'élève comme un encens le parfum résineux des grands pins, dans le silence d'une belle nuit d'hiver, Laverdière part au pas gymnastique par un sentier que son compagnon n'avait pas remarqué.

" Où allons-nous, demandai-je ? — Au fort Jacques-Cartier, répondit-il sans tourner la tête, entendre la messe à bord de la *Grande Hermine*.....

" Arrivé à un affaissement de terrain très rapide...il s'arrêta tout court, prêta l'oreille, et frappant du pied avec impatience, il me dit : " Nous n'arriverons jamais à temps, prenons la rivière." Puis il marcha droit devant lui.

" Effectivement, nous arrivâmes sur les bords d'une large rivière. L'hiver, notre terrible hiver du Canada, l'avait gelée sur toute l'étendue de sa surface ; et sa glace vive, bleuâtre et transparente, d'où le vent colère du nord-est chassait la neige, étincelait dans les ténèbres de la nuit comme une armure d'acier."

Puis on marcha encore, puis on arriva au confluent de la petite rivière Lairet avec le Saint-Charles, le *Cahir-Coubat* des sauvages ; mais M. Myrand n'aurait pas reconnu les vaisseaux de Jacques Cartier sans les exclamations joyeuses et triomphales de son guide. Ils avaient été dépouillés de leurs mâts et de leurs agrès, et recouverts de toits qui leur donnaient tout l'air d'assez vulgaires hangards.

" Sans les lumières rondes des hublots, à couleur verte et glauque comme un œil de monstre marin, j'aurais cru que la nef-générale était abandonnée, tant il régnait à son bord un silence absolu.....

" Où sont donc les Français ?

" Laverdière sourit : " Vous croyez le vaisseau abandonné ? " dit-il.

" —Franchement, oui.

" —Eh bien ! mon cher, il y a cinquante hommes à son bord.

" —Cinquante hommes ?

“ Tout aussitôt, comme si la *Grande Hermine* eût voulu donner raison à Laverdière et confirmer sa parole, il s'éleva un grand bruit de piétinements. Cela ressemblait au tapage que fait à l'église un auditoire qui se lève après être demeuré longtemps assis ou à genoux.

“ Le tumulte s'apaisa tout-à-coup et je n'entendis plus qu'une voix claire et forte qui lisait avec lenteur des mots insaisissables.

“ Venez vite, me dit Laverdière.

“ L'on arrivait de plein pied à bord de la caravelle, car sur le rivage, où les Français avaient hâlé la *Grande Hermine* pour l'atterrir solidement, la neige était tombée avec une telle abondance que sa hauteur dépassait le niveau des bastingages.

“ Ouvrez l'écoutille, commanda Laverdière. En un clin d'œil j'enlevai le panneau.

“ Tout aussitôt une bouffée d'air, chaude et parfumée comme une atmosphère d'église, me frappa au visage.”

Et en même temps l'on entendit distinctement les paroles de l'Évangile: “ *Et pastores erant in regione eadem vigilantes...*”

Comme Virgile expliquait à Dante tous les détails de sa sublime vision, le savant ami de M. Myrand lui indique d'abord Dom Guillaume le Breton, le premier aumônier, celui qui lisait, puis les compagnons de Jacques Cartier, puis le grand navigateur lui-même.

“ Mon enthousiasme et mon étonnement n'avaient qu'un mot pour se traduire: Jacques Cartier! Jacques Cartier! Et dans l'hébêtement premier de cette brusque surprise, je me sentais partir irrésistiblement, à la manière d'un ressort qui se détend, à répéter machinalement: Jacques Cartier! Jacques Cartier!”

A la droite de Jacques Cartier, on voyait Marc ou Macé Jallobert, son beau-frère, capitaine de la *Petite Hermine*; à sa gauche. Guillaume Le Breton Bastille, capitaine de l'*Émérillon*; puis les trois *Maîtres de nef*, Thomas Fourmont, Guillaume Le Marié et Jacques Maingard; puis les gentilshommes de Saint-Malo, Claude de Pontbriand et les autres; puis les parents du capitaine-général, les Noël, les Des Granches, les Maingard.

Enfin tout le rôle d'équipage: c'est un dénombrement que l'auteur a rendu poétique, et qui rappelle vaguement ceux du premier livre de l'Iliade.

“ Chacun de ces hommes portait un cierge allumé, comme autrefois, aux fêtes de la Chandeleur, le clergé et le peuple dans les églises. Cela répandait par toute la chambre des batteries un flamboiement de chapelle ardente. Et cette vibration, ce rayonnement de lumière parfumée, bénie, produisaient un effet

étonnant, immense, la meilleure impression religieuse et artistique de cet imposant spectacle.”

A peine cependant le dernier évangile est-il fini, que Laverdière entraîne son ami à bord de la *Petite Hermine*, où le spectacle est loin d'être aussi ravissant.

Là, plus de branchettes de sapin et de mousse, plus d'armes étincelantes clouées à travers la verdure, plus de bonnettes et de voiles bouffantes, plus d'encens, plus de chants joyeux, plus de parfum de la forêt et de l'église ; mais une atmosphère fétide, un spectacle lugubre et révoltant, celui de vingt-quatre scorbutiques étendus sur leurs lits de douleurs. La *Petite Hermine* était l'hôpital de l'expédition, et peu s'en fallut que tous les marins y passassent, et que les trois vaillantes petites nef, qui avaient bravé les vagues de l'Atlantique, privées entièrement de leurs équipages, ne restassent à pourrir sur la grève du *Cahir-Coubat*. Ce fut, on le sait, le sort d'un seul de ces vaisseaux, probablement la *Petite Hermine*, dit M. Ferland. Sans l'infusion d'*aneda*, l'épinette blanche, dont les sauvages vinrent enseigner la vertu aux français, le scorbut aurait enlevé ceux-ci jusqu'au dernier !

La scène décrite par notre auteur est non seulement fantastique, mais encore attendrissante au delà de toute expression. Les douleurs morales de ces pauvres *gars* de Bretagne, condamnés à mourir d'un mal hideux et crucifiant, loin de leur cher pays, sur une terre inconnue ; leurs rêves de la patrie absente, où figurent leurs mères, leurs vieux pères, leurs épouses, leurs fiancées ; tout cela est dit avec un accent de vérité qui dissimule certaines invraisemblances que la longueur de quelques tirades patriotiques, que le terre-à-terre des renseignements historiques trop nombreux et trop détaillés, avaient mises en évidence.

Le dialogue entre le second aumônier de l'expédition, qui parcourt les rangs des malades, et ceux-ci ; le rêve de LeGal, qui voit le fantôme de son vieux père ; la récitation de l'hymne *Votis Pater annuit* au moment où le canon de la *Grande Hermine* annonçait l'élévation de la seconde messe, ne le cèdent qu'à la scène très dramatique du message de Guillaume Le Marié, le maître de nef, qui, de retour à la *Petite Hermine*, vient provoquer les pauvres malades à répondre par une autre fanfare à celle qui se faisait entendre sur le pont de la nef-générale. Ces braves gens, malgré leur état de faiblesse, se précipitent à l'envi sur les trompettes restées dans l'entrepont : Le Gal et son voisin de lit, Samboste, sont les vainqueurs dans cette lutte.

“ Presque aussitôt une fanfare éclatante joua sur le pont. C'était une musique étrange, triste comme le dernier appel du cor de Rolland, fantastique autant que *l'hallali* du *Féroce Chasseur* passant à la vitesse d'un galop infernal dans les ballades de Burger. Mais toutes les nuances de cette sonnerie martiale se fondaient en un seul caractère harmonique pour l'équipage de la *Petite Hermine* : l'orgueil de la caravelle ! Et ce sentiment unique du fier honneur relevait spontanément la tête à ces hardis marins de Bretagne et de Normandie.”

Après la *Petite Hermine*, ce fut le tour du fort Jacques-Cartier, puis celui de *l'Émérillon*.

Au fort Jacques-Cartier, Laverdière ne voulant pas abuser de ses privilèges de fantôme, ne put entrer à cause d'une " porte bardée de fer comme un bouclier du moyen-âge." M. Myrand et lui se contentèrent d'un coup d'œil à travers les interstices des pieux.

“ Alentour de la palissade il y avait une estrade solidement bâtie, appuyée à des poutres de gros diamètre, elles-mêmes soutenues par des piliers de large carrure. L'extrême force de la galerie s'expliquait par le fait qu'elle avait à supporter tout le poids des caronades et des couleuvrines...

“ En ce moment,... le guet de la nuit annonça, à voix de *trompettes sonnantes*, un changement de quart.

“ Tout aussitôt des aboiements furieux éclatèrent dans la montagne. Les chiens sauvages de Stadaconé répondaient à leur manière au “ Qui vive ! ” des sentinelles françaises.

“ Ces aboiements colères en provoquèrent d'autres qui partirent, cette fois, de notre côté, et se répétèrent en échos interminables dans la forêt boisant alors le territoire des futures paroisses de Beauport, de Charlesbourg, de St-Roch Nord, de la Canardière, des deux Lorettes. C'étaient des jappements beaucoup plus brefs et beaucoup plus rauques que ceux des chiens, pour cette excellente raison que ce n'étaient plus des chiens mais des loups qui hurlaient.

“ Et Laverdière me dit d'une voix grave : Tout fait bonne garde ici : la Forêt, le Peau-Rouge et le Blanc.”

Du fort Cartier l'on passa à *l'Émérillon*, et certes ce que les deux amis trouvèrent dans ce plus petit des trois vaisseaux était encore plus triste que ce qu'ils avaient vu dans la *Petite Hermine*.

On peut dire que ces trois vaisseaux étaient : la *Grande Hermine* l'église de Cartier et de ses Bretons, la *Petite Hermine* l'hôpital, et *l'Émérillon* la chapelle mortuaire.

Après avoir assisté aux funérailles de Philippe Rougemont, le premier européen qui avait succombé au scorbut et le plus jeune de tous les marins, le savant abbé et son compagnon s'en retournaient, lorsqu'ils aperçurent sur la glace, au milieu de la rivière Saint-Charles, une immense lueur rougeâtre : c'était le feu de joie de Noël. Ils accourent du mieux qu'ils peuvent, c'est-à-dire du mieux que peut l'auteur, car pour son guide il n'y avait guère de mérite à franchir les distances, et ils sont témoins de la cérémonie traditionnelle en Bretagne, y compris la bûche jetée dans le brasier ardent après avoir été arrosée de vin cuit, y compris aussi la bénédiction solennelle donnée par don Guillaume, et enfin les discours de Jacques Cartier et de quelques marins, qui prédisent à Stadaconé les grandes destinées que Québec a réalisées depuis. Là se trouve aussi une magnifique description d'une aurore boréale ; c'est bien une des plus belles pages du livre.

Et comme la véritable aurore allait poindre, et qu'il est convenu que les fantômes disparaissent à ce moment précis, le capitaine-général et tous ses équipages, et peu après le bon abbé, se fondirent dans l'air comme un nuage léger que les premières lueurs du matin dissipent, laissant notre auteur très désappointé comme bien l'on peut croire.

### III

M. Myrand aurait dû s'en tenir là et ne pas avouer qu'il s'était réveillé dans un banc de la basilique, ce dont je me déclare pour ma part bien scandalisé.

Je proteste contre cette manière de terminer une aventure aussi longue, aussi savante, aussi poétique, et qui, en quelques endroits, s'élève jusqu'au pathétique et au sublime.

J'ai bien vu tout ce que M. Myrand a vu, j'ai bien entendu tout ce qu'il a entendu, j'ai bien éprouvé tout ce qu'il a éprouvé : et je ne veux pas en démordre. On ne joue pas ainsi avec le merveilleux dans un sujet grave. on n'impressionne pas aussi vivement son lecteur pour lui dire à la fin qu'on s'est moqué de lui : il faut qu'une porte—même la porte d'une basilique—soit ouverte ou fermée !

Donc pour moi il est avéré que l'auteur a rencontré sur la *Grande Allée* son défunt ami Laverdière, qu'ils sont allés ensemble à bord des vaisseaux de Cartier, qu'il s'y est fait et dit toutes les choses que l'on vient de lire, et bien d'autres que je

n'ai pas eu le temps de reproduire ou de mentionner. Et pourquoi en serait-il autrement ?

C'est le poète anglais qui nous le certifie :  
Plus de prodiges sont sur terre et dans les cieux  
Que n'en rêva jamais notre philosophie. <sup>1</sup>

Je sais que le merveilleux se traite de diverses manières, selon qu'il s'agit du poème épique, de la tragédie ou du simple conte fantastique, et bien qu'au début de cette étude j'aie signalé une certaine ressemblance entre le genre de " Une fête de Noël ", et celui des œuvres d'Hoffman, de Charles Nodier et d'Edgar Poe, les développements que l'auteur a donnés à son travail, les belles pages dans lesquelles il entre dans l'histoire de notre pays et prédit la future grandeur de *Stadaconé*, le rapprochent plus de la vision directe qui se trouve dans les poèmes épiques et qui s'élève bien au-dessus du rêve et même au-dessus du songe ce dernier ayant la noblesse du sentiment religieux ou mystique. <sup>2</sup>

J'ai entendu aussi reprocher à l'auteur quelques longueurs et quelques superfétations. Pour se défendre il pourrait citer la *Fête aux miettes* de Charles Nodier, qui est bien plus susceptible d'une semblable critique et qui cependant a eu un grand succès. Je serais plutôt porté à me plaindre du luxe d'épithètes que l'on trouve dans quelques phrases, et de la recherche de certaines expressions romantiques qui, hélas ! sont déjà passées de mode.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait trop applaudir aux nobles sentiments qui ont inspiré M. Myrand, à l'élégance et à la

1. There are more things in heaven and earth  
Than are dreamt of in thy philosophy.

*Hamlet*, acte Ier.

2. Les vers qui terminent le récit de la descente d'Enée aux enfers, à la fin du 6e livre de l'Énéide, ont fait croire à quelques commentateurs que Virgile voulait donner à entendre qu'il s'agissait d'un songe.

Sunt geminae somni portae, quarum altera fertur  
Cornu, qua veris faciliis datur exitus umbris ;  
Alterae, candenti perfecta nitens elephanto....

ce que M. de Villenave traduit ainsi :

" Il est deux portes du Sommeil : l'une est faite de corne et donne un passage facile aux songes vrais, l'autre, d'un ivoire éclatant de blancheur, s'ouvre aux songes décevants que les dieux Mânes envoient sur la terre. En disant ces paroles, Anchise accompagne son fils et la Sibyle et les fait sortir par la porte d'ivoire."

D'autres critiques rejettent cette interprétation comme indigne du grand poète. Cependant il est difficile de ne pas voir dans ces vers une concession au scepticisme de l'époque, et il est bien probable que, comme Cicéron, Virgile n'avait pas dans les mystères du paganisme une foi aussi complète que l'était celle de Dante dans les dogmes du Christianisme.

rigueur de son style, à la richesse de son imagination, au talent de mise en scène dont il a fait preuve; on ne saurait non plus trop louer ses patientes recherches, ses études consciencieuses, et le souffle patriotique qui traverse tout son récit.

Il mérite bien les éloges dont l'a comblé le nouveau résident de Spencerwood, lequel, fils d'un des pionniers de notre littérature, a tenu à honneur, dans une séance solennelle de l'Institut Canadien de Québec, de signaler à notre public lettré ce brillant début.

## IV

Le livre de M. Myrand vient du reste très à propos.

Cet hommage poétique rendu à l'illustre marin coïncide avec les efforts qui se font pour lui élever un monument. On sait que les citoyens de Québec se proposent d'ériger une croix colossale à l'endroit même où fut le premier fort construit au Canada. La souscription nationale progresse favorablement et renferme quelques-uns des noms les plus illustres de l'Europe et de l'Amérique.

En même temps le comité d'organisation a ouvert un concours pour le meilleur mémoire sur le célèbre marin, mémoire qui pourra être rédigé en anglais ou en français.

Et par une autre coïncidence également agréable, on vient de publier à Rennes de nouveaux documents inédits sur Jacques Cartier<sup>1</sup>. M. des Longrais, dans un beau volume, ajoute à tous les renseignements contenus dans l'édition des *Voyages de Cartier* donnée en 1843 par la Société littéraire et historique de Québec, aux belles éditions de la maison Tross, et aux documents nombreux de MM. d'Avezac et Ramée, beaucoup de pièces inédites dont quelques-unes sont de la plus grande importance.

C'est ainsi qu'il fixe l'époque de la naissance de notre héros et la date précise de sa mort, choses ignorées ou discutées jusqu'ici. La naissance a dû avoir lieu entre le 7 juin et le 23 décembre 1491. Quant à sa mort, une note juxtaposée à une procédure insignifiante dans un registre en date du 13 septembre 1557, la constate comme suit: "Ce dit mercredi au matin environ cinq heures décéda Jacques Cartier."

"De telles annotations, dit M. des Longrais, sont rares aux registres du greffe. A peine rencontre-t-on, à propos de quelques

1. *Jacques Cartier*. — Documents nouveaux recueillis par F. Jouin des Longrais, ancien élève de l'École des Chartes, Rennes, 1888, 219 pp. petit in-8.

V m ? 500

procureurs, des notes telles que celle-ci : “ Magister Joannes “ LeRoy obiit dominica 18 septembris 1580. Deus misereatur sui. “ Amen ”; ou encore : “ Le roy Henry notre bon seigneur roy “ de France décéda à Paris le X juillet 1559 aux X heures du “ matin.” Aussi la mention de Cartier s’applique-t-elle plus peut-être au bon plaideur qu’au bon navigateur.”

En effet, des documents nombreux constatent à diverses époques la présence de Cartier devant les tribunaux, soit comme partie, soit comme témoin, soit comme expert ; il était de toutes les audiences, de même que de tous les *compérages*. Du reste on menait joyeuse vie, paraît-il, à Saint-Malo, car un de ces actes de naissance se termine par cette curieuse mention : “ Faict en “ présence de Jacques Cartier et autres bons biberons les dits “ jours et ans.”

“ Il convient, dit le savant archéologue, de remarquer qu’il y a là un trait de mœurs qui n’est pas inhérent au caractère individuel de Cartier. Un courant rabelaisien semble avoir passé sur le rocher de Saint-Malo avec une certaine intensité pendant le milieu du 16<sup>e</sup> siècle.”

Les réflexions suivantes de M. des Longrais frapperont nos lecteurs. Jacques Cartier avait la simplicité antique : c’était un véritable *Cincinnatus*, plus inconscient de son rôle que Washington et Franklin, que l’on peut classer parmi les héros faux-bonshommes.

“ En voyant Jacques Cartier au milieu de ces détails de pesées et de cuisine, vraiment on ne se lasse pas d’admirer combien la découverte d’un continent dérange peu, au 16<sup>e</sup> siècle, les conditions normales de la vie. Le plus singulier, ce n’est pas de voir les compatriotes utiliser les connaissances spéciales de leur grand homme dans les usages les plus vulgaires ; c’est la simplicité de Jacques Cartier, qui a tout le cachet d’un autre âge. Son grand rôle de Découvreur ne lui avait ni acquis l’importance qui soustrait aux occupations banales, ni donné l’idée de s’y refuser.”

Entre autres points importants mis en lumière par les recherches de M. des Longrais, se trouve le fait d’un voyage au Brésil antérieur au grand voyage de découverte, ce qu’un de nos érudits, M. l’abbé Verreau, soupçonnait depuis quelque temps d’après les comparaisons que Jacques Cartier établit dans son livre entre certains produits du Brésil et ceux du Canada. Les deux documents qui viennent à l’appui de cette supposition sont : le baptême de *Catherine du Brésil*, dont l’épouse de Cartier fut marraine vers 1527, et le fait que Cartier servit d’interprète

pour la langue portugaise dans une affaire où des gens de cette nationalité étaient concernés.

Mais indépendamment de l'intérêt historique qu'offre ce travail, il présente un des heureux symptômes du mouvement qui se prépare en France et au Canada pour rendre hommage à la mémoire des grands hommes des premiers temps de la colonie.

Espérons que nous verrons bientôt surgir dans les deux pays des statues de Jacques Cartier et de Champlain ; la France est tellement prodigue de monuments que l'oubli dans lequel elle laisse ces deux pères de sa colonisation en Amérique est vraiment inexcusable.

Espérons qu'un jour, près de la terrasse que nous devons à lord Durham et à lord Dufferin, et qui devrait être la Chiaïa d'une ville que l'on compare si souvent à Naples, s'élèvera toute une pléiade de figures historiques : Cartier, Champlain, Laval, Frontenac et d'autres,—mais Cartier d'abord.

Le navigateur de Saint-Malo a été le premier à la peine ; il n'est que juste qu'il soit le premier à l'honneur !

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU.

---

# LA LÉGENDE D'UN PEUPLE<sup>1</sup>

---

En parlant du dernier ouvrage de M. Fréchette, la *Légende d'un peuple*, je n'ai pas besoin d'emprunter beaucoup à ma propre pensée : l'œuvre a déjà été appréciée en France. Jules Claretie et Francisque Sarcey,—pour ne citer que deux des noms les plus marquants,—ont prononcé sur le livre un jugement que toute la presse française a ratifié. Il serait bien difficile pour moi de ne pas m'en tenir, jusqu'à un certain point, à ces autorités. Cependant, il y a encore quelque chose à dire et le sujet est loin d'être épuisé. Nous sommes, du reste, mieux placés peut-être que le public parisien pour examiner cet ouvrage dans son ensemble et dans ses détails. Nous habitons les lieux que le poète décrit ; les héros dont il parle furent nos pères ; nous avons vécu, nous vivons la vie même qui circule dans ces récits, nous portons en nous le même sentiment qui les a dictés : en un mot, ce livre, qui retrace les plus beaux épisodes de notre histoire, est comme une page de notre propre existence.

Il y a longtemps que cette histoire si belle, si grande, si chevaleresque, attendait un barde qui la chantât dans un langage poétique digne d'elle. Ce poète est venu. Avant d'entreprendre son œuvre, il a d'abord essayé ses forces, cultivé son talent dans des travaux de moins longue haleine. Il a longtemps calculé la somme de ses aptitudes en présence de la tâche à accomplir. Encore peu sûr de ses moyens, il est allé, il y a quelques années, demander au plus haut tribunal de l'univers un jugement qui pût l'éclairer sur lui-même : l'Académie française a répondu en couronnant son travail. Le poète, dès lors, vit le chemin libre devant lui. Il s'était adressé à ce Paris, qui juge en dernier ressort, et Paris l'avait mis au nombre de ceux qu'il acclame. Il pouvait donc maintenant élever plus haut la voix et parler avec la double autorité de l'inspiration réelle et du mérite reconnu. Telle est, en quelques mots, l'histoire du livre dont nous avons à nous occuper.

1. LA LÉGENDE D'UN PEUPLE, par Louis Fréchette.—Un volume grand in-8, 332-22 pp.—Paris, à la librairie illustrée.

La *Légende d'un peuple* est un hommage rendu au Canada français et surtout un acte de filiale affection envers la France, que nous n'avons jamais oubliée et qui commence à se ressouvenir de nous. La dédicace placée en tête du livre rend admirablement ces deux sentiments :

“ A la France !

“ Mère, je ne suis pas de ceux qui ont eu le bonheur d'être bercés sur tes genoux.

“ Ce sont de bien lointains échos qui m'ont familiarisé avec ton nom et ta gloire.

“ Ta belle langue, j'ai appris à la balbutier loin de toi.

“ J'ose cependant, aujourd'hui, apporter une nouvelle page héroïque à ton histoire déjà si belle et si chevaleresque.

“ Cette page est écrite plus avec le cœur qu'avec la plume.

“ Je ne demande pas, en retour, un embrassement maternel pour ton enfant, hélas ! oublié.

“ Mais permets-lui au moins de baiser, avec attendrissement et fierté, le bas de cette robe glorieuse qu'il aurait tant aimé à voir flotter auprès de son berceau.”

Ce sont bien là en effet des paroles écrites avec le cœur.

La *Légende d'un peuple* n'est pas, à proprement parler, une histoire du Canada français. C'est une série de tableaux et de récits qui embrassent les épisodes les plus saillants de nos annales ; c'est un panorama des événements qui ont influé davantage sur nos destinées.

Le livre est divisé en trois époques. La première part de la découverte du Canada et comprend les travaux des premiers colons du pays dans leur lutte avec la forêt vierge et avec ses farouches habitants. Dans la seconde époque, qui débute sous Phipps et se termine avec Wolfe et Montcalm, le poète chante nos luttes avec l'Angleterre. La troisième époque embrasse les faits qui se sont passés depuis la cession jusqu'à nos jours.

Avant d'entrer dans la première période, le poète évoque le souvenir des temps préhistoriques et décrit le grand continent surgissant devant l'œil inspiré de Colomb, qui, dans l'exécution de sa glorieuse entreprise, obéit à un sentiment venu d'en haut :

Et quand il ne croyait que suivre son étoile,  
La grande main dans l'ombre orientait la voile !

Puis, le poète voit dans l'avenir cette nouvelle terre qui remplace le vieux monde ébranlé. Il embrasse d'un premier regard

cette histoire dont il va chanter les faits glorieux. Quand arrive la dernière lutte, et quand

... Notre vieux drapeau trompé de pleurs amers  
Ferme son aile blanche et repasse les mers ;

quand l'époque terrible de 1837-38 déroule ses pages sanglantes,  
l'auteur se demande pourquoi

Tant de sang répandu, tant d'innocents punis ?  
Pourquoi tant d'échafauds ? Pourquoi tant de bannis ?  
Pourquoi ?... Mais n'est-ce pas la destinée humaine ?  
N'est-ce pas là toujours l'éternel phénomène  
Qui veut que tout s'enfante et vienne dans les pleurs ?  
Le froment naît du sol qu'on déchire ; les fleurs  
Les plus douces peut-être, éclosent sur les tombes ;  
L'Eglise a pris racine au fond des catacombes :  
Pas une œuvre où le doigt divin s'est fait sentir  
Qui n'ait un peu germé dans le sang d'un martyr.

Mais la découverte de Colomb n'était que le commencement de l'œuvre qui devait se faire ; ce continent était si grand qu'il fallait beaucoup de temps pour que ses secrets se découvrirent peu à peu à l'œil des chercheurs. Dans la pièce *Ante lucem*, le poète voit le Canada encore ignoré et met sous le soleil qui en éclaire les sauvages splendeurs. Puis, François Ier s'éveille aux récits qui arrivent de ces terres merveilleuses et lointaines, que l'on croit confiner à la Chine. Il veut donner

A la France elle aussi sa part de l'Amérique.

Voilà donc Cartier qui fait voile de St-Malo et qui, après un long et difficile voyage, arrive dans le St-Laurent. Il y a dans ces deux pièces, *St-Malo* et *Le St-Laurent*, des tableaux de grande facture.

Le premier acte de Cartier, en mettant le pied sur cette terre, a été un acte religieux. Aussi, le poète consacre-t-il une place spéciale dans son livre à la première messe dite à Tadoussac. Et c'est peut-être le lieu de remarquer ici que dans tout l'ouvrage vibre un sentiment vraiment chrétien, qui ne se dément pas un seul instant.

Nous arrivons maintenant à l'époque où commence réellement notre histoire. Québec est fondé ; quelques défrichements ont

été faits et voici la première moisson. C'est Louis Hébert qui recueille ces blés que sa main a semés :

Le soir arrive enfin, mais les gerbes sont prêtes ;  
On en charge à pleins bords les rustiques charrettes  
Dont l'essieu va ployant sous le noble fardéau

.....  
Hébert, qui suit ému le pas de ses chevaux,  
Rentre, offrant à Celui qui donne l'abondance  
La première moisson de la Nouvelle-France !

Un peu plus tard, Maisonneuve vient fonder Ville-Marie devenue aujourd'hui la métropole commerciale du Canada. Le poète décrit en vers magnifiques cette première nuit sous les chênes séculaires de l'île de Montréal. Puis viennent les luttes terribles contre les sauvages habitants du sol ; les souffrances, le martyre des premiers missionnaires ; le massacre de Lachine ; les travaux des grands voyageurs qui ont sillonné le continent, de Cavellier de la Salle, entre autres, auquel Rouen vient d'élever une statue ; les luttes de d'Iberville à la baie d'Hudson ; l'acte de dévouement, peut-être unique dans l'histoire, de Daulac et de ses compagnons. Il faudrait citer et citer encore, dans toutes ces pièces imprégnées d'un sentiment qui vous étreint au cœur et souvent d'une grandeur majestueuse qui vous enlève. Mais l'espace me manque.

Il y a encore la mort si touchante de Cadieux, cet autre dévoué, qui laisse ses dernières pensées dans une complainte écrite sur une écorce.

Enfin, voici l'antique frêne des Ursulines, ce vieux survivant de la forêt primitive, qu'une tempête a renversé en juillet 1867. C'est sous cet arbre que Madame de la Peltrie, avec ses compagnes, enseignait les petits sauvages. Et le poète a une note touchante pour rappeler ce souvenir :

.....  
Et je rêvai longtemps ; car jamais, ô vieil arbre,  
A nul fronton superbe, au seuil de nul tombeau,  
Je n'ai rien vu, fouillé dans le bronze ou le marbre,  
De plus touchant et de plus beau  
Que celle qui porta le nom de la Peltrie,  
Sainte veuve, enseignant sous tes ombrages frais,  
Avec le nom de Dieu le grand mot de Patrie  
Aux petits enfants des forêts !

Nous entrons maintenant dans la deuxième époque : le commencement de la grande lutte qui doit se terminer en 1760. Le terrain est épineux ; il faut s'avancer avec beaucoup de précautions. Mais le poète, tout en affirmant ses sentiments patriotiques, sait respecter les susceptibilités de nos anciens adversaires. Du reste, le temps a adouci ces haines séculaires, et il y a quelquefois un peu d'amertume dans le ton de l'écrivain, ce n'est que pour donner au récit sa couleur véritable.

C'est d'abord en 1690, la tentative de Phipps, qui provoque cette fière réponse de Frontenac : " Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons. " Puis l'acte héroïque de cet audacieux nageur, - un frère de d'Iberville, - qui va cueillir dans le fleuve, au milieu d'une grêle de balles, un drapeau tombé de la corne d'artimon du vaisseau ennemi. Ces vers sont pleins de grands mouvements. Il faudrait citer, mais je ne puis qu'indiquer en passant : *l'Apparition*, par exemple, ce récit fantastique et poignant de l'expédition de l'amiral Walker ; le *Dernier drapeau blanc*, dont le poète chante la gloire, et avec lequel il vient crayacher la figure du monarque débauché qui l'a abandonné sur ces bords.

Où, France, quand on rêve à tout ce sombre drame,  
On ne peut s'empêcher d'en suivre un peu la trame,  
Et de voir, à Versailles, un *Ben Amé*, dit-on,  
Tandis que nos héros au loin errent famine,  
Sous les yeux d'une cour que le vice effémine,  
Couvrir de diamants des Phrygiens de haut ton !

Puis, vient la grande bataille qui décide du sort de cette colonie, ce duel suprême de Montcalm et de Wolfe, qui tombent tous deux enveloppés dans un même rayonnement.

Et les deux généraux, oubliant le danger,  
Sous le plomb foudroyant se prenaient à songer  
Que ce canon qui gronde,  
Au terrible hasard d'un succès incertain  
Jouait, sur ce fatal échiquier du destin,  
Le sort du nouveau monde.

Je voudrais aussi donner quelques vers du *Dernier coup de il.* qui décrit la suprême tentative de Lévis ; de *l'Atalante*, qui chante le courage de Vauquelain ; mais je dois abréger. La pièce suivante, intitulée *Fors l'honneur !* raconte le sacrifice des drapeaux dans l'île Ste-Hélène, par Lévis. Elle sonne la douleur profonde.

et se soulent partout à une grande hauteur. En voici quelques lignes que je prends au hasard vers la fin :

Alors, spectacle étrange et sublime, la foule,  
Ondulant tout à coup comme une vaste houle,  
S'agenouille en silence ; et, solennellement,  
Dans le bûcher sacré qui, sur le fi moment,  
Avec des sifflements rauques comme des râles,  
Détache en tourbillons ses sanglantes spirales,  
Parmi les flambolements d'étoiles, parmi  
Un flot de cendre en feu par la flamme vomit,  
Sous les yeux du héros grave comme un apôtre,  
Chaque drapeau français tomba l'un après l'autre !

Voilà de beaux vers. Il est difficile de trouver une plus grande harmonie d'imitation que " Avec des sifflements rauques comme des râles." Quel dommage que tout ce bel effet soit amoindri par cet hémistiche, apparemment mis là pour la rime : *grave comme un apôtre* !

Combien d'autres épisodes qu'il faudrait lire en entier et qui rendent si bien le caractère dominant de ces luttes acharnées ! Cette époque se termine par une pièce calme et toute d'apaisement. Ce sont les strophes consacrées au monument de Wolfe et Montcalm qui s'élève comme un témoignage de Paubli de guerres d'autrefois :

Wolfe et Montcalm, grands noms tragiques de l'histoire,  
Dont l'un nous dit Défaite et l'autre dit Victoire,  
Par l'aile du destin si rudement heurtés,  
Où sont ceux qui jadis vous ont si haut portés ?  
L'un dans un panthéon a vu dresser sa tombe ;  
L'autre habite un tombeau creusé par une bombe.  
Ils moururent ensemble, et presque de leurs mains,  
A ce seul point fatal se croisent leurs chemins :  
Aujourd'hui comme alors, un gouffre les sépare.  
Pourtant, sous ce granit le rêveur qui s'égare  
Peut aujourd'hui confondre et mettre au même rang  
Le vaincu sans reproche et l'heureux conquérant.

Eh bien ! je préfère ce sentiment large à l'étroitesse d'esprit dont M. Goldwin Smith fait preuve en parlant du même épisode dans les "*Canadian Leaves*" : il semble ignorer complètement Montcalm. Je ne puis pas concevoir un esprit véritablement grand sans un grand cœur.

La troisième époque nous donne encore des luttes, mais ce n'est plus la lutte à main armée. La bataille est engagée sur

le terrain des droits politiques. Ici encore, le poète a de grandes pages dans lesquelles l'inspiration poétique sait donner une large place à la modération qui convient pour des temps si rapprochés de nous. Malgré les dissensions dans lesquelles les nouveaux sujets se trouvent forcément entraînés, ils tiennent loyalement la parole que la France a donnée en leur nom ; et on les trouve au premier rang pour défendre le nouveau drapeau. Le poète le montre en racontant la glorieuse bataille de Châteauguay :

Vous fîtes glorieux, jours de dix-huit cent douze,  
 Quand nos pères, grands cœurs qui battaient sous la blouse,  
     Oubliant d'immortels affronts,  
 Sous les drapeaux anglais, en phalanges altières,  
 La carabine au poing, se ruaient aux frontières  
     En chantant avec les clairons.

.....  
 Toujours prêts, ces vaillants, au premier cri d'alerte,  
 A répondre, arme au bras et la poitrine ouverte,  
     A l'appel de tous les devoirs !

.....  
 Honneur à vous, conscrits, qui dans ce fier poème,  
 Voulâtes de nouveau, sous la bannière même  
     De nos orgueilleux conquérants,  
 Rajeunir sur nos bords la légende de gloire  
 Qui dit que, lorsque Dieu frappe fort dans l'histoire,  
     C'est toujours par la main des Francs !

Le poète aurait dû également mentionner le siège de 1775 : car le coup de canon qui a renversé Montgomery et ses soldats, à Près-de-Ville, a été tiré par Chabot, un des nôtres. Et d'ailleurs si nous avions voulu, à cette époque, faire cause commune avec les Bostonnais, tout ce Dominion serait aujourd'hui perdu pour l'Angleterre. C'est un fait qu'il n'est pas inutile de rappeler, de temps à autre.

L'arrivée de la corvette française *La Capricieuse*, en 1855, et l'explosion de douleur causée ici par la défaite de la France en 1870-71, inspirent encore à M. Fréchette quelques-uns de ces élans patriotiques dont la note chez lui vibre si haut et si fort. Ce sont deux des plus belles pièces du livre.

J'ai dit que l'auteur traite son sujet avec une grande dignité et une grande impartialité. Non seulement son œuvre est animée d'un souffle chrétien,\* qu'on y rencontre partout ; mais son patriotisme même, si haut qu'il chante, sait toujours tenir compte des faits accomplis, et jeter sur le passé, tout en en racon-

tant les luttes épiques, cette rosée adoucissante qui corrige l'amertume des souvenirs. Je n'en veux pour preuve que sa pièce intitulée *Le Drapeau anglais*. Je tiens à la citer en entier :

Regarde, me disait mon père,  
Ce drapeau vaillamment porté ;  
Il a fait ton pays prospère,  
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre ;  
Sans tache, sur le firmament,  
Presque à tous les points de la terre  
Il flotte glorieusement.

Oui, sur un huitième du globe  
C'est l'étendard officiel ;  
Mais le coin d'azur qu'il dérobe  
Nulle part n'obscurcit le ciel.

Il brille sur tous les rivages ;  
Il a semé tous les progrès  
Au bout des mers les plus sauvages  
Comme aux plus lointaines forêts.

Laissant partout sa fière empreinte,  
Aux plus féroces nations  
Il a porté la flamme sainte  
De nos civilisations.

Devant l'esprit humain en marche,  
Mainte fois son pli rayonna,  
Comme la colombe de l'arche,  
Ou comme l'éclair du Sina.

Longtemps ce glorieux insigne  
De notre gloire fut jaloux,  
Comme s'il se fût cru seul digne  
De marcher de pair avec nous.

Avec lui, dans bien des batailles,  
Sur tous les points de l'univers,  
Nous avons mesuré nos tailles,  
Avec des résultats divers.

Un jour notre bannière auguste  
Devant lui dut se replier ;  
Mais alors s'il nous fut injuste,  
Il a su le faire oublier.

Et si maintenant son pli vibre  
 A nos remparts jadis gaulois,  
 C'est au moins sur un peuple libre  
 Qui n'a rien perdu de ses droits.

Oublions les jours de tempête ;  
 Et, mon enfant, puisqu'aujourd'hui  
 Ce drapeau flotte sur nos têtes,  
 Il faut s'incliner devant lui.

— Mais, père, pardonnez si j'ose.....

N'en est-il pas un autre, à nous ?

— Ah ! celui-là, c'est autre chose :

Il faut le baiser à genoux !

Cette dernière strophe est admirable et a fait jaillir bien des pleurs dans le vieux pays.

Mais si les amertumes du poète sont adoucies, si ses ressentiments sont apaisés, il y a une haine qui subsiste au fond de son cœur : c'est cette haine saine, c'est ce mépris profond, qu'il a voués au monarque et aux ministres qui nous ont vendus, et surtout à celui qui, en provoquant notre abandon, n'a eu qu'un rire ironique à donner à nos malheurs. La pièce vigoureuse qui donne cours à ce sentiment est intitulée *Sous la statue de Voltaire*. Cette pièce est très belle ; cependant, M. Fréchette a peut-être tort de s'en prendre aussi exclusivement à Voltaire. Ce dernier, malgré sa malheureuse expression des "quelques arpents de neige", ne savait sans doute pas ce qu'était la colonie du Canada ; tandis que Louis XV et ses ministres le savaient ou, du moins, devaient le savoir. Ce sont donc eux qui sont responsables, et non pas Voltaire, déjà chargé d'un assez grand nombre d'autres péchés, et beaucoup plus occupé du roi de Prusse que de nous.

Nous voilà arrivé à la fin du livre, et nous sommes prêt à dire avec Jules Claretie : " Ce noble volume n'est pas un banal recueil de vers qui se fanent en une saison ; ce livre est de ceux qui ajoutent un chapitre, une ligne à une histoire littéraire." Nous pouvons aussi constater, avec Francisque Sarcey, — en faisant quelques réserves, — " que plusieurs de ces pièces sont des chefs-d'œuvre, qu'un grand nombre sont très belles et que toutes sont remarquables."

Le livre se termine par des strophes grandioses intitulées *France*. M. Fréchette est plus à l'aise et donne mieux sa mesure dans la strophe que dans les vers à rimes plates ; et cette pièce est une de ses meilleures inspirations.

NAPOLÉON LEGENDRE.

# DE L'INTERVENTION CHIRURGICALE DANS LES AFFECTIONS DU REIN

PAR LE DR AZARIE BRODEUR.

*Ouvrage couronné par l'Institut de France.—Prix Godard 1887.*

---

Tel est le titre d'une thèse de doctorat qui ne constitue pas moins qu'un grand et bel in-8° de près de 600 pages, avec cinq planches en chromolithographie et neuf figures intercalées dans le texte. Ce livre, malgré sa belle apparence typographique, n'intéresserait guère la plupart des lecteurs du CANADA-FRANÇAIS ; néanmoins nous croyons devoir le signaler d'une manière toute spéciale à leur attention ; car sa publication marque une époque dans l'histoire de notre littérature scientifique.

Depuis quelques années l'initiative de nos hommes politiques, les succès de quelques-uns de nos artistes, et les travaux de nos écrivains, ont contribué à faire connaître notre pays à l'étranger. Tout récemment encore notre poète Fréchette, évoquant les souvenirs héroïques de notre histoire, réveillait par l'éclat de ses chants les échos les plus sympathiques de la vieille France, et l'Académie française en couronnant son œuvre faisait rejaillir sur notre nationalité un honneur auquel nous avons été sensibles. Et voilà que le Dr Brodeur, un autre compatriote, vient d'être l'objet d'une récompense non moins flatteuse de la part de l'Institut de France. Sa thèse si remarquable est certainement une des monographies les plus importantes et peut-être des plus complètes qui aient été publiées jusqu'aujourd'hui sur la chirurgie du rein. Aussi la faculté de médecine de Paris en a-t-elle reconnu la valeur en lui accordant la médaille d'argent ; depuis, l'Académie des sciences lui a accordé le prix Godard qui est donné chaque année au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et l'anatomie pathologique des organes urinaires.

Voici en quels termes le secrétaire perpétuel a motivé cette haute faveur : " La commission distingue particulièrement un remarquable ouvrage de M. Azarie Brodeur, intitulé : *De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein*. Ce livre, de 600 pages, est plein de faits montrant combien la chirurgie a fait de grands progrès, grâce aux procédés antiseptiques. Il serait difficile de donner plus de preuves de connaissances profondes que celles fournies par l'auteur dans cette monographie. Il

rapporte trois cent vingt-sept observations d'opérations faites sur le rein, et il en tire, avec une grande rigueur, des conclusions d'opérations dont quelques-unes sont nouvelles. Il a étudié avec infiniment de soin les diverses conditions morbides du rein, et il a donné avec de minutieux détails les règles du traitement chirurgical relatives soit à l'extirpation, soit à d'autres opérations à faire sur ce viscère.

“ Nous croyons qu'un travail aussi bien fait, sur un sujet presque nouveau, mérite à tous égards une récompense. La commission <sup>1</sup> propose donc à l'Académie de décerner le prix Godard à M. Azarie Brodeur, professeur à Montréal.”

Cette proposition a été adoptée.

Nous devons féliciter le Dr Brodeur sur un pareil succès. Il en était digne à tous égards, car sa thèse inaugurale est une œuvre vraiment personnelle et pleine d'ampleur. On y trouve l'exposé aussi complet que possible de l'état actuel de nos connaissances sur les indications et les contre-indications à l'intervention chirurgicale dans les affections du rein. L'auteur s'appuie sur un grand nombre d'observations qu'il reproduit et dont plusieurs sont inédites. Il a fallu un labeur considérable pour réunir tant de faits épars et les grouper en un faisceau; il a fallu aussi s'aider de recherches approfondies pour arriver à exposer d'une manière aussi claire, aussi précise, le diagnostic, les indications et le manuel opératoire sur un sujet si obscur et encore si peu étudié.

L'intervention chirurgicale dans les affections du rein est toute nouvelle. Ainsi la néphrotomie, c'est-à-dire l'incision du rein dans son intégrité, pour l'extraction d'un calcul, n'a été pratiquée que dans ces dernières années; quelques-uns, il est vrai, parmi les anciens chirurgiens, l'ont conseillée, mais aucun ne l'a faite. Il est bon de dire que les partisans de la néphrotomie étaient rares autrefois; ses adversaires, au contraire, fort nombreux. On invoquait contre elle le danger de l'opération en elle-même, la difficulté de la manœuvre opératoire et aussi l'ignorance dans laquelle on se trouve relativement au volume, à la forme, à la position des calculs renfermés dans le rein. Ce n'est qu'en 1800 qu'un chirurgien anglais, Thomas Smith, proposa formellement cette opération, qu'il jugeait praticable sans grand danger, pour extraire les calculs renaux. Cette idée ne tarda pas à être mise en pratique, et Durham, le premier, faisait une néphrotomie le

1. Composée de MM. Richet, Charcot, Sappey, Rouvier, Brown-Séquard rapporteur.

3 février 1870. Depuis, plusieurs chirurgiens ont eu recours à cette opération.

L'extirpation du rein (néphrectomie) est aussi une opération de date récente ou, pour mieux dire, contemporaine. Il y a longtemps déjà, Zambecarius, expérimentant sur des animaux, leur avait enlevé un rein et avait observé qu'ils survivaient à cette mutilation. Depuis, plusieurs physiologistes modernes ont répété les mêmes expériences, et ils ont aussi constaté que, chez les animaux auxquels un rein était enlevé, non seulement les fonctions de la vie n'étaient pas suspendues, mais que, d'abord un peu troublées, elles se rétablissaient assez rapidement, puis continuaient à s'exécuter d'une façon normale. Malgré ces observations, aucun chirurgien jusqu'à nos jours, n'avait osé tenter l'extraction d'un rein. Il y a bien dans la science quelques cas d'extirpations accidentelles de cet organe, mais le premier chirurgien qui ait de propos délibéré pratiqué cette audacieuse opération, est Simon de Heidelberg. Le 2 août 1869, il enlevait le rein gauche à une femme qui portait une fistule urinaire sus-pubienne, et quelques mois après, cette malade était parfaitement guérie.

Depuis cette heureuse tentative la même opération a été faite par plusieurs chirurgiens, accidentellement par suite d'une erreur de diagnostic, et intentionnellement aussi. L'extirpation d'un rein est certainement une opération périlleuse ; elle exige des manœuvres délicates, difficiles, laborieuses, mais parfaitement exécutables, et il suffit de lire les nombreuses observations rapportées par le Dr Brodeur pour s'en convaincre. Somme toute, les résultats obtenus ont été bons, et l'on peut regarder la néphrectomie comme un des plus brillants triomphes de la chirurgie moderne.

L'heure n'est pas encore venue d'apprécier définitivement les conquêtes faites par la médecine pendant ce siècle. Nous assistons à une révolution lente, progressive, devant laquelle s'effondrent la plupart de nos doctrines, de nos croyances, de nos usages. L'examen microscopique des organes malades, et l'étude de ces microbes malfaisants qui sont tombés comme un coup de foudre au milieu de la stupéfaction générale, ont poussé les sciences médicales dans des voies absolument nouvelles et fécondes en merveilleuses applications. Les brillantes découvertes de Pasteur ont éclairé nos recherches en nous ouvrant un chapitre fermé jusqu'ici à notre entendement, celui de l'origine des maladies : ses doctrines ont subi l'épreuve de la clinique et en sont sorties triomphantes et comme fortifiées.

La chirurgie surtout a largement bénéficié de ces idées nouvelles. Nous savons aujourd'hui que les accidents les plus redoutables des opérations chirurgicales, la septicémie ou l'infection purulente, sont le résultat de l'introduction dans l'organisme d'un parasite, vibron ou microbe ; nous savons aussi que les instruments, les matières employées dans les pansements, les mains du chirurgien, sont de puissants agents de dissémination. La propreté, dit Chauvel, une propreté excessive pour tout ce qui entoure le blessé, choses et hommes, est donc une condition indispensable. C'est à cette propreté, acceptée aujourd'hui par tous, ordonnée et exigée le plus possible des infirmiers comme des élèves et du pratiquant, que revient certainement en grande partie le résultat plus heureux de notre chirurgie actuelle. Ne se servir que de linges neufs, d'éponges neuves et lavées avec soin, de coton soigneusement mis à l'abri, d'instruments passés au feu, c'est en somme faire de l'antisepsie, si ce terme est acceptable. On ne détruit pas ainsi les germes répandus dans l'atmosphère, mais on les évite en partie, et l'on soustrait la plaie au danger de ceux bien plus nombreux qui pullulent par milliers sur les objets abandonnés comme autrefois dans les salles d'hôpitaux.

Dans ces dernières années, sous l'influence des doctrines parasitaires, la chirurgie opératoire a pris un essor prodigieux, qui se soutient et s'agrandit chaque jour ; elle subit l'élan général et, tout comme la prophylaxie et l'hygiène, elle progresse, se transforme et va comme se rajeunissant. Malgré ses audaces, tout semble lui réussir et, grâce aux méthodes antiseptiques, l'on ne voit plus guère ces terribles complications, gangrène, septicémie, infection purulente, qui décimaient autrefois les grands services hospitaliers. Il y a trente ans à peine, de véritables épidémies de ce genre sévissaient dans les salles d'opérés, et faisaient la désolation des plus habiles chirurgiens, qui ne savaient ni les prévenir ni les combattre. Mais grâce à Dieu, ces fléaux n'appartiennent plus qu'à l'histoire du passé. La thèse du Dr Brodeur offre une éclatante démonstration des progrès accomplis sous ce rapport. Ainsi sur 327 opérations pratiquées sur le rein, il y a 127 morts et 200 guérisons, soit 61.16 p. 100. Ces statistiques sont des plus encourageantes ; elles contribueront pour une large part à vulgariser des opérations qui jusqu'à ce jour n'étaient pratiquées que par quelques chirurgiens, accusés souvent de trop d'audace, et de témérité intéressée.

# UN PÈLERINAGE AU PAYS D'ÉVANGÉLINE <sup>1</sup>

---

Si le sujet de ce livre n'est pas neuf, il a cependant un intérêt bien réel. Les malheurs terribles des Acadiens, leur touchante constance et leur étonnante vitalité offriront toujours un thème intéressant et pour l'écrivain et pour le lecteur. Il n'est pas prudent quelquefois de rappeler les anciennes luttes, aux époques où l'apaisement commence à se faire entre deux races rivales ; mais ici nous avons une situation tout-à-fait à part : en présence d'une pareille cruauté, digne des siècles barbares, il est bon d'élever de temps en temps la voix pour rappeler au monde civilisé jusqu'où les haines de races peuvent faire descendre l'humanité. Il y a beaucoup de personnes, du reste, qui n'ajoutent pas foi au récit des horreurs qu'on a fait subir pendant de si longues années au peuple acadien, et dernièrement encore un haut fonctionnaire de la Nouvelle-Ecosse a essayé de montrer que l'histoire de tous ces méfaits a été beaucoup exagérée. Cette prétention ne saurait tenir maintenant en présence des preuves nombreuses que M. Casgrain a accumulées dans son volume. Tout lecteur de bonne foi devra se rendre à l'évidence ; car l'auteur n'a pas été puiser ces preuves seulement aux sources françaises et acadiennes,—qui auraient pu sembler suspectes à certaines personnes ;—mais il a consulté et cité surtout les documents publics de la Nouvelle-Ecosse, la correspondance des gouverneurs qui se sont succédé dans ce pays sous la domination anglaise, et tous les aveux irrécusables échappés des bouches mêmes les plus intéressées à ne pas dévoiler la triste vérité. Nous pouvons donc dire maintenant : *Habemus confitentcs reos*. C'est une histoire navrante, du commencement à la fin.

L'auteur fait remonter son récit à l'époque de la cession à l'Angleterre (traité d'Utrecht, 1713). C'est véritablement à cette époque, du reste, que commence la persécution sourde, implacable, s'attaquant aux sentiments, aux affections les plus chères. Et pourtant, ce n'était rien encore auprès de ce qui devait suivre.

1. UN PÈLERINAGE AU PAYS D'ÉVANGÉLINE, par l'abbé H.-R. Casgrain. 1 vol. grand in-8, 460 pages, avec un appendice de 36 pages.—Québec, L. J. Demers & Frère.

Peu à peu les esprits s'aigrissaient ; on eût dit que la longue patience des victimes augmentait la rage froide de leurs ennemis. D'ailleurs les colons de la Nouvelle-Angleterre étaient là, convoitant les terres fertiles des Acadiens et pressant les autorités locales de leur en livrer la possession. C'est même là, M. Casgrain le prouve clairement, une des principales causes qui ont amené l'expulsion. Il est intéressant de noter, en passant, combien ces colons de la Nouvelle-Angleterre, si après à la curée, avaient peu de qualités pour remplacer cette race acadienne, si franche, si honorable. Ainsi Murdoch, dans son *Histoire de la Nouvelle-Ecosse*, citant l'amiral Knowles, dit : " He calls the New-England soldiers lazy, dirty and obstinate ; every one I found here, he adds, from the generals down to the corporals, were sellers of rum."

Nous voici à l'année 1755, l'année du *grand dérangement*. C'est la date de cette brutale expulsion qui souille l'histoire de la civilisation. C'est le commencement de cette cruelle odyssée qui dure si longtemps, et dont on voit encore de nos jours les marques sanglantes.

M. l'abbé Casgrain a sur ce sujet de très belles pages, pleines de calme et de dignité, mais n'oubliant pas un fait important, et contenant toujours la preuve de chaque assertion qui porte sur un terrain nouveau. Ce récit est long, mais il est attachant et mouvementé ; et bien que les malheurs de ce peuple vous brisent le cœur, vous êtes entraîné à poursuivre la narration, par l'espoir de voir luire enfin le jour de la délivrance, qui malheureusement se fait longtemps attendre.

L'auteur suit chacun des groupes d'exilés en Géorgie, en Louisiane, dans la Caroline, dans la Pensylvanie, dans le Massachusetts, en Angleterre même, et au Canada. Puis vient le retour avec toutes ses péripéties, ses espoirs et ses déceptions, surtout jusqu'à l'abolition du serment du *Test*, en 1827<sup>1</sup>. La dernière partie du volume contient une histoire succincte des différentes paroisses acadiennes, et des statistiques sur leur état actuel. Enfin un assez long appendice contient plusieurs pièces intéressantes et un grand nombre de notes très importantes.

1. Voici ce serment : " I swear that I abjure, abhor, detest and deplore the damnable doctrine called popery.—I swear that the sacrifice of mass now celebrated by the catholics and invocation of saints and Virgin Mary is superstitious and idolatrous.—I swear that no pope or priest has any power to remit sins by absolution.—I swear that there is no partaking of the body and blood of Christ in the sacrifice. "

Voilà en quelques lignes un aperçu de ce livre, qui a un mérite incontestable. Il faut bien aussi, pour être juste, relever certains défauts qui le déparent. D'abord la première partie semble offrir quelque confusion. Les faits n'y sont peut-être pas groupés avec assez d'ordre, et un grand nombre de détails de plus mince importance auraient pu être supprimés sans nuire à l'intérêt du récit. Le grand art est de savoir ne dire que ce qu'il faut. Sous le rapport du style et du langage, il y a çà et là des incorrections échappées sans doute à la hâte de la composition, des périodes obscures, des répétitions de mots et de phrases, qui devront disparaître dans une seconde édition.

En terminant, je dois signaler un fait assez important qui me revient à la mémoire. J'ai parlé du sentiment calme et impartial avec lequel ce livre est écrit. Je dois ajouter que, dans le cours de son étude, notamment aux pages 92 et suivantes, M. l'abbé Casgrain ne manque pas de faire retomber sur les véritables coupables la responsabilité de la déportation et des souffrances des Acadiens. Ces cruautés sont presque toujours le fait des subalternes, et le ministère de Londres y est généralement étranger. C'est là une vérité qui aidera peut-être à produire bien des apaisements.

En somme, M. l'abbé Casgrain a fait une belle œuvre qui l'honore autant qu'elle honore notre histoire et nos lettres canadiennes.

NAPOLÉON LEGENDRE.

---

# REVUE EUROPÉENNE

---

M. de Mazade, dans la chronique de la *Revue des deux Mondes* (14 février), faisait un résumé énergique de la situation de la France.

Cette situation est peinte en termes très sévères, mais en même temps avec une modération relative, si l'on songe à ce qui s'écrit dans les journaux et dans les revues d'une nuance plus décidément monarchiste et réactionnaire.

“ Un des phénomènes, les plus curieux, entre bien d'autres, de cette période ingrate que nous traversons en France, dit M. de Mazade, c'est la disproportion entre les événements qui se déroulent ou se préparent, qui nous pressent de toutes parts, et les hommes qui passent ou repassent sans cesse sur la scène publique. Que voulez-vous ? c'est un fait ! Jamais il n'y eut autour de nous une telle accumulation de nuages noirs, d'événements sérieux et redoutables, menaçants pour la paix, pour l'Europe, pour notre pays ; pour tous les pays ; jamais peut-être aussi les hommes appelés à représenter et à gouverner la France, chargés de tous les rôles publics, n'ont montré plus de légèreté ignorante et brouillonne dans le maniement des affaires d'une nation, plus de médiocrité et d'impuissance. Les événements sont grands, ils peuvent devenir plus grands encore ; les hommes sont petits, inférieurs à la situation où la fortune du temps les a placés : voilà qui est certain !

“ Ce n'est pas tout-à-fait la faute des hommes qui ont eu la domination et l'influence depuis quelques années, dira-t-on. Ils ont été improvisés hommes d'état ; il ont été portés par des mouvements incohérents d'opinion à la direction des affaires sans une préparation suffisante, sans connaître tous ces délicats et puissants ressorts qui font la force d'une nation. C'est possible. Ils pouvaient du moins suppléer à l'expérience qui leur manquait par un peu de modestie et de réserve, par une étude attentive et sincère de ce qu'ils ne savaient pas, par des ménagements pour des intérêts, des sentiments et des traditions qu'on ne violente pas impunément ; mais non ! ils ont pénétré dans les affaires publiques en envahisseurs bruyants, alliant la présomption à la médiocrité ! Ils ont cru que quelques milliers de voix recueillies sur les chemins leur donnaient le

“ droit de toucher à tout sous prétexte de tout réformer, d’abuser de tout, de mettre les infatigations, les tyrannies et les plus vulgaires cupidités de parti à la place de l’esprit et des idées de gouvernement. Le résultat ne s’est pas fait longtemps attendre. Il s’est trouvé qu’en quelques années ils avaient introduit le désordre dans les administrations, la confusion dans les pouvoirs, la faiblesse dans l’Etat, le déficit par l’imprévoyance et les prodigalités dans les finances. Et ce qu’il y a de plus curieux, c’est que même encore aujourd’hui, ils ne sont pas éclairés. Vainement ils sont replacés tous les jours en face des conséquences de leurs œuvres, ils ne sentent pas les embarras, les périls de la situation qu’ils ont créée, ou s’ils les sentent, ils n’osent pas reculer par fausse honte. Ils continuent leur médiocre besogne et, tandis que les événements se pressent, la France en est encore à avoir un budget. “ Nous sommes au mois de février, disait l’autre jour M. Ribot, et il n’y a pas de budget, voilà tout ! ” Il y a mieux : assez récemment, un des rapporteurs du budget prétendait naïvement que le système des douzièmes provisoires n’était pas si mauvais. Oui, ces hommes d’état du jour s’y entendent, c’est bien le moment d’inaugurer le système des douzièmes provisoires, de mettre en doute l’existence de la Banque de France, et de se livrer à un certain nombre de petits exercices de ce genre, quand tout est incertain dans le monde ! ”

J’étais à relire ce sombre tableau lorsque le télégraphe nous a apporté la nouvelle de la mort de l’Empereur Guillaume ; je ne me suis pas demandé s’il n’y avait pas d’autres pays où beaucoup des symptômes désespérants dont il vient d’être question se produisent également. mais je n’ai pu m’empêcher de songer à quelles épouvantables catastrophes la France se trouve exposée par les complications qui vont suivre.

L’empereur nonagénaire, quoiqu’il ait été un ennemi ardent et convaincu de la France, passait cependant pour exercer une influence assez pacifique en ces derniers temps, et son fils, qui vient de lui succéder si inopinément, avait des dispositions encore plus rassurantes.

Malheureusement la providence, en lui permettant de monter sur le trône, ne semble pas lui promettre un règne véritable. En toute apparence c’est un héritier mourant qui recueille la succession de l’empereur défunt. Il est doublement *in vicem defuncti*, et son successeur passe pour très belliqueux et très gallophobe.

La même livraison de la *Revue* contenait sur la situation de l'Europe un article qui a fait d'autant plus de sensation qu'il est généralement attribué à M. le duc de Broglie. Après avoir donné un tableau peu flatté de la position que la République a faite à la France, l'éminent écrivain termine par des conclusions assez optimistes pour la paix du monde.

Il croit bien que la France et la Russie ont certains intérêts en commun; mais ce ne sont que des intérêts pacifiques. Une alliance pour la guerre serait bien dangereuse. " Il serait présomptueux aux Français de dire que la Russie est une carte dans le jeu de la France; il l'est beaucoup moins aux Russes de regarder la France comme une carte dans leur jeu et une carte qu'ils peuvent jouer à volonté!..... Rien ne défend à la Russie de revenir à l'Allemagne ou à l'alliance des trois empires, le jour où sa politique aura tiré du spectre de l'alliance française tout ce qu'elle en attendait."

M. de Broglie ne voit pas plus de chance dans la victoire que dans la défaite. " Victorieux ou vaincu le tzar aurait pour la paix d'autres facilités que la république française. Entre empereurs, il est toujours plus aisé de traiter."

La France du reste comprend cela. " Il n'y a pas de doute que l'immense majorité de la nation est pacifique. C'est le seul point sur lequel le suffrage universel se montre unanime."

En définitive l'auteur de ce remarquable article trouve que, si la paix paraît difficile et dans tous les cas bien précaire, elle est loin d'être aussi impossible que les armements simultanés des puissances et les rapports exagérés des journaux pourraient le faire croire.

" Il n'y a que deux hommes en Europe qui puissent déchaîner la guerre : le tzar russe et le chancelier germanique. Tous deux se défendent d'aucun mauvais dessein, et quelque suspecte que soit la bonne foi de l'un, rien ne prouve qu'il ne soit pas sincère. Il n'est plus à l'âge où l'on aime à jouer sa fortune. Il est sujet et non souverain, il est diplomate et non général; les lauriers des batailles seraient pour d'autres fronts..... Comme il le disait à son Reichstag, il faut que d'autres mettent le feu aux poudres. Qui s'en chargerait? Serait-ce le czar? Alexandre III est un homme pacifique, d'humeur peu militaire. Il a fait la guerre et il ne l'aime point; il en a, en Bulgarie, vu de trop près les horreurs. Sa conscience de chrétien et d'autocrate y répugne....

" Pourquoi l'Europe partirait-elle en guerre? La triple alliance est-elle, comme l'affirme M. de Bismarck après M. Tisza et M.

Crispi, une ligue de paix, la paix est solide ; car si elle est arcbutée d'un côté par la triple alliance, elle l'est de l'autre par la France et la Russie, et mieux vaut qu'il n'y ait pas dans un sens une poussée plus forte que dans l'autre. Si une paix aussi laborieusement maintenue à l'aide d'une sorte d'équilibre des forces paraît précaire, c'est, hélas ! la seule que puisse de longtemps connaître la nouvelle Europe."

Je ne sais point si les évènements qui se sont passés depuis ont modifié la manière de voir de M. de Broglie, si par exemple les mouvements assez étranges de l'Angleterre dans la Méditerranée, si l'attitude de plus en plus hostile de l'Italie, si enfin le bruit qui recommence à se faire autour du général Boulanger, n'ont pas diminué ses espérances ; mais dans tous les cas il y a certainement un ajournement de la solution dans le nouveau règne qui s'inaugure à Berlin sous d'aussi funèbres auspices. La question n'est pas simplement *What next ?* mais elle est plutôt *Who will die next ?*

Et tout ce temps, la vie sociale et littéraire va son train en France ; plus encore que partout ailleurs, on joue de nouvelles pièces de théâtre, on donne des fêtes, on prononce des discours académiques.

Dans la dernière séance de réception, nous retrouvons M. de Broglie, qui n'a pas que des préoccupations politiques, mais qui continue dans la haute littérature les traditions de sa famille.

Même sous la république, il y a dans l'illustre compagnie une certaine hérédité, comme vient de le prouver l'élection de M. d'Haussonville. On y entre par droit de naissance, presque aussi souvent que par droit de conquête. Tout est pour le mieux lorsque les deux titres se trouvent réunis comme dans le vers si célèbre de la *Henriade*.

Ce n'était certainement pas par droit de naissance que M. Gréard était parvenu parmi les immortels, et son droit de conquête était assez malicieusement contesté par M. Victor Fournel, dans le *Correspondant*, lorsqu'il disait qu'après avoir consulté son *Vapereau*, il pouvait donner à ses lecteurs quelques renseignements sur le nouvel élu.

M. Gréard n'en est pas moins un homme d'un mérite littéraire solide, et le discours qu'il a prononcé ne dépasse aucunement ceux de la plupart de ses prédécesseurs. Il a mis une incontestable habileté à tourner les difficultés de sa position ; mais il a eu, au sujet de la liberté de l'enseignement, et plus encore au sujet du salon de Madame Swetchine, quelques phrases malheu-

reuses que M. de Broglie a relevées avec une verveur peu usitée en pareille occurrence.

Qu'on en juge par les passages suivants :

“ Non, Monsieur, il faut rester dans la vérité : la liberté d'enseignement, en 1850, n'était pas une liberté offerte, c'était une liberté conquise, conquise par les armes de la justice, par les efforts éloquents des généreux amis de M. de Falloux que vous avez nommés, les Montalembert, les Ravignan, les Dupanloup, après une de ces luttes de la parole qui sont l'honneur des pays libres. La conquête peut avoir ses excès ; mais elle a toujours ses exigences. Quand on est entré péniblement en possession d'un bien longtemps disputé, on est inquiet de le perdre et on cherche avec un soin jaloux les moyens de le garder.....

“ Ne venez-vous pas de nous dire tout-à-l'heure en nommant l'incomparable amie de M. de Falloux, cette femme supérieure dont aucun de ceux qui l'ont connue ne peut parler sans affection et sans respect, que le grand sens de Madame de Maintenon aurait été embarrassé par le raffinement de spiritualité de Mme Swetchine ? Mais pardon, Monsieur, il me semble que Mme de Maintenon n'a été ni si éloignée que vous dites des raffinements de la spiritualité, ni si vite avertie de leur péril, puisqu'elle a laissé régner deux années entières la doctrine de Mme Guyon à Saint-Cyr, et n'a été mise en garde que par les censures de l'Eglise auxquelles la piété de Mme Swetchine n'a jamais été exposée. Elle non plus ne cherchait donc pas à donner à la religion un caractère philosophique, et il faut renoncer à attribuer la supériorité que vous lui reconnaissez ainsi que celle de Fénelon à telle ou telle nuance de leurs convictions ; ni l'un ni l'autre n'y auraient d'ailleurs insisté, pas plus que M. de Falloux n'aurait laissé dire qu'il eût la prétention de réformer ou de commenter de son chef la constitution de l'Eglise. Quand des écrivains catholiques parlent de religion, c'est de la religion telle qu'elle est simplement.”

C'était un singulier contraste que M. Gréard, universitaire, démocrate et libre penseur, ayant à faire l'éloge de l'aristocrate et catholique M. de Falloux, et ayant pour lui donner la réplique le duc de Broglie ! Mais l'Académie n'en fait jamais d'autres.

Le Français né malin créa le vaudeville.

Certains gens ont voulu substituer la guillotine. Le vers serait également bon si l'on disait *l'académie*, ayant en vue le discours de réception et surtout le discours en réponse au discours de

réception. C'est une terrible épreuve à subir pour le récipiendaire, qui n'a pas le dernier mot. Aussi les séances sont-elles de véritables fêtes parisiennes, et ne le cèdent-elles en rien aux premières représentations des grandes pièces de la comédie française, par l'intérêt de curiosité qui s'y attache.

Or cette année les Parisiens, et la gente cosmopolite qui habite Paris et qui bientôt ne laissera guère de place aux Français chez eux, auront de quoi s'amuser. Pas moins de trois réceptions devront avoir lieu : ce seront celles de M. Jules Claretie, qui remplace M. Cuvillier Fleury, de M. d'Haussonville, qui succède à M. Caro, et de l'amiral Jurieu de la Gravière, qui devra s'asseoir dans le fauteuil qu'occupait M. de Viel-Castel.

Les écrits de l'amiral dans la *Revue des Deux Mondes*, les romans et les pièces de théâtre de M. Claretie, enfin les divers essais littéraires et biographiques de M. d'Haussonville, leur donnaient des titres sérieux. Cependant on a prétendu que d'autres considérations que celles du mérite littéraire, comme cela arrive souvent, ont présidé à ces choix, qui laisseraient plusieurs concurrents pour le *quarante et unième fauteuil* de M. Arsène Houssaye, dont le spirituel ouvrage vient d'avoir une nouvelle édition.

M. d'Haussonville, fils, petit-fils et neveu d'académicien, est le plus jeune des immortels ; souhaitons-lui une longue vie et que la coupole de l'Institut lui soit légère !

Il est écrit que l'illustre compagnie ne sera jamais au complet : voici que deux nouvelles vacances se déclarent. Labiche, que l'on a été jusqu'à appeler le Molière de notre siècle, Labiche, dont le discours de réception a été un petit chef-d'œuvre de finesse et de bonhomie, vient de rejoindre *the great majority*, comme disent nos amis les Anglais.

Ses pièces ont laissé une foule de mots qui sont tombés dans le domaine de la conversation, tels que : " Embrassons-nous, Folleville, et que cela finisse ! " " Les participes, on ne sait par quel bout les prendre, ils s'accordent ou ils ne s'accordent pas. Quels fichus caractères ! "

Son répertoire est connu au Canada ; quelques-unes de ses comédies avec quelques coupures se jouent dans les représentations que donnent nos amateurs dans des buts de charité.

Au moment où j'écris ces lignes, le télégraphe nous apprend la mort, prévue depuis quelques semaines, de M. Désiré Nisard, le doyen de l'Académie, décédé à l'âge de 82 ans. M. Nisard a été un des écrivains les plus élégants et les plus distingués de notre siècle, et comme j'ai eu l'avantage de le connaître person-

nellement, je devrai en parler plus au long dans une prochaine revue.

Pour en revenir à la politique, dont cette petite excursion dans le monde littéraire nous a éloigné, disons que tout y est encore attermoisement, expectative, agitation stérile, préoccupation d'un équilibre difficile à maintenir. Tous les grands Etats semblent autant de malades qui ne savent de quel côté se retourner, et qui attendent, du temps ou de quelque crise salutaire et imprévue, plus encore que de leurs propres efforts ou de la science sociale et politique, le remède à leurs maux.

L'Angleterre elle-même, qui naguère se désintéressait si facilement du mouvement européen auquel elle ne prenait part que de loin en loin, ne se trouve guère mieux partagée en ce moment que les autres puissances. Elle se débat de son mieux avec la question irlandaise, elle porte alternativement sur les Balkans et sur sa frontière des Indes un œil inquiet, elle pleure avec une douleur faite en partie de vieilles sympathies de race, en partie d'appréhensions politiques, la mort de l'empereur Guillaume; mais du moins notre gouvernement d'Ottawa est en voie de lui tirer une fameuse épine du pied en réglant définitivement avec les Etats-Unis la question des pêcheries.

On parle assez sérieusement d'une fédération de tout l'Empire: une *ligue* s'est organisée pour cet objet. Réunir l'Inde, le Canada, l'Australie, et les innombrables colonies semées sur toute la surface du globe, dans un grand faisceau de représentation nationale pour tout ce qui est des objets extérieurs, c'est là un plan pour le moins gigantesque, et que beaucoup trouvent irréalisable.

Il a cependant son origine dans des inquiétudes assez nouvelles: l'Angleterre, qui voit se former des nations aussi compactes, aux territoires aussi continus que l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis d'Amérique, doit être frappée de l'immense avantage que ces grandes puissances auront bientôt sur elle à raison de leur homogénéité.

L'immense étendue de l'empire, le manque de lien et de cohésion entre ses diverses parties, la crainte de perdre par leur développement normal les plus grandes de ses possessions auxquelles on a déjà accordé une autonomie qui frise l'indépendance, ne manquent point de frapper les hommes d'état anglais, au moment où le monde politique paraît en voie de transformation, où la géographie menace de devenir une science bien changeante. On a beau dire que le progrès moderne met tous les pays en rapports constants, on n'en est pas moins à la recher-

che d'un lien plus puissant que celui du commerce, bien relâché par les nouveaux tarifs que les grandes colonies font elles-mêmes ; tandis que d'un autre côté le retrait des troupes impériales, remplacées presque partout par des milices, a fait disparaître un élément de cohésion et de prestige. Lord Stanley de Preston, notre futur gouverneur général, qui doit remplacer très prochainement Lord Lansdowne, nommé au gouvernement des Indes, aurait parlé, dans un discours récent, des moyens de rattacher plus étroitement les colonies à la métropole. Faisait-il allusion à un système fédératif ? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.

Les démarches qui se font pour l'annexion de Terre-Neuve à notre confédération, sont encore un *signe des temps*, et répondent à une autre préoccupation de l'Angleterre, celle des complications que les droits de la France dans ces parages ont amenées si souvent. Il y aurait aussi la crainte de voir Terre-Neuve devenir la proie des États-Unis, ce qui ferait que le Canada, déjà cerné au nord-ouest par le territoire d'Alaska, le serait également au nord-est.

En fait de fédération, la plus ancienne, la plus vaste de toutes, c'est celle du catholicisme dans l'univers entier. Elle vient de fournir une grande preuve de sa vitalité et de sa puissance dans le jubilé de Léon XIII, dont la présente livraison du CANADA-FRANÇAIS donne, sous la signature d'un de nos compatriotes, témoin oculaire de ces fêtes, une description si complète que je me trouve empêché d'en parler plus au long. Mentionnons seulement les démonstrations faites par l'Université Laval à Québec et à Montréal. Deux grandes séances académiques, où la poésie, la musique et l'art oratoire se sont donné rendez-vous pour célébrer les vertus et les triomphes d'un pontife protecteur des lettres et des sciences, ont réuni, dans la cité de Champlain et dans celle de Maisonneuve, des auditoires nombreux et enthousiastes. C'était un écho lointain des acclamations et des chants d'allégresse qui se sont fait entendre au centre même de la chrétienté ; mais, pour être comparativement faible peut-être, cet écho n'en était pas moins fidèle et touchant.

PIERRE-J.-O. CHAUVEAU.

Montréal, 28 mars 1888.

# BIBLIOGRAPHIE

## REVUE DES LIVRES

BIBLIA SACRA, juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria Romana, denuo edidit, divisionibus logicis analytique continua sensum illustrantibus ornavit, A. C. Fillion.—In 8.—Paris.—Letourey et Ané.

L'excellente édition de la Vulgate latine dont on vient de lire le titre nous arrive bien à propos pour ouvrir les comptes-rendus bibliographiques du CANADA-FRANÇAIS. Elle nous présente le Livre des livres sous une forme qu'on peut dire perfectionnée, en même temps qu'irréprochable au point de vue des prescriptions de l'Eglise pour la parfaite conservation du texte sacré.

Les travaux exégétiques de M. Fillion sont depuis longtemps connus, en France, de ceux qui s'intéressent aux sérieuses études bibliques. Ils tendent tous à inspirer l'amour des saintes Ecritures, en en rendant la lecture plus instructive et plus attrayante. Le plus important de ces travaux, le commentaire suivi sur chacun des quatre Evangiles, se distingue particulièrement par le soin qu'a pris l'auteur d'utiliser toutes les recherches modernes pour éclairer le sens littéral du texte sacré. L'étendue des connaissances, l'intérêt, la piété qu'on y trouve alliés lui ont valu, en France et ailleurs, des éloges bien mérités.

Au cours de ce travail, une étude assidue des saints Evangiles a mis M. Fillion sur la voie d'une nouvelle entreprise, celle de nous donner le texte de la Vulgate sous une forme plus claire pour l'esprit que la forme usuelle, plus favorable surtout à la lecture suivie. Il l'a d'abord réalisée pour le Nouveau Testament, et vient, moins de deux ans après, de la conduire à terme pour la Bible entière.

Pour se rendre compte de l'étendue des services qu'une bonne disposition typographique peut rendre à l'intelligence du texte, il faudrait remonter jusqu'à ces anciens manuscrits dans lesquels ni les phrases, ni les mots mêmes ne sont distingués les uns des autres. Là, chaque ligne se compose d'une rangée continue de lettres accolées, et se termine indifféremment au milieu d'un mot ou d'une syllabe sans aucune préoccupation du sens. Découper ces espèces de lingots d'égale longueur en mots, en membres de phrases; marquer la distinction des mots par des intervalles, l'importance relative et les rapports mutuels des membres de phrases par des signes de ponctuation, sont des progrès anciens et définitivement acquis. Nous ne pensons même plus qu'ils nous ont fait franchir tout l'intervalle qui sépare une lecture courante d'un déchiffrement laborieux.

La division du texte en chapitres et en versets a une autre raison d'être. Elle facilite singulièrement les renvois et les citations. Celle dont l'usage est universel a été introduite, pour les chapitres, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par le cardinal Hugues de S. Cher, et, pour les versets, par l'imprimeur parisien Robert Estienne, au milieu du XVI<sup>e</sup>. L'usage en est tellement répandu qu'on ne pourrait le changer sans jeter la confusion dans les citations d'une multitude d'anciens auteurs; Sixte V, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, avait déjà reculé devant un tel bouleversement.

Mais, ce qui n'est pas impossible, c'est d'apporter certains correctifs et remèdes aux défauts de la division reçue, aux inconvéniens qu'y ont ajoutés certaines habitudes des éditeurs. M. Fillion se l'est proposé, et la méthode adoptée par lui nous paraît constituer une très heureuse solution du problème.

Sous un rapport, il est le premier à nous en avertir, il revient simplement à l'ancien usage qui n'était pas, même un siècle après Robert Estienne, de renvoyer à la ligne le commencement de chaque nouveau verset. On y gagne très peu pour la facilité des recherches et l'esprit en est un peu dérouté quand la coupure des versets ne correspond à aucun repos du sens et ne devrait pas même être marquée d'une virgule.

La distinction des chapitres est généralement plus conforme au sens; cependant les infractions à ce principe ne sont pas très rares; il en est une, aujourd'hui reconnue de tous les interprètes, dès le passage du premier au second chapitre de la Genèse, et chacun en a dû remarquer d'autres exemples dans les épîtres et évangiles de quelques Dimanches, formés, sans arrêt du sens, avec les derniers versets d'un chapitre et les premiers du suivant.

M. Fillion, en indiquant, avec toute la netteté convenable, les numéros des chapitres aussi bien que des versets, subordonne toujours au sens les divisions typographiques de son texte, alinéas, paragraphes, sections, etc., et il arrive parfois que le commencement d'un chapitre se trouve au milieu d'un alinéa.

C'est dire que l'auteur n'a pas conservé en tête des chapitres les titres qu'on y lit généralement dans les éditions de la Vulgate. La consécration qu'a reçue, au concile de Trente, le texte de cette version ne tombe nullement sur ces titres, qu'il reste permis aux éditeurs d'omettre ou de modifier. M. Fillion les remplace par deux sortes d'indications qu'il s'efforce d'adapter aux divisions logiques du texte et pour ainsi dire, à chacun des membres et des articulations de la pensée; ce sont, d'une part, des titres, placés en tête des paragraphes et divisions d'un ordre supérieur, en caractères de dimensions graduées, et d'autre part, des notes marginales, dont la suite forme réellement une analyse contenue du texte. Quiconque a fait une étude sérieuse des parties difficiles des saintes Écritures sait quels secours on peut trouver dans une telle analyse bien faite.

A tous les mérites du fond la forme du livre en ajoute qui ne sont pas sans valeur. Tous les titres et annotations se fondent harmonieusement dans la composition typographique; les pages ne sont pas surchargées; leur aspect se rapproche beaucoup des

éditions les plus soignées des livres ordinaires; la teinte du papier et les encadrements de pages en filets rouges, la netteté remarquable du caractère, aussi parfaite qu'elle puisse l'être avec un format aussi manuel, achèvent de donner au livre, dont le prix reste classique, un aspect agréable et attrayant. L'amour même des saintes Écritures y peut gagner quelque chose dans le cœur des jeunes élèves du sanctuaire, et nous ne doutons pas que cette espérance ait animé l'auteur à prendre tant de soins de tous les détails de son œuvre. Nous nous rappelons lui avoir entendu citer un exemple du curé d'Ars, qui, malgré son extrême amour de la pauvreté, y dérogeait un peu, par esprit de religion, lorsqu'il s'agissait de son bréviaire, en sorte que les tranches dorées du livre de la prière étaient le plus brillant ornement de la cellule du saint prêtre. M. Fillion a voulu que la sainte Bible pût, sans grands frais, être le plus beau, comme le plus riche trésor de plus d'une bibliothèque ecclésiastique.

P. F.

GUIDE FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE, 1887.—1 vol. gr. in-12, 320 pp.—Lowell, Mass.—Harrington frères, imprimeurs. Prix \$1.00.

Voici une compilation fort intéressante qui contient la liste et l'adresse, par ordre alphabétique, de tous les habitants Canadiens-Français des États du Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut. Il donne en outre des statistiques importantes sur les groupes canadiens de ces différents États, avec un abrégé de la loi concernant le payement des effets de commerce, les licences de commis-voyageurs et le taux de l'intérêt.

C'est un ouvrage utile et fait avec beaucoup de soin. On remarque avec plaisir que, dans les annonces, les réclames, etc., les auteurs emploient autant que possible le véritable terme français, et non pas ces horribles traductions littérales qui ont cours chez quelques-uns de nos marchands. Il y a cependant encore plusieurs anglicismes, qui disparaîtront peu à peu, n'en doutons pas. En somme, c'est un bon mouvement, qui mérite d'être encouragé.

N. L.

DESCRIPTIVE CATALOGUE of a Loan Exhibition of Canadian historical portraits &c.—Montréal, 1887. 89 p. in-8.

C'est une énumération raisonnée des tableaux, portraits à l'huile ou au pastel, miniatures, pièces curieuses, médailles, manuscrits et objets antiques de toute sorte, qui ont été exposés par la Société numismatique et archéologique de Montréal, pour célébrer les *noces d'argent* de cette utile institution. La collection de portraits est bien la plus riche qui ait jamais été réunie dans notre pays. Elle eût pu être plus complète, si la Société avait annoncé son exposition plus à bonne heure et si les particuliers avaient montré plus de bonne volonté. Les institutions publi-

ques, telles que les séminaires de Montréal et de Québec, les archevêchés de ces deux villes, le collège Ste-Marie des Révds Pères Jésuites, et les différentes communautés religieuses de femmes, ont fourni un grand nombre de tableaux et d'objets. On remarquait surtout un portrait, du temps, de Mgr de Laval, une collection complète des portraits des évêques de Québec, et deux portraits authentiques, de l'époque, de Wolfe et de Montcalm. Ces deux derniers tableaux ont été exposés par M. l'abbé Verreau. Le portrait de Wolfe a été acheté par lui à la vente de la galerie de Lord Hastings, et celui de Montcalm venait de M. le commandeur Viger, qui l'avait eu de la famille Lacorne de St-Luc, amie de Montcalm. Presque toutes les anciennes familles étaient noblement représentées, principalement les familles de Léry, de Lanaudière, Baby, de Sallaberry, Boucher, de Lotbinière. Quelques-uns des portraits exposés étaient de véritables œuvres d'art.

L'exposition a duré du 15 décembre au 29 février et a été bien fréquentée ; plusieurs des maisons religieuses de Montréal y ont envoyé leurs élèves.

A la séance d'inauguration, en répondant à une adresse qui lui fut présentée par le président, M. le juge Baby, Lord Lansdowne fit un excellent discours. Il appuya fortement sur tous les motifs qui doivent nous engager à conserver précieusement dans nos familles tout ce qui pourrait rappeler notre glorieuse histoire ; ajoutant que les hommes d'origine britannique, comme ceux d'origine française, doivent considérer la gloire des fondateurs de la colonie comme une partie de leur héritage. Espérons que ce conseil profitera à tout le monde, et que, dans nos familles, même les plus humbles, on ne relèguera plus au grenier les portraits des ancêtres !

P.-J.-O. C.

THE CANADIAN BIRTH DAY BOOK. By *Seranus*.—Toronto, 1887.  
CROWDED OUT. By *Seranus*. Toronto.

*Seranus*, tel est le nom de plume d'une femme de lettres qui écrit habituellement dans le *Week* de Toronto. Elle a publié dernièrement deux petits volumes qui font preuve d'une grande sympathie pour la population française du Canada. "The Canadian Birth day book", est un *diary*. En face des pages blanches, on y trouve, pour chaque jour de l'année, quelque jolie pièce de vers. L'auteur a presque autant emprunté aux poètes canadiens-français qu'à ceux de langue anglaise, ce qui, dans une ville aussi franco-phobe que la capitale d'Ontario, nous paraît d'une rare audace.

L'autre volume est un recueil de nouvelles, publiées sous le titre collectif et original de "Crowded out", comme si elles eussent été refusées faute d'espace par des rédacteurs—bien mal avisés alors. La scène est presque toujours dans notre province, et le plus souvent les personnages portent des noms français.

*Seranus* a certainement vécu chez nous assez longtemps pour s'y plaire et faire connaissance avec quelques-uns de nos types ;

mais pas assez peut-être pour se rendre compte de toutes choses. L'histoire des Messieurs Foxley, où la scène se passe dans Ontario, est pour cette raison probablement plus vraie que celle de " Demoiselle Joséphine Boulanger " par exemple, quelque gentille que soit cette dernière nouvelle. " Le prisonnier Dubois ", qui n'est autre que Riel, nous paraît manquer complètement de vraisemblance. Même remarque au sujet de la première nouvelle qui sert d'introduction ; celle-ci est de plus sujette à d'autres objections. " Descendez à l'ombre, ma jolie blonde ", et l'histoire " d'Etienne Chézy d'Alencourt ", sont de charmantes créations. Il y a du reste un fond de bienveillance et de mélancolie dans toutes ces pages, et le talent de l'auteur est marqué au coin d'une exquise sensibilité et d'une grande délicatesse.

P.-J.-O. C.

---

## REVUE DES REVUES

---

### CANADA

LA REVUE CANADIENNE.—Montréal.—Revue mensuelle.—Prix, \$2 par an.

Les trois premières livraisons d'une troisième série de cette revue, qui compte près d'un quart de siècle d'existence avec quelques interruptions, ont été publiées depuis le mois de janvier. Nous sommes enchantés de voir que notre vénérable doyenne exigera invariablement que l'abonnement soit payé en avance, comme le fait le CANADA-FRANÇAIS. Les journaux quotidiens peuvent attendre la rentrée de leurs abonnements : ils ont pour se refaire les annonces, la vente au numéro *et le reste*. Il n'en est pas de même des publications périodiques. De fait il n'est que juste que *crédit soit mort* pour les entreprises littéraires : il en a tant fait mourir !

Entre autres matières, les livraisons de janvier et février contiennent un article très intéressant sur les " Jésuites en Canada, sous la domination anglaise ". Cette époque de notre histoire a été encore peu étudiée, faute de renseignements probablement. Le zèle avec lequel on a travaillé à se procurer des documents va permettre à nos érudits de jeter plus de jour sur cette période relativement sombre.

LES NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES.—Montréal.—Recueil mensuel.—Prix \$2 et \$2.50, suivant que l'abonnement est payé d'avance ou dans l'année.

Livraisons de janvier, février, mars. Cette revue contient un très remarquable travail sur les corporations ouvrières, signé

d'un nom de plume "Romanus", ainsi qu'un travail de M. B. Sulte sur Bégon.

Nous regrettons qu'une semblable revue, publiée dans un centre littéraire comme Montréal, soit obligée de recourir à des reproductions étrangères pour s'alimenter. Nos écrivains canadiens sont assez nombreux, ce nous semble, pour permettre aux *Soirées* de justifier leur sous-titre—*Recueil de littérature nationale*.

LA LYRE D'OR.—Publication mensuelle illustrée, dirigée par M. Stanislas Drapeau.—Ottawa. Janvier, février et mars 1888. Cahiers grand in-4 de 56 pages. Abonnement: \$2.

M. Drapeau a déjà publié d'abord l'*Album des Familles*, puis le *Foyer des Familles*. Les entreprises de ce genre, quelque bien méritantes qu'elles soient, ont peine à vivre dans notre pays. Mais les tentatives réitérées qui se font prouvent qu'il y a une certaine ténacité chez les éditeurs et chez les écrivains. La publication de la *Lyre d'Or*—le titre est peut-être un peu ambitieux—ainsi que la résurrection de la *Revue Canadienne*, coïncident avec la naissance du *Canada-Français* et justifient le proverbe anglais *It never rains but it pours*.

Nous voici donc dotés de plusieurs publications littéraires en langue française. Il n'y en a pas en ce moment en langue anglaise, si l'on excepte quelques spécialités scientifiques, et le *Week* de Toronto qui est plutôt une gazette hebdomadaire dans le genre du *Saturday Review* de Londres. Cela s'explique par le grand débit qu'ont ici les nombreux *magazines* à bon marché imprimés aux États-Unis.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Gr. in-8, à deux colonnes, Montréal.

Excellente publication mensuelle imprimée par M. Beauchemin, libraire. La rédaction en est confiée principalement à M. Casgrain, professeur de littérature et de langue française à l'École normale Jacques-Cartier. Elle contient, outre les avis officiels, des dictées et des exercices pour les élèves des écoles, des articles pédagogiques et, chose plus redoutable, une série de *phrases à corriger* cueillies dans nos divers journaux, sans indication qui puisse blesser les écrivains. Nous faisons des vœux pour que le *Canada-Français* ne fournisse pas un trop fort contingent aux tablettes de ce grammairien convaincu et implacable.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—Montréal.

Cette jolie publication hebdomadaire, rédigée par M. Ledieu, natif de France mais depuis longtemps *canadiennisé*, en est à sa quatrième année. Elle a d'excellents clichés des journaux illustrés d'Europe et donne un bon nombre de gravures par nos artistes sur des sujets canadiens. C'est ainsi qu'elle a donné les portraits de tous les députés de l'Assemblée législative de

Québec. Une de ses dernières livraisons a de belles pages représentant divers épisodes du jubilé de Léon XIII. Les articles portent généralement la signature autographiée de leurs auteurs. Elle offre des prix au concours, qui sont payés par quelques-uns de nos hommes publics et dont les sujets sont très variés, chose que nous approuvons beaucoup. Elle a aussi un système de loterie très ingénieux, que nous ne saurions approuver sans réserve.

Il s'est publié à Montréal pendant un bon nombre d'années deux journaux illustrés : *l'Opinion Publique* et le *Canadian Illustrated News*. Le *Monde Illustré* remplace la première de ces publications. Le journal anglais n'a pas encore été remplacé.

LA SEMAINE RELIGIEUSE.—Montréal. Revue hebdomadaire. Abonnement \$1.

Comme la plupart des diocèses de France, l'archidiocèse de Montréal a sa *Semaine* qui dans un tout petit cahier rend compte des événements religieux. Elle est rédigée par M. Dupuy, français de naissance, et faite avec beaucoup de tact et de jugement. L'abonnement n'est que d'une piastre par année. Cette revue est sous le haut patronage de Mgr l'archevêque Fabre et c'est tout dire.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.—Revue bi-mensuelle publiée à Québec. Prix \$1 par an.

Cette revue pédagogique est rédigée par M. Cloutier, professeur à l'École normale Laval. Son programme est à peu près le même que celui du *Journal de l'Instruction Publique*. M. Cloutier est l'auteur d'un excellent recueil de *Leçons de Choses*, approprié à notre pays, et dont les revues pédagogiques d'Europe ont dit beaucoup de bien. Il se dévoue avec un très grand zèle à son utile publication.

P.-J.-O. C.

## ÉTATS-UNIS

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—Paraissant tous les deux mois, Nouvelle-Orléans.—Prix d'abonnement \$1.50 par an, payable d'avance. Chez Mme Vve H. Billard, 80 rue de Chartres.

*L'Athénée Louisianais* a pour objet principal de perpétuer la langue française en Louisiane et de s'occuper de travaux littéraires, artistiques et scientifiques.

Elle publie un cahier tous les deux mois. Ces cahiers étaient originairement d'un format in-4 ; ils sont maintenant petit in-8.

Rien ne saurait nous inspirer plus de sympathie que l'objet de cette société. Beaucoup de gens croient la cause de la langue française entièrement perdue en Louisiane, et c'est toute une révélation de voir qu'il y a encore de vaillants lutteurs.

Entr'autres articles nous trouvons dans la livraison de janvier 1888, de jolis vers de M. Alfred Mercier, deux articles de critique littéraire par M. Alcée Fortier, et une dissertation philologique du Dr Devron. Dans cette dissertation il est surtout question du mot *ber* employé pour *berceau*. L'auteur cite les relations de voyage des premières religieuses ursulines à la Louisiane. M. Oscar Dunn, dans son glossaire, écrit *bers* et dit que le mot est d'origine normande.

Le Dr Devron a visité le Canada il y a deux ans et a donné un compte-rendu de son voyage, qui n'a que le défaut d'être trop court.

TRANSACTIONS and proceedings of the Modern language Association of America 1884-85-86. Baltimore, 2 vols in-8.

MODERN LANGUAGE NOTES.—Janvier et février 1888.

Ces deux publications sont l'œuvre d'une association de professeurs des langues modernes dans les collèges des Etats-Unis. Le secrétaire de cette association, M. Marshall Elliott, professeur de langues romanes à l'Université Johns Hopkins, est venu il y a quelques cinq ans au Canada. Il était chargé de faire une étude sur les *patois* canadiens. En homme d'esprit il déclara qu'il n'y avait malheureusement pas de patois français chez nous. Un autre, pour écrire un *paper* plus intéressant, se serait peut-être obstiné à en trouver.

Les *Modern language Notes* tiennent leurs lecteurs au courant de toutes les publications de linguistique moderne, particulièrement au point de vue de l'enseignement; elles contiennent aussi des articles de critique littéraire.

Dans les deux volumes des mémoires (*Transactions*), nous avons remarqué les articles suivants: "On the genitive in old french", par le professeur Von Jageman; "The french language in Louisiana and the negro-french dialect", par M. Alcée Fortier; "The collective singular in spanish", par M. Henry R. Lang; "Old english philology in elementary schools", par M. Gummer; "French literature in Louisiana", par M. Alcée Fortier; "Guillaume de Dole, an unpublished old french romance", par M. Alfred Todd; "Speech mixture in French Canada—indian and french", par M. Marshall Elliott.

Les travaux de MM. Elliott et Fortier sont particulièrement intéressants pour nous. M. Elliott s'occupe des mots sauvages que nous avons adoptés, et remarque avec raison qu'ils sont en très petit nombre et servent presque tous à désigner des animaux, des plantes ou des objets particuliers au pays. D'un autre côté, les mots français qui sont passés dans les langues sauvages, expriment presque tous des idées abstraites que ces idiomes ne pourraient rendre. De là le savant professeur conclut à l'ascendant que les Français avaient pris de suite sur les aborigènes. Il cite fréquemment les travaux remarquables de M. l'abbé Cuoq, le glossaire de M. Dunn et les écrits de MM. Sulte et Legendre.

## EUROPE

REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE.—Paris, 10, Boulevard Raspail.—20 f. par année.

Cette excellente revue est publiée par la société du même nom, fondée et présidée par M. le duc de Broglie. La société a pour secrétaire M. le comte de Mauld, et notre distingué compatriote, M. Hector Fabre, fait partie de son bureau de directeurs. Elle a des membres et des collaborateurs dans tous les pays et notamment une quinzaine au Canada.

La revue a publié des comptes-rendus de plusieurs ouvrages canadiens ; elle donne le bulletin le plus complet des publications du monde entier au point de vue surtout de sa spécialité.

La livraison de janvier 1888 a des lettres inédites du comte de Fersen, précédées d'une biographie de ce chevaleresque diplomate qui, après avoir tenté d'arracher Marie Antoinette et la famille royale à leur triste sort, périt lui-même dans une émeute à Stockholm. Sa fin tragique est une des choses les plus révoltantes parmi les lâches attentats de la populace soudoyée et mise en mouvement par des intrigants, attentats qui sont de tous les siècles et de tous les pays.

REVUE FRANÇAISE DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES.—Décembre 1887 ; janvier, février, mars 1888.

Cette publication est une des plus importantes pour nous. Elle s'occupe très souvent du Canada et avec la plus vive sympathie. Le directeur-fondateur, M. Édouard Marbeau, a des parents et des amis chez nous, et M. George Demanche, le rédacteur en chef, a fait partie de l'excursion du "Damara". Il a publié, sous le titre "Au Canada et chez les peaux rouges"—ne pas confondre.—une très intéressante série d'articles dans lesquels, on doit le dire en toute justice, il n'a rien confondu.

Cette publication a absorbé dernièrement l'"Exploration, gazette géographique", et la chose n'est pas à regretter. Dans le zèle subit qui s'est développé en France pour les études de ce genre, il commençait à y avoir une véritable superfétation. Moins et mieux vont très bien ensemble.

La *Revue française* publie d'excellentes cartes, des plans, des gravures et, comme cela coûte toujours quelque chose, on ne doit pas être surpris si l'abonnement est de 30 francs. Les dernières livraisons contiennent une très intéressante série d'articles sur l'Université de Bonn par M. Leclerc.

REVUE DU MONDE LATIN.—Cette revue, qui a pour directeur en chef M. le baron de Tourtoulon, a publié dans les commencements plusieurs articles sur le Canada dûs à la plume de MM. Benjamin Sulte et Legendre. Elle s'occupe de tous les pays de race latine : le Brésil, les autres pays de l'Amérique du Sud, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Roumanie, et particulièrement de la littérature provençale et de tout ce qui concerne le

midi de la France. Elle n'en est pas moins à certains égards une revue générale. La chronique politique et diplomatique est écrite par M. le comte de Barral, qui est aussi l'un des collaborateurs de la Revue d'histoire diplomatique.

PARIS-CANADA, journal hebdomadaire, Paris.

Le journal que l'honorable commissaire du Canada à Paris publie depuis cinq ans continue à fournir une carrière utile. On y reconnaît souvent la plume élégante qui a fait les délices du Québec lettré d'il y a quelques années. Nous le retrouvons surtout dans ce curieux passage d'un article sur la conférence donnée par M. Francisque Sarcey sur le nouveau volume de poésie de M. Fréchette: *La Légende d'un peuple*.

"Plusieurs des pièces que je vais vous lire, a-t-il dit, sont des chefs-d'œuvre, d'autres sont admirables, toutes sont dignes d'attention."

"Nous sommes sur ce point bien d'accord avec le critique; nous hésiterons davantage à le suivre lorsqu'il rattache le poète à l'école de Boileau, et qu'il dit de sa poésie que c'est de l'*excellent Boileau matiné de Corneille*. Que l'inspiration, le souffle, soit du 17<sup>e</sup> siècle, c'est bien; mais le vers dans sa forme, dans son éclat, est bien moderne. Evidemment il y a quelque temps que, distrait par les mille bruits du théâtre qu'il note avec scrupule, le judicieux critique n'a relu Boileau, avec lequel nous l'aurions cru plus familier. Disons, pour expliquer le rapprochement, qu'il cédait, c'était visible, à l'habitude qu'on a depuis longtemps prise en France de trouver à tout ce qui vient du Canada un air d'ancien régime."

P.-J.-O. C.

LA CIVILTA CATTOLICA. Rome. Près de la place du Gesu, rue Celsa, 8, chez Alexandre Befani. Revue bi-mensuelle.

ETUDES RELIGIEUSES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.—Revue mensuelle publiée à Paris. Agent à Québec, J.-A. Langlais, libraire.

Ces deux revues sont placées sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. Le titre même que porte la *Civiltà cattolica* définit son programme. C'est sans contredit une des meilleures publications périodiques de l'Italie. C'est surtout à la polémique religieuse que ses rédacteurs consacrent leurs travaux. Aussi tout ce qui peut servir à l'apologie de la foi et de l'Eglise trouve-t-il place dans ses colonnes. Elle discute tour à tour les plus hautes questions de théologie et de philosophie chrétienne, les plus intéressants problèmes du droit social, ecclésiastique et civil, et suit de près les adversaires du christianisme sur le nouveau terrain des sciences critiques et naturelles. Le libéralisme catholique a toujours trouvé en elle un redoutable adversaire, et actuellement encore, elle traite avec autant de science que de courage la question romaine.

Après une interruption de plusieurs années, les *Etudes religieuses* viennent de reparaitre. Cette revue est parvenue à sa

quarante-troisième année d'existence. Son programme diffère peu de celui de la *Civiltà cattolica*. La livraison de mars contient plusieurs travaux importants, entre autres : *Questions actuelles d'exégèse et d'apologie biblique*, *Saint Augustin prédicateur*, *Quelques éloges récents sur Victor Hugo*, *Travaux contemporains sur la question du libre arbitre*.

Dans l'étude sur Victor Hugo, la simple exposition des éloges si exagérés et souvent si peu fondés décernés par ses fétiches au grand poète suffirait presque à réduire l'idole à sa juste valeur. Rien de plus intéressant ni de plus utile aux prédicateurs que le second travail sur le saint évêque d'Hippone. C'est un véritable traité pratique sur la prédication, où sont exposées d'une manière magistrale les idées de saint Augustin sur la prédication, les sources où il puisait, le zèle ardent qui l'animait pour le salut des âmes, sa manière populaire de proposer à la croyance les dogmes les plus relevés. Enfin, on y fait ressortir d'une manière éclatante le moraliste sûr et simple, tendre et fort.

M.-E. M.

BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE.— Paraît le 25 de chaque mois. Paris, rue Bonaparte, 82.

La *Bibliographie catholique* a paru pour la première fois en 1841. Elle est spécialement destinée aux bibliothèques paroissiales, aux pères et mères de famille, aux directeurs des maisons d'éducation et à tous ceux qui veulent connaître les bons livres, distinguer les mauvais et rassurer leur conscience. Elle poursuit évidemment un but très important. Dans la préface de l'un de ses ouvrages, un auteur contemporain regrettait l'absence de ces tribunaux de censure, qui existaient jadis chez presque toutes les nations catholiques ; la *Bibliographie* peut, dans un certain sens et une certaine mesure, les remplacer ; car, si elle ne jouit pas de la force coercitive contre les mauvais livres et leurs auteurs, elle peut du moins les dénoncer. C'est, du reste, une revue aux appréciations de laquelle le lecteur peut se fier toutes les fois qu'il est question de la foi, de la morale et des rapports de la religion et de la science. On doit avouer que c'est un champ assez vaste, dont la culture demande beaucoup de soin, de tact et de jugement.

Dès le premier numéro, les directeurs expliquèrent clairement leurs intentions. " Ils posèrent en fait que l'esprit d'égoïsme et d'indépendance, l'oubli de la justice, l'impiété et la licence envahissaient comme un torrent les classes dangereuses de la population des grandes villes. Or, une des causes principales de ce mal, ce sont les mauvais livres. Il faut donc combattre le poison par le contre-poison, repousser les livres par les livres, offrir à tous ceux qui ont le désir et le temps de lire, assez de lectures solides et variées pour les préserver d'en faire de mauvaises ou de dangereuses."

La *Bibliographie catholique* a été fidèle à ce programme. Elle s'est toujours montrée une sentinelle vigilante, toujours prête à jeter le cri d'alarme à l'apparition de l'ennemi, c'est-à-dire des

mauvais livres, tandis qu'elle n'a jamais cessé d'encourager de ses éloges les bons ouvrages et les auteurs consciencieux.

M.-E. M.

REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES. 12 numéros par an. Paris. Roger et Chernoviz, libraires.—Abonnement, 15 francs.

Le but de cette revue est suffisamment indiqué dans son titre. Elle est parvenue à son 57<sup>me</sup> volume.

Le cahier de janvier 1888 contient les articles suivants: *Les indulgences devant l'histoire et le droit canon*, *Etudes morales sur l'hypnotisme*, *Le progrès de la doctrine religieuse dans l'Eglise*. Les deux derniers ne manquent point d'une certaine actualité.

On sait que la question de l'hypnotisme préoccupe fort aujourd'hui les physiologistes et les moralistes. L'article que la *Revue des sciences ecclésiastiques* lui consacre dans ce numéro fait suite à plusieurs autres et traite la question au point de vue moral. Voici quelles sont les conclusions de cette étude :

“La morale réprouve l'usage de l'hypnotisme fait sans nécessité, en flétrit, à plus forte raison, les abus, et s'élève contre les dangers qu'il fait courir. Elle impose à son endroit une réserve d'autant plus grande qu'elle sait que Satan pêche en eau trouble, que même il s'est fait sentir plusieurs fois dans des phénomènes qui débutaient par l'hypnotisme et qui finissaient par le spiritisme.....Que les médecins ne choisissent pas indistinctement entre l'hypnotisation et la chloroformisation pour anesthésier un sujet à opérer, car dans le chloroforme ils possèdent un procédé sûr, dans l'autre un anesthétique douteux ; les devoirs de leur profession ne leur permettent pas d'employer une thérapeutique douteuse, quand ils en possèdent une autre d'une efficacité certaine.”

L'autre article est une réfutation de cette assertion, si souvent déjà réfutée, que l'Eglise est ennemie de tout progrès, tandis qu'au contraire elle n'a rien de plus à cœur que le véritable progrès de l'humanité. Elle rejette, il est vrai, les théories hasardées, les utopies faussement décorées du nom de science, la liberté sans frein, l'indépendance absolue, qui en définitive sont plutôt des obstacles au vrai progrès. L'auteur se borne, dans cet article, à parler du progrès de la doctrine religieuse dans l'Eglise, et il l'étudie successivement avant Jésus-Christ, par Jésus-Christ et les apôtres, et enfin après les apôtres. Depuis les apôtres, il n'y a plus dans l'Eglise de révélation publique et sociale ; en quoi donc alors peut consister et consistera jusqu'à la consommation des siècles le progrès de la doctrine religieuse ? Saint Vincent de Lérins répond admirablement à cette question : “La loi des âmes imitera la loi des corps qui, dans le cours des années, acquièrent le développement harmonieux de toutes les parties sans cesser d'être ce qu'ils étaient. C'est cette loi de progrès que doit suivre la vérité religieuse. Il est certes bien permis de creuser avec le temps les enseignements de notre céleste philosophie, pour exprimer des concepts plus achevés. Qu'on les

fasse briller de toute la clarté de l'évidence, à la bonne heure ! mais c'est un crime de les changer, de les mutiler."

M.-E. M.

LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN. Revue mensuelle, publiée sous la direction d'un comité de professeurs des facultés catholiques de Lyon. Abonnement, 24 francs pour le Canada. Agents à Montréal, Cadieux & Derome.

Comme les *Etudes Religieuses*, la *Controverse* a pour objet la défense de la religion et de la vraie science. Or, dans la lutte éternelle entre le vrai et le faux, il en est comme dans les guerres qui se prolongent longtemps. Le but à atteindre est sans doute toujours le même, mais les armes sont choisies et appropriées aux besoins du combat ; et les combats eux-mêmes n'ont pas toujours le même théâtre, car l'effort de la guerre se porte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre ; aujourd'hui il faut enlever telle place, demain peut-être il faudra défendre telle autre. Il n'en est pas autrement dans la défense de la vérité et l'attaque contre l'erreur. C'est là l'idée de l'un des derniers articles de la *Controverse*. Depuis Porphyre et Julien l'apostat jusqu'à nos jours, des controverses se sont mille fois élevées sur les saintes Écritures, mais le débat a souvent changé de terrain. C'est ainsi, par exemple, que, il y a un tiers de siècle, en France, à l'époque où Renan, à peine sorti du grand séminaire, se jetait des bancs de l'école dans les rangs des libres penseurs, la controverse roulait sur l'Évangile et sur la personne de N. S. Jésus-Christ. On reproduisait alors en France, on résumait, on délayait de toutes manières ce livre informe et indigeste—profondément oublié depuis—qui a nom la Vie de Jésus, par le docteur Straus. On s'efforçait—proh pudor !—de traduire dans notre belle langue française, si claire, si précise et si logique, de lourdes élucubrations venues de l'Allemagne sur les quatre Évangiles. Maintenant on ne s'occupe plus de Jésus-Christ ; *currere vola*, c'est à l'Ancien Testament que s'attaquent les rationalistes ; ils tâchent d'en anéantir toute la valeur historique, tout le surnaturel, dans le fol espoir de faire crouler par là le christianisme lui-même ! La *Controverse* a consacré à cette discussion plusieurs études aussi solides qu'intéressantes.

M.-E. M.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES. Paris, Palmé.

Cette revue compte déjà 23 années d'existence et complètera bientôt son 43e volume. Elle s'occupe de tous les points d'histoire sujets à discussion. On y trouve toutes les qualités du genre, largeur de vue, stricte impartialité, recherches minutieuses et solides, de nature à porter la lumière sur les mœurs, la religion, l'histoire et les coutumes des peuples anciens et modernes. On compte, parmi les écrivains ordinaires de cette revue, des hommes d'une réputation reconnue, MM. Lecoy de la Marche, Paul Allard, Godefroi Kurth, Henri de l'Épinois etc.

M.-E. M.